

**Jürgen Seefeldt et Ludger Syré**

**Des portails sur le passé et le futur –  
Les bibliothèques en Allemagne**

**Édité sur commande de Bibliothek & Information Deutschland e.V.(BID : Bibliothèque  
et Information Allemagne)**

**Avec un avant-propos de Barbara Lison**

**3<sup>e</sup> édition revue et corrigée  
Traduction : par Lise Rebout**

**2007  
Georg Olms Verlag  
Hildesheim –Zürich – New York**

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>5</b>
<b>La bibliothéconomie allemande en chiffres (état : 31.12.2005)</b> .....	<b>8</b>
<b>1. Histoire</b> .....	<b>9</b>
<b>Lignes directrices de l’histoire de la bibliothéconomie allemande</b> .....	<b>9</b>
• Du Moyen-Âge à la sécularisation.....	9
• Du XIXe siècle à la Deuxième Guerre mondiale.....	11
• De l’Allemagne divisée à l’Allemagne réunifiée.....	13
<b>2. Éducation et culture</b> .....	<b>18</b>
<b>Structure politique et administrative de l’Allemagne</b> .....	<b>18</b>
Le système éducatif .....	22
• Les écoles de formation générale.....	22
• La formation professionnelle .....	23
• Le secteur des médias public et privé : les archives photographiques (Bildstellen), les centres-multimédias (Medienzentren) et les fournisseurs commerciaux.....	24
• La formation continue professionnelle .....	25
• La formation des adultes et les <i>Volkshochschulen</i> (Universités populaires) .....	25
• Universités et autres établissements d’enseignement supérieur .....	26
Les librairies et les éditeurs .....	28
<b>3. La diversité des bibliothèques</b> .....	<b>30</b>
<b>Les multiples facettes des bibliothèques en Allemagne</b> .....	<b>30</b>
La diversité des autorités de tutelle .....	30
• Les institutions publiques .....	30
• Le financement par les Églises .....	31
• Le financement privé .....	31
La diversité des types de bibliothèques.....	32
Les bibliothèques à vocation nationale .....	32
• La Deutsche Nationalbibliothek .....	32
• La Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz .....	35
• La Bayerische Staatsbibliothek à Munich .....	36
• Les Zentrale Fachbibliotheken.....	37
Les bibliothèques de Land et les autres bibliothèques régionales.....	38
Les bibliothèques de l’enseignement supérieur.....	40
• Les bibliothèques des universités.....	40
• Les bibliothèques des Fachhochschulen et des autres établissements de l’enseignement supérieur.....	42
Les bibliothèques spécialisées.....	42
Les bibliothèques de lecture publique .....	45
• Les bibliothèques municipales de lecture publique .....	45
• <i>Staatliche Fachstellen für öffentliche Bibliotheken</i> (Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques de lecture publique) .....	49
• Les bibliothèques confessionnelles de lecture publique .....	50

Secteurs spécifiques des bibliothèques de lecture publique .....	51
• Les bibliothèques pour enfants et adolescents .....	51
• Les bibliothèques scolaires .....	51
• Le travail des bibliothèques pour des groupes particuliers d'utilisateurs .....	52
• Autres bibliothèques .....	53
Les centres de documentation .....	54
<b>4. Les métiers et les associations .....</b>	<b>56</b>
<b>Organisation(s) du paysage bibliothéconomique .....</b>	<b>56</b>
Les métiers des bibliothèques.....	56
À propos de l'histoire de la formation professionnelle de bibliothécaire .....	59
La formation de bibliothécaire et les établissements de formation en Allemagne.....	60
La formation continue pour le personnel des bibliothèques.....	63
La coopération institutionnelle en Allemagne.....	64
• La confédération Bibliothek & Information Deutschland e. V. (BID) .....	64
• Le Deutscher Bibliotheksverband e.V. (DBV) .....	66
• Berufsverband Information Bibliothek e.V. (BIB) .....	69
• Verein Deutscher Bibliothekare e.V. (VDB) .....	71
• Ekz-Bibliotheksservice GmbH, Reutlingen.....	72
• La Fondation Bertelsmann, Gütersloh .....	73
• Goethe-Institut e. V., Munich .....	74
• Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V. (DGI) ..	76
La coopération internationale .....	76
<b>5. La coopération en bibliothéconomie .....</b>	<b>79</b>
<b>Les services locaux, régionaux et nationaux issus de la coopération.....</b>	<b>79</b>
Les bases de la coopération .....	79
La coopération dans le domaine des acquisitions .....	80
• La Deutsche Forschungsgemeinschaft et le programme de domaines spécifiques d'acquisition.....	81
• La collecte des imprimés allemands .....	82
• La <i>Lektoratskooperation</i> (LK : Coopération de Lectorat).....	83
Coopération dans le domaine du catalogage .....	84
• Les réseaux régionaux .....	85
• La base de données de périodiques comme réseau interrégional .....	87
• Le répertoire des imprimés anciens .....	88
• Le Handbuch der historischen Buchbestände (Manuel des fonds historiques d'ouvrages) ..	89
La coopération dans la diffusion des fonds et dans l'information .....	89
• Le prêt entre bibliothèques.....	90
• La fourniture électronique de documents .....	90
• Les services d'informations coopératifs .....	92
<b>6. Le futur de la bibliothèque, la bibliothèque du futur.....</b>	<b>93</b>
<b>Les conditions cadre et les réflexions stratégiques .....</b>	<b>93</b>
Images et modèles de la bibliothèque de lecture publique de demain .....	96
Vision et réalité au sein des bibliothèques scientifiques .....	97
La bibliothèque numérique.....	99

Résumé et perspectives ..... 102

**Annexes..... 103**

**Les auteurs ..... 103**

**Adresses Internet..... 104**

## Avant-propos

Lorsque la première édition de ce livre fut présentée à Berlin en 2003 à l'occasion du congrès mondial des bibliothécaires IFLA, les auteurs et les éditeurs n'avaient pas idée de l'ampleur de son succès. « Portails » – le premier mot du titre est devenu aujourd'hui l'emblème de ce livre, tout comme les bibliothèques elles-mêmes sont des portails vers le savoir – a connu de telles ventes que quatre mois plus tard, une deuxième édition corrigée a déjà dû être publiée. L'édition anglaise, publiée également pour le congrès IFLA, est aujourd'hui épuisée.

Au vu du dynamisme de la demande, il a semblé approprié de publier une nouvelle édition actualisée allemande et une deuxième édition anglaise à l'occasion du troisième congrès de Leipzig *Information et Bibliothèque 2007*. En outre, l'IFLA nous offre de nouvelles occasions de nous informer sur les bibliothèques allemandes : l'une de ces occasions exceptionnelles est la présidence de l'IFLA du Prof. Dr. Claudia Lux, qui va être la troisième bibliothécaire allemande à diriger la fédération mondiale de 2007 à 2010. Pour cette raison, les éditeurs espèrent que le Goethe-Institut va adapter cette nouvelle édition dans le plus grand nombre de langues possible – la première édition est effectivement disponible en huit langues sur le site Internet du Goethe-Institut en tant que publication en ligne, tout comme la version papier éditée par la maison d'édition Georg Olms est disponible en six langues.<sup>1</sup>

L'intention du BID de rééditer les « Portails sur le passé et le futur » était accompagnée du souhait d'actualiser la nouvelle édition. Mais ce n'est que pendant la révision que l'on a pu constater l'importance des changements survenus pendant les quatre dernières années au sein de la scène bibliothéconomique allemande et pour son développement. De la simple révision partielle prévue initialement, le travail des deux auteurs est devenu une reformulation complète de certains articles. Car outre la correction des chiffres et des noms, il a fallu également actualiser les exemples et les graphiques, se procurer du nouveau matériel iconographique et prendre en compte les plus importantes innovations qui ont été introduites et mises en place depuis 2003 en Allemagne.

Quels ont donc été les changements de ces quatre dernières années qui occasionnent une révision si massive ?

Tout d'abord, il faut souligner de manière générale que les bibliothèques allemandes font partie sous plus d'un rapport des moteurs d'innovation dans les secteurs des services culturels et scientifiques en Allemagne. La dynamique de notre métier, à la fois réponse à l'environnement technique et sociologique et force légitime d'un secteur de services orienté vers l'innovation est telle qu'en l'espace de quatre ans une nouvelle édition du « Portails » a été nécessaire pour refléter toutes les évolutions.

Quelques mots clef viennent appuyer ce propos :

- développement de nouveaux services, en première ligne de services numériques réalisés depuis 2003, comme par exemple la création du portail Vascoda,
- mesures d'archivage à long terme pour la conservation du patrimoine culturel (Kopal)
- et marche triomphale des bibliothèques virtuelles spécialisées.

Des services et des procédés plus anciens ont également connu un développement si fort dans les trois dernières années qu'une adaptation sensible de l'état des choses était également nécessaire.

---

<sup>1</sup> La troisième édition est maintenant disponible dans plusieurs langues sur le site Internet du Goethe-Institut (ndlt)

Des changements évidents sont survenus également dans les domaines de la coopération nationale, par exemple au sein des catalogues collectifs, du prêt entre bibliothèques et de la fourniture électronique de documents. Le « réseau de compétences pour les bibliothèques », fondé lors de la fermeture du *Deutschen Bibliotheksinstitut* (Institut Allemand des bibliothèques) pour assumer ses services centraux fondamentaux, a repris une partie de ses tâches en charge sous la forme d'une agence de services nationale à structure décentralisée. Depuis, elle s'est assurée une base solide au niveau des ressources humaines et financières.

D'autre part, la publication du document d'orientation « Bibliothek 2007 » a enfin amorcé une nouvelle discussion politique à propos des bibliothèques. Celle-ci se situe d'une part au niveau national grâce à la « Commission Culture » du Bundestag (Parlement allemand), et d'autre part au niveau régional grâce aux unités régionales du *Deutscher Bibliotheksverband e.V* (DBV : Association des bibliothèques allemandes) en contact avec les politiciens et les ministères compétents de chaque Land. Différentes initiatives de création d'une Loi sur les bibliothèques au niveau des Länder laisse espérer une implantation légale plus solide que dans le passé. Les bibliothèques font donc à nouveau partie de la discussion, notamment grâce à leurs fonctions dans le processus de l'apprentissage tout au long de la vie, à leur rôle pour la science et la recherche, pour la conservation du patrimoine culturel et pour la quête d'identité culturelle dans notre société en mutation.

La réforme du fédéralisme entérinée mi-2006 par le Bundestag exige aussi des bibliothèques une réorientation de leur stratégie politique. Les Länder ont encore gagné de l'autonomie dans les domaines de la culture et de l'éducation ce qui ne facilite pas vraiment la mise en place d'importantes initiatives et standards au niveau fédéral et ternit l'image de la bibliothéconomie allemande vis-à-vis de l'étranger.

Le métier même de bibliothécaire subit également des transformations importantes : le « processus de Bologne » a mis en marche un ensemble de réformes en lien avec les nombreux changements dans la formation de la relève professionnelle dans le domaine des bibliothèques.

Enfin, la fédération des associations allemandes de bibliothèques a également connu des nouveautés depuis 2003. L'entrée de la DGI (Société allemande des sciences de l'information et des pratiques informationnelles) en son sein, effective depuis le deuxième congrès des bibliothèques de Leipzig en 2004, est à l'origine de son nouveau nom, « BID » (Bibliothek & Information Deutschland) .

Outre cet élargissement positif de la représentation de toutes les institutions dans le secteur de l'information, de nombreuses villes allemands sont la scène de développements visibles – au sens propre du mot : dans les années passées, de nombreuses bibliothèques remarquables par leur architecture ont vu le jour, soit dans des bâtiments entièrement nouveaux, soit dans un édifice historique qui a été détourné de sa fonction initiale. On se devait également d'en présenter rapidement une sélection par du nouveau matériel photographique.

Nous devons cette publication en première ligne aux deux auteurs, Jürgen Seefeldt et Ludger Syré, qui ont accepté tous les deux de manière simple et « sans opposition » l'exigence de la BID de retravailler la deuxième édition dans les plus brefs délais. Je leur adresse tout particulièrement mes remerciements – c'était une grande joie pour moi que de travailler avec eux.

Je suis tout aussi reconnaissante aux traducteurs et traductrices, en particulier à Diann Pelz-Rusch pour la première édition et Janet MacKenzie pour la révision de la seconde édition anglaise, ainsi qu'à tous ceux et celles qui à la demande du Goethe-Institut ont traduit ou vont traduire le texte dans d'autres langues.

La maison d'édition Georg Olms s'est chargée encore une fois de manière très coopérative et professionnelle de la fabrication du volume attrayant. Je la remercie expressément pour cela. Le

matériel iconographique concoure naturellement à l'attractivité visuelle : je remercie cordialement tous ceux qui nous ont aidés ici.

Cette publication, je le souhaite fortement, va certainement atteindre un haut degré de diffusion. J'espère avant tout une attention élargie ! Les bibliothèques allemandes et les personnes qui y travaillent l'ont bien méritée !

Barbara Lison

Porte-parole de BID – Bibliothek & Information Deutschland

## La bibliothéconomie allemande en chiffres (état : 31.12.2005)

<b>Bibliothèques – vue d’ensemble</b> (toutes catégories et tous organismes de tutelle confondus, dirigées par des bénévoles ou des titulaires – données fournies pour la DBS)		
Nombre des bibliothèques, y compris les bibliothèques d’instituts et les succursales (nombre de localisations)		11 556
Fonds documentaire total (documents imprimés et non-imprimés en unités documentaires)		320,0 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)		515,5 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)		336,0 M
Nombre d’emplois (dans le cadre du tableau des effectifs et en dehors)		21.409
Dépenses totales (frais de fonctionnement et de personnel) en Euros – sans les bibliothèques spécialisées	1 509,3 M	
Nombre d’usagers inscrits (actifs)		11,65 M
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques		4,92 M
<b>Les bibliothèques scientifiques encyclopédiques, régionales ou universitaires</b> (données fournies pour la DBS)		
Nombre des bibliothèques y compris les bibliothèques d’instituts et les succursales (nombre de localisations)		806
Fonds documentaire total (documents imprimés et non-imprimés en unités documentaires)		173,5 M
Fonds documentaire imprimé (livres, journaux, périodiques en unités documentaires)		157,6 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)		79,4 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)		232,4 M
Nombre d’emplois (dans le cadre du tableau des effectifs et en dehors)		8 944
Dépenses totales (frais de fonctionnement et de personnel) en Euros		718,3 M
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques		4,61 M
Nombre total de places de travail		85 669
- dont postes informatiques		13.386
Nombre d’usagers inscrits (actifs)		2,75 M
<b>Bibliothèques publiques</b> (données fournies pour la DBS, excluant les bibliothèques scolaires)		
	Dirigées par un bénévole ou un titulaire	Dirigées par un titulaire
(tous organismes de tutelle confondus)		
Nombre des bibliothèques y compris les succursales (nombre de localisations) (inscrites : 11 308)	10 584	3 950
Fonds documentaire (en unités documentaires)	125,4 M	95,3 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)	356,3 M	295,5 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)	88,9 M	70,2 M
Dépenses totales (frais de fonctionnement et de personnel) en Euros	791,0 M	756,0 M
Nombre de visites en bibliothèques	103,0 M	97,0 M
Nombre d’usagers inscrits (actifs)	8,6 M	6,94 M
Nombre total d’emplois	11 724	11 586
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques	0,25 M	0,24 M
<b>Bibliothèques spécialisées</b> (données fournies pour la DBS)		
Nombre des bibliothèques y compris les bibliothèques d’instituts et les succursales (inscrites : 2 225)		166
Fonds documentaire total (documents imprimés et non-imprimés en unités documentaires)		21,1 M
Fonds documentaire imprimé (livres, journaux, périodiques en unités documentaires)		17,8 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)		1,6 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)		14,7 M
Nombre total d’emplois		741
Nombre d’usagers inscrits (actifs)		0,32 M
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques		0,06 M

Source : Deutsche Bibliotheksstatistik (DBS : Statistiques des bibliothèques allemandes) 2005 (État : 31.12.2005)

# 1. Histoire

## ***Lignes directrices de l'histoire de la bibliothéconomie allemande***

Pour tous ceux qui veulent comprendre la structure et la situation actuelles du paysage bibliothéconomique allemand, un bref survol de l'histoire allemande est indispensable. Deux constatations s'imposent au vu de l'évolution de la carte historique de l'Allemagne :

- L'étendue territoriale de l'espace de l'Europe centrale qui unit les populations au travers du parler germanique, est variable au fil des siècles. Depuis le début du second millénaire, cet espace forme le « Deutsche Reich », l'« Empire Germanique » dont les frontières n'auront de cesse de changer.
- Quelle que soit l'époque, cet empire est constitué de territoires autonomes. Leur nombre est difficilement estimable durant les premiers siècles mais il diminue considérablement depuis 1803 et 1815. L'organisation en Länder persista après la formation de l'Empire Allemand en 1871 et elle justifie la structure de la République fédérale d'Allemagne, qui est un état fédéral depuis 1949 et qui compte aujourd'hui seize Länder.

Comme l'Allemagne ne fut jamais un état centralisé, la vie culturelle se développa et se déploya en première ligne dans chaque territoire, dans chaque Land et intégra des composantes régionales. La *Grundgesetz*, la constitution de la République fédérale d'Allemagne respecte cette évolution en affectant la responsabilité de la plupart des affaires culturelles à la compétence des Länder. Ceci explique pourquoi la bibliothéconomie allemande s'est développée au niveau régional et se caractérise par une structure décentralisée.

## **Du Moyen-Âge à la sécularisation**

Même s'il devait déjà exister des bibliothèques dans les grandes villes de la province romaine de Germanie, l'histoire de la bibliothéconomie allemande ne débute véritablement qu'au Moyen-Âge. Depuis le sixième siècle après J.C., à partir de l'Italie et de l'Espagne, les monastères, grâce à leur bibliothèque (armarium) et à leur salle d'écriture (scriptorium), sont peu à peu devenus les lieux de la culture du livre, les médiateurs des traditions antiques.

Sous l'influence des missions irlandaises et anglo-saxonnes, apparaissent à l'époque carolingienne (IXe et XVe siècles) les premières bibliothèques de cathédrale (entre autres à Cologne, Mayence, Würzburg, Freising) et d'abbaye sur le sol allemand. Parmi ces dernières, celles de Fulda, Lorsch, St. Gallen, Reichenau et Murbach furent les plus grandes, c'est-à-dire qu'elles possédaient une centaine d'ouvrages. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le nombre de bibliothèques d'abbaye augmenta considérablement grâce à l'apparition de nouveaux ordres (Chartreux, Cisterciens, Augustins, Prémontrés). En particulier les ordres mendiants (Dominicains et Franciscains), installés dans les villes, s'adonnaient à la science et à l'enseignement et considéraient donc les bibliothèques comme des instruments de travail indispensables.

Au côté des acteurs de la vie scientifique existant jusqu'alors, de nouveaux lieux de la diffusion des connaissances et de l'enseignement virent le jour pendant le Haut Moyen-Âge (900-1300) : les centres scolaires ; ils s'unirent progressivement en une institution autonome, l'*Universitas magistrorum et scholarium* pour former l'embryon des universités actuelles. La création des universités en Allemagne, en retard d'environ 150 ans par rapport à l'Italie (Salerno, Bologne), la France (Paris), l'Espagne (Salamanque) et l'Angleterre (Oxford) conduisit également à de nouvelles collections de livres, qui restèrent cependant modestes, les professeurs

gardant les œuvres importantes dans leur bibliothèque privée et les étudiants notant ou copiant les textes des professeurs. Dans l'Empire Germanique d'alors, l'université la plus ancienne a été fondée à Prague (1348). Suivirent alors les universités de Vienne (1365), Heidelberg (1386), Cologne (1388) et Erfurt (1392).

À partir de l'antiquité tardive, plusieurs éléments marquèrent le développement de la culture du livre : le passage du rouleau au livre (codex), le remplacement du papyrus comme support d'écriture par le parchemin puis plus tard par le papier – bien moins cher, la conservation des livres dans des armoires puis dans des niches et sur de longs pupitres, la multiplication du fonds de livres grâce à la copie des textes et l'enluminure subséquente des manuscrits ainsi que la domination de la langue latine.

Comme l'enseignement était dans les mains du clergé au Moyen-Âge, peu de laïcs possédaient des fonds de livres. Alors que l'empereur Charlemagne (742-814) jouissait encore une bibliothèque de cour remarquable, qui ne connut cependant pas de succession, les souverains post-carolingiens se contentèrent de gratifier les abbayes et les cathédrales de splendides manuscrits. C'est seulement quand l'idéal éducatif et culturel de la noblesse changea et que la connaissance de l'écriture et l'érudition s'imposèrent, que des collections de livres apparurent également chez les nobles, surtout dans les cours royales.

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la culture livresque émergea également dans les villes ; pourtant le nombre de bibliothèques privées dans les maisons bourgeoises resta faible et connut un premier essor seulement pendant la période humaniste avec la bibliothèque d'érudit. Le XIV<sup>e</sup> siècle vit la naissance des bibliothèques des conseils de ville, au service de l'administration municipale, qui plus tard formeront la base d'un grand nombre des bibliothèques municipales scientifiques. Celle de Nuremberg, dont le premier témoignage date de 1370 en est un exemple particulièrement précoce.

L'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg au milieu du XV<sup>e</sup> siècle et le passage du parchemin au papier comme support de l'écriture environ un siècle auparavant furent à l'origine d'une autre période de croissance rapide des fonds des bibliothèques. L'imprimerie, grâce à une expansion forte et rapide, donna des ailes à la diffusion des idées de la Réforme qui à leur tour favorisèrent la création de nombreuses bibliothèques dans les écoles, les églises et les villes. Mais dans de nombreuses régions d'Allemagne, la Réforme conduisit également à la dissolution de nombreux monastères et donc à la fermeture de leur bibliothèque et à la destruction de la littérature théologique du Moyen-Âge, considérée comme « inutile ».

La Contre-Réforme conduisit à une vague de constructions de bibliothèques ; ce furent principalement les jésuites qui mirent en place des bibliothèques dans leurs collèges et qui, les premiers sans doute, effectuèrent la transition des pupitres aux rayonnages. La division confessionnelle se répercuta dans le domaine des universités ; parmi les universités évangéliques, citons Marburg (1527) et Giessen (1607) et parmi les catholiques Dillingen (1551) et Würzburg (1582). Les bibliothèques des universités allemandes restèrent cependant dans un état plutôt désolant. Le nombre des étudiants oscillait très fortement ; jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il ne dépassa cependant jamais le nombre de 4 500 inscrits sur tout le territoire de l'Empire Germanique.

Les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles connurent en outre les débuts des premières bibliothèques de cour. Elles répondaient en partie à une recherche d'éducation humaniste, en partie à un besoin de représentation princière. Leur développement respectif reste intimement lié au penchant bibliophile et à l'intérêt personnel du souverain. À côté de la bibliothèque de cour impériale de Vienne (fondée officiellement en 1368), la bibliothèque de cour de Munich (fondée en 1558) et celle de Dresde (environ 1556) sont les plus remarquables, tout comme les collections des princes

électeurs de Heidelberg qui furent réunies en 1558 en la *Bibliotheca Palatina*, la bibliothèque allemande la plus célèbre d'alors.

La Guerre de Trente Ans (1618 - 1648) provoqua une certaine récession des bibliothèques. C'est seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle que la construction des bibliothèques connut un nouvel essor en s'inspirant des modèles étrangers. Les bibliothèques à rayonnages, magnifiquement décorées, aménagées dans les abbayes ou dans les châteaux, répondaient à la fois à des besoins pratiques et à des points de vue esthétiques. À cause de la production éditoriale croissante, les catalogues de bibliothèques devinrent de plus en plus importants.

Le fait marquant pour le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles fut surtout l'essor des bibliothèques de cour. Tous les princes allemands souhaitaient alors en avoir une. L'une des collections princières les plus importantes vit le jour dans la petite ville résidence Wolfenbüttel (Duché de Braunschweig- Lüneburg). La bibliothèque de cour du Prince Électeur à Berlin, créée en 1661, devint l'une des bibliothèques allemandes les plus importantes d'avant la Seconde Guerre mondiale. Son fonds est aujourd'hui détenu par la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* (Bibliothèque d'État de Berlin – Patrimoine Culturel Prussien).

À partir l'époque de l'humanisme, le nombre de bibliothèques privées aux mains de poètes et d'érudits augmenta brusquement. L'université de Göttingen (1737) est l'une des universités à avoir vu le jour pendant le siècle des Lumières. Sa bibliothèque universitaire fut conçue pour être une institution au service de la recherche dont la soigneuse sélection documentaire prenait principalement en considération les nouveautés éditoriales nécessaires aux chercheurs. Les ouvrages étaient présentés en suivant un cadre de classement par discipline. L'université de Halle créée dès 1694 fut la première université réformée. Elle fut rapidement l'établissement d'enseignement supérieur le plus fréquenté d'Allemagne.

La *sécularisation* mise en œuvre en 1803 provoqua le plus important transfert de livres que l'histoire de l'Allemagne n'ait jamais connu. Elle reproduisit en quelque sorte en Allemagne du sud et de l'ouest le processus que les princes protestants avaient réalisé au cours de la Réforme dans les autres parties de l'Allemagne. Les biens de l'Église furent largement confisqués au profit des seigneurs locaux. Les ouvrages des abbayes fermées furent confiés aux bibliothèques d'état et surtout aux bibliothèques de cour et d'université.

## **Du XIX<sup>e</sup> siècle à la Deuxième Guerre mondiale**

L'ère napoléonienne au début du XIX<sup>e</sup> siècle causa non seulement la disparition de nombreux petits états en Allemagne, mais aussi celle d'un grand nombre de petites universités non viables. La Prusse devint un exemple en matière de paysage universitaire grâce à un certain nombre de réformes menées à bien par l'État ; l'idée moderne de « bibliothèque d'usage général » commença à s'établir, ce qui influença le développement de la bibliothèque scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle.

Après 1871, la bibliothéconomie allemande connut un profond renouvellement qui débuta encore une fois en Prusse. À cette époque commença une phase florissante de nouvelles constructions. Le magasin s'imposa pour la conservation des livres, leur nombre croissant toujours plus vite (essor de toutes les sciences, naissance de nouvelles branches scientifiques). Les horaires d'ouverture furent élargis, les conditions de prêt libéralisées. Pour permettre aux usagers de chaque bibliothèque universitaire d'avoir connaissance des fonds de toutes les bibliothèques, on prit des initiatives de coopération et de coordination : le *Preußischer Gesamtkatalog* (Catalogue Collectif Prussien), le *Berliner Titeldrucke* (Fichier Berlinois des Titres), les *Instruktionen für die alphabetischen Kataloge* (PI : Instructions pour les catalogues

alphabétiques) ainsi que le *Auskunftsbüro* (Bureau d'informations) et le *Auswärtiger Leihverkehr* (prêt entre bibliothèques) virent alors le jour.

L'augmentation rapide de la production éditoriale amena les bibliothèques à établir des politiques d'acquisition reposant sur une sélection stricte. Elle conduisit plus tard à la création de domaines d'acquisition spécifiques et à l'utilisation mutuelle des fonds dans le cadre du prêt entre bibliothèques. En outre, à partir de 1840 environ, les progrès techniques dans la fabrication du papier et des livres (invention de la machine à imprimer à cylindres, utilisation de papiers à base de bois) entraînèrent une hausse du chiffre de tirages et donc une baisse du prix des livres. Ces développements eurent des conséquences durables sur les bibliothèques.

Depuis le milieu du XIXe siècle, la séparation de plus en plus marquée entre les disciplines universitaires mena à la formation de bibliothèques de bureau qui au cours du temps sont devenues des bibliothèques d'instituts coexistant à côté des bibliothèques centrales. La spécialisation de la recherche et le nombre croissant des publications conduisirent à la création d'un nouveau type de bibliothèques à la fois au sein des universités et en dehors : les bibliothèques spécialisées ; l'époque est révolue où toute bibliothèque se devait d'avoir, ne serait-ce qu'en apparence, une collection encyclopédique. Dans le domaine de la technique, domaine promis à un bel avenir, quelques établissements d'enseignement supérieur virent le jour au XIXe siècle (Aix-la-Chapelle, Charlottenburg, Dresde, Karlsruhe) et ils se dotèrent de bibliothèques spécialisées appropriées. Non seulement l'État, mais aussi des entreprises, des associations et des sociétés créèrent des collections spécialisées, quelquefois importantes, dans presque tous les domaines de la vie sociale et économique.

Les bibliothèques de cour, alors aux mains de personnes privées passèrent propriété de l'État à la suite de la Révolution de 1918 / 1919. Cet événement marqua l'histoire ultérieure des bibliothèques de cour et des *Landesbibliotheken* (bibliothèques de Land). Pourtant, déjà sous la monarchie, les bibliothèques de cour s'étaient largement ouvertes à un public intéressé par les sciences. Beaucoup d'entre elles cependant, ne pouvant suivre le rythme de la production des livres, stagnaient dans leur développement.

Après la Révolution française, de nombreux États européens se dotèrent d'une bibliothèque nationale. En Allemagne cependant, ce concept n'eut pas de répercussion importante ni en 1848 ni après la formation de l'Empire Allemand en 1871. C'est une initiative privée, à savoir celle du *Börsenverein des Deutschen Buchhandels* (Association Boursière de l'Édition Allemande) qui est à l'origine de la création de la *Deutsche Bücherei* (Bibliothèque Allemande) en 1912 à Leipzig. C'est ainsi que vit le jour un centre de collecte pour l'ensemble des publications de langue allemande. Depuis 1913, elles sont intégralement collectées et répertoriées dans la *Deutsche Nationalbibliographie*, la Bibliographie Nationale Allemande.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les cercles et les sociétés de lecture ainsi que les bibliothèques de prêt commerciales, satisfaisant les besoins de la haute bourgeoisie en littérature éducative, technique ou de loisir, annonçaient déjà les prémices des bibliothèques publiques. En 1928, une bibliothèque scolaire fut ouverte à Großenhain en Saxe. Quelques temps après, la commune la chargea de la promotion de l'éducation et elle est considérée à ce jour encore comme étant la première *bibliothèque municipale* de lecture publique en Allemagne.

Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, l'Allemagne connut une vague de créations de bibliothèques grâce à la volonté d'éducation populaire et à l'initiative d'associations libérales, d'Églises et du mouvement ouvrier. Dans de nombreuses villes naquirent des *Volksbüchereien* (bibliothèques populaires). Mais c'est seulement sous l'influence des *public libraries* américaines que naquit le principe de la bibliothèque publique ouverte à tous. Obéissant à ce principe, de nombreuses municipalités initièrent la fusion de la bibliothèque municipale avec la bibliothèque

populaire en une institution unique appelée *Einheitsbücherei* (bibliothèque unie). Face au mouvement des *Bücherhallen* (littéralement : halle aux livres), qui compte parmi ses premiers adeptes des villes comme Fribourg, (Berlin-)Charlottenburg, Essen et Hambourg (*Hamburger Öffentliche Bücherhallen* – HÖB : Bibliothèques Municipales de Hambourg), se développa au début du XXe siècle, dans le cadre de la « querelle d'orientation », un contre-mouvement qui prônait l'orientation et l'éducation du lecteur. L'accès libre aux ouvrages, fréquent dans les *Einheitsbüchereien*, fut remplacé par un entretien d'orientation à la banque de prêt.

Pendant la République de Weimar (1919-1933), les nombreuses associations qui assuraient jusque là le financement des *Volksbüchereien* furent tellement touchées par la situation économique que l'on assista à un vaste mouvement de communalisation des bibliothèques. Les bibliothèques de lecture publique – encore plus que les bibliothèques scientifiques – tombèrent ensuite sous le contrôle et la censure du national-socialisme.

Le régime national-socialiste (1933-1945) réprima la liberté d'expression et priva la littérature, l'art et la culture et tous les autres domaines de la vie publique de leur liberté. Rien n'illustre la volonté totalitaire du régime nazi de manière plus concrète que l'autodafé de mai 1933, l'introduction de la censure et l'exil d'un grand nombre d'intellectuels. Les bibliothèques populaires à obédience religieuse, qui s'étaient développées depuis la seconde moitié du XIXe siècle furent également soumises à de fortes répressions. Parmi elles, on peut citer les bibliothèques catholiques du *Borromäusverein* (BV : Association Borromäus) et du *St. Michaelsbund* (Association St Michel) et les bibliothèques évangéliques dont la plupart sont soutenues par la *Innere Mission* (Mission de l'intérieur).

## **De l'Allemagne divisée à l'Allemagne réunifiée**

La Seconde Guerre mondiale n'a pas seulement causé des dégâts considérables aux fonds et aux bâtiments des bibliothèques ; la partition de l'Allemagne eut également des conséquences importantes à l'origine de changements profonds du paysage bibliothéconomique. Les fonds de la *Preußische Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État Prussienne) par exemple, qui furent déplacés pendant la guerre, furent certes partiellement ramenés à Berlin mais demeurèrent divisés et ce n'est qu'un bon demi-siècle plus tard qu'ils furent à nouveau réunis. Concomitamment à la *Deutsche Bücherei* à Leipzig, la *Deutsche Bibliothek* à Francfort / Main, créée fin 1946 à l'initiative une fois encore des libraires, s'imposa comme institution parallèle ouest-allemande, centre de collecte pour la production éditoriale allemande et centre bibliographique national.

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur connurent à partir des années 1960 une expansion spectaculaire provoquée avant tout par le début de l'accès généralisé à la culture. En RFA, des universités furent créées, les universités existantes se développèrent, de nouveaux types d'établissements d'enseignement supérieur virent le jour (*Gesamthochschule*, *Fachhochschule*), et les instituts d'enseignement supérieur techniques s'élargirent pour devenir des universités à part entière. L'expansion et à la différenciation de la science et de la recherche sont à l'origine de la création des *Zentrale Fachbibliotheken* (bibliothèques spécialisées centrales) pour les sciences appliquées (technique, économie, médecine et agriculture) et d'autres bibliothèques spécialisées. En outre, les bibliothèques bénéficièrent du soutien de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (Communauté Allemande de Recherche) dans les secteurs suivants : acquisition coopérative (mise en place de domaines d'acquisition spécifique), construction de nouvelles bibliothèques universitaires avec d'importants fonds en libre accès classés par domaine, développement de fonds de manuels d'enseignement, création d'*Informations- und Dokumentationsstellen* (centres

de documentation et d'information), automatisation des procédures de travail et mise en réseau de toutes les fonctions des bibliothèques.

Après 1945, dans le secteur des bibliothèques de lecture publique, les bibliothèques à comptoir, soucieuses de pédagogie littéraire, furent peu à peu remplacées par des bibliothèques orientées vers l'offre avec une présentation en libre accès. Les fonds littéraires, jusqu'alors prédominants, connurent un net recul au profit d'ouvrages pour la formation, la vie professionnelle et les loisirs ; d'autre part, le fonds de documentaires fut enrichi d'ouvrages scientifiques et de documents sur d'autres supports. Des sections spéciales furent créées pour certains groupes d'usagers, en particulier pour les enfants et les adolescents, considérés comme un public-cible important. Dans les grandes villes, les bibliothèques s'organisèrent en un réseau constitué d'une bibliothèque centrale, de succursales et de bibliobus afin de desservir l'ensemble de la population.

Les bibliothèques de lecture publique développèrent également des formes de coopération qui ne purent cependant atteindre l'ampleur et l'intensité de celles alors en vigueur entre les bibliothèques scientifiques. La collaboration s'accrut aussi entre les deux branches, en commençant par le prêt entre bibliothèques. Au plus tard depuis le *Bibliotheksplan '73* (plan Bibliothèques '73), les deux branches sont considérées comme une entité unique, bien que la coopération ne s'intensifie que lentement.

Dans la République Démocratique Allemande (RDA, 1949-1990), le deuxième État allemand, aussi bien la *Staatsbibliothek* à Berlin que la *Deutsche Bücherei* à Leipzig conservèrent leurs fonctions centrales. Après l'abandon des structures fédérales en 1952, les bibliothèques régionales encore existantes furent transformées en *Wissenschaftliche Allgemeinbibliotheken* (bibliothèques scientifiques générales) de cantons ; seule la *Sächsische Landesbibliothek* (Bibliothèque Régionale Saxonne) à Dresde conserva son ancienne dénomination. Les *Volkshüchereien* des villes et des cantons portaient le nom de *Staatliche Allgemeinbibliotheken* (bibliothèques générales de l'État). À côté des bibliothèques des anciennes universités (Berlin, Greifswald, Halle, Iéna, Leipzig, Rostock) il existait, jusqu'à la réunification en 1990, plus de cinquante bibliothèques de *Hochschulen*, de *Fachschulen* et d'écoles d'ingénieurs, dont un grand nombre avaient été créées récemment.

L'offre documentaire scientifique de la RDA était assurée en grande partie par les bibliothèques des instituts de recherche de l'*Akademie der Wissenschaften* (Académie des Sciences) et par les bibliothèques spécialisées centrales. L'État s'était donné pour objectif, non seulement de financer les bibliothèques des villes – gérées professionnellement, mais aussi de doter chaque commune d'une bibliothèque de lecture publique et de couvrir l'ensemble du pays avec un réseau dense de bibliothèques. Jusqu'à la fin des années 1980, plus de 600 bibliothèques centrales rurales virent ainsi le jour. Elles eurent une importance non négligeable pour la promotion de la lecture auprès des enfants et des adolescents et pour la diffusion de la lecture en tant que loisirs.

La réunification allemande signifia pour les bibliothèques des cinq nouveaux Länder et pour les bibliothèques de Berlin un changement structurel profond, d'une certaine manière un véritable nouveau départ. Pour les bibliothèques des Länder de l'ouest également, elle ne resta pas sans conséquences. Après une séparation de plus de quarante ans, les bibliothèques de l'Allemagne de l'est et de l'ouest grandirent à nouveau ensemble, ce qui se manifesta on ne peut plus concrètement par la fusion de bibliothèques. Ainsi, la *Deutsche Nationalbibliothek*, appelée *Die Deutsche Bibliothek* de 1990 à 2006, constitue une bibliothèque unique à trois localisations à Francfort-sur-le-Main, Leipzig et Berlin, tout comme la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer*

*Kulturbesitz* et la *Zentral- und Landesbibliothek Berlin* sont maintenant les deux branches d'une même organisation.

Aussi bien dans les bibliothèques de lecture publique que dans les bibliothèques scientifiques, les déficits provenant de l'époque de la RDA durent être corrigés. Ceux-ci concernaient surtout l'état des bâtiments, la composition des fonds et l'équipement technique.

Entre 1990 et 2007, de nombreuses bibliothèques furent totalement rénovées voire parfois élargies (Bibliothèque Universitaire de Leipzig, *Hauptbibliothek der Franckeschen Stiftungen* à Halle : Bibliothèque principale des Fondations Francke, *Universitäts- und Landesbibliothek Halle* : Bibliothèque Universitaire et du Land de Halle). Quelques bibliothèques attendent encore un assainissement (*Staatsbibliothek zu Berlin, Haus Unter den Linden*: Bibliothèque d'État de Berlin, Site „Unter den Linden“) ou une solution à leur problème de locaux (*Universitätsbibliothek der Humboldt-Universität Berlin* : Bibliothèque Universitaire de l'Université Humboldt à Berlin). Dans plusieurs villes, de nouveaux bâtiments ont été construits, comme par exemple pour les bibliothèques universitaires d'Erfurt, de Francfort/Oder, de Greifswald, de Cottbus et de Weimar, pour la *Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek Jena* (Bibliothèque Universitaire et du Land de Iéna), pour la *Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden* (Bibliothèque du Land de Saxe – Bibliothèque universitaire et d'État de Dresde) ainsi que pour la bibliothèque de la *Fachhochschule* de Fürstenwald et la Bibliothèque du Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale à Schwerin. La *Herzogin Anna Amalia Bibliothek* (Bibliothèque Duchesse Anna Amalia) à Weimar a été élargie de manière conséquente ; la rénovation de l'édifice historique a cependant subi un contre-coup important à cause d'un incendie dévastateur en 2004. De nombreuses bibliothèques de lecture publique également, qui, à l'époque de la RDA, avaient des locaux insuffisants, purent élire domicile dans des bâtiments réaffectés du centre ville. On peut citer entre autres les bibliothèques municipales de Annaberg-Buchholz, de Brandenburg, d'Eisenach, de Fürstenwalde et de Schkeuditz.

L'orientation politico-idéologique de l'État est-allemand se reflétait également dans les fonds des bibliothèques ; beaucoup furent superflus après la réunification. Par ailleurs, les fonds essentiels en monographies et revues étaient lacunaires dans de nombreux domaines. En littérature, les œuvres des auteurs officiellement indésirables en RDA étaient absentes. Dès le tournant de 1989, les bibliothèques scientifiques purent bénéficier des subventions de différents programmes de soutien financier pour compléter leurs collections, alors que les bibliothèques de lecture publique ne purent compter en règle générale que sur les modestes moyens de leur municipalité de tutelle.

Enfin, il fallut aussi moderniser des bibliothèques de RDA en un temps record, les équiper de photocopieurs en libre-service qu'aucune d'elle ne possédait jusque là, introduire l'informatique et automatiser les procédures de travail et de la chaîne de traitement du livre. Ces efforts ont ensuite permis aux bibliothèques de prendre part notamment à des catalogues collectifs et à des initiatives bibliothéconomiques nationales (base de données de publications périodiques). Immédiatement après la réunification en 1990, les bibliothèques est-allemandes s'intégrèrent au paysage bibliothéconomique global allemand grâce à leur engagement au sein du système de prêt entre bibliothèques ; elles prirent part ensuite à d'autres projets et à des programmes initiés par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* comme les domaines spécifiques d'acquisition.

De nombreuses bibliothèques scientifiques connurent des transformations, des restructurations et changèrent parfois de nom. En plus des anciennes universités citées ci-dessus, de nouvelles universités virent bientôt le jour ou furent réouvertes comme à Erfurt, Francfort/Oder, Magdeburg et Potsdam. La RDA ne connaissait pas les établissements de type *Fachhochschule* mais ils furent mis en place dès 1991. Les *Akademien der Wissenschaften* (Académies des

Sciences) avec leurs bibliothèques et leurs archives furent reconstituées à Berlin et à Leipzig. Les *Zentrale Fachbibliotheken* est-allemandes devinrent inutiles à cause des institutions parallèles ouest-allemandes nettement mieux équipées. De nombreuses bibliothèques administratives subirent le même sort. Après la dissolution des *Wissenschaftliche Allgemeinbibliotheken*, les *Landesbibliotheken* se séparèrent à nouveau des bibliothèques municipales et assumèrent des fonctions régionales pour les nouveaux Länder ; dans les Länder sans *Landesbibliothek*, les missions régionales revinrent aux bibliothèques universitaires dont le nom changea alors pour refléter cette double fonction (Halle / Saxe-Anhalt, Iéna / Thuringe). La *Landesbibliothek* de Saxe à Dresde fusionna en 1996 avec la bibliothèque de la *Technische Universität* et elles emménagèrent ensemble dans un bâtiment neuf en 2002.

Plus encore que les bibliothèques scientifiques, ce sont les bibliothèques municipales sous l'autorité des municipalités qui connurent après 1990 une situation de crise à cause des déficits des budgets publics. Les petites bibliothèques surtout dans les zones rurales et les quelque 3000 *Gewerkschaftsbibliotheken* (« bibliothèques syndicales » : bibliothèques d'entreprise) gérées bénévolement ou non durent fermer. La mise en place dans les zones rurales de nombreux bibliobus financés pendant quelques années par l'État permit néanmoins d'atteindre un rééquilibrage relatif. Dans les bibliothèques, comme dans les administrations et les entreprises, on procéda à des réductions rigoureuses de personnel. Initialement, il fut difficile de couvrir la demande en « autre » littérature et en nouveaux médias. Les *Staatliche Büchereifachstellen* (Établissements Étatiques de Conseil pour les Bibliothèques), inconnues en RDA en tant qu'institutions d'état, ont dû être créées. Dans les années qui suivirent, elles furent chargées de la modernisation raisonnée des bibliothèques de lecture publique et donnèrent de nombreuses nouvelles impulsions pour la mise à niveau des critères professionnels entre l'Allemagne de l'est et de l'ouest. Leur démantèlement depuis 1998 par les Ministères de l'éducation et de la culture des Länder remet aujourd'hui en question un grand nombre de développements couronnés de succès.

Le *Deutsches Bibliotheksinstitut* (DBI : Institut Allemand des Bibliothèques) à Berlin joua un rôle utile lors de la fusion des systèmes de bibliothèques est-allemand et ouest-allemand. Il fut créé en 1978 par voie législative et il fut élargi après la réunification de l'Allemagne. Il avait pour objectif de fournir à toute bibliothèque, quelle que soit sa région ou sa branche, des services axés sur la pratique et de faire de la recherche appliquée. En 2000, l'institut financé à la fois par l'État et les Länder fut dissout par voie législative sur une recommandation du *Wissenschaftsrat* (Conseil Scientifique) et mit fin définitivement à ses activités à la fin de l'année 2002. Les bibliothèques allemandes perdirent ainsi leur seule infrastructure centrale relevant de l'État. Quelques unes des missions jusque là attribuées à la DBI, par exemple la maintenance de la base de données des périodiques ou la publication de la revue spécialisée *Bibliotheksdienst* sont maintenant assurées par d'autres institutions ; d'autres travaux durent être complètement suspendus.

Les efforts pour recréer un nouveau centre de services pour les bibliothèques allemandes ont certes échoué jusqu'à maintenant mais la Conférence des Ministères des Affaires culturelles des Länder a finalement chargé la DBV de mettre en place un réseau de compétences pour les bibliothèques (KNB : Kompetenznetzwerk für Bibliotheken). Depuis 2004, le KNB, financé par l'ensemble des Länder, coordonne une série de missions nationales réalisées de manière décentralisée. Le KNB encourage les processus de planification et de décision aux niveaux national et régional. Il doit également renforcer le rôle des bibliothèques sur la scène internationale et promouvoir les relations internationales. Depuis l'automne 2006, le site Internet « *bibliotheksportal.de* » mis en place par le KNB offre à un vaste public un accès à des faits et

des données scientifiques concernant tous les domaines du secteur des bibliothèques en Allemagne.

## 2. Éducation et culture

### **Structure politique et administrative de l'Allemagne**

La connaissance de la structure politique et administrative de l'Allemagne et de son système éducatif et universitaire est indispensable à la compréhension de la structure et de l'organisation de la bibliothéconomie allemande. La République fédérale d'Allemagne, état fédératif et démocratie parlementaire, fut créée quatre ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, en mai 1949. Depuis la réunification des deux États le 3 octobre 1990, elle est composée de seize Länder : les trois villes-états (Berlin, Brême et Hambourg) et le Bade-Wurtemberg, la Bavière, le Brandebourg, la Hesse, le Mecklembourg-Poméranie occidentale, la Basse-Saxe, la Rhénanie du Nord / Westphalie, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Saxe, la Saxe-Anhalt, le Schleswig-Holstein et la Thuringe. La capitale de l'Allemagne est Berlin.

#### **Quelques chiffres clefs (chiffres du 31.12.2005. Source : Statistisches Jahrbuch 2006) :**

Population permanente : .....	82,438 millions
Taux d'étrangers : .....	8,8 %
Superficie : .....	357.045 km <sup>2</sup>
Nombre de villes et de municipalités : .....	12.446
Produit national brut par habitant : .....	27 350 Euros
Taux de chômage (jour de référence : 1.12.2006) : .....	9,9 %
Population active : .....	36,567 millions
Employés du secteur public : .....	4,67 millions
Revenus du secteur public (Fédération, Länder et municipalités) : .....	636 milliards d'Euros
Dépenses totales du secteur public pour l'éducation, la recherche et la culture (Fédération, Länder et municipalités) : .....	92,2 milliards d'Euros
Part du produit intérieur brut utilisé pour les dépenses totales pour l'éducation, la recherche et la culture : .....	4,1 %

Les définitions fondamentales de l'ordre constitutionnel de l'Allemagne sont fixées par la *Grundgesetz* (Loi Fondamentale). Le principe d'État fédéral permet de déléguer certaines missions de l'État au niveau des Länder et des communes, ce qui permet de mieux prendre en compte les particularités régionales.

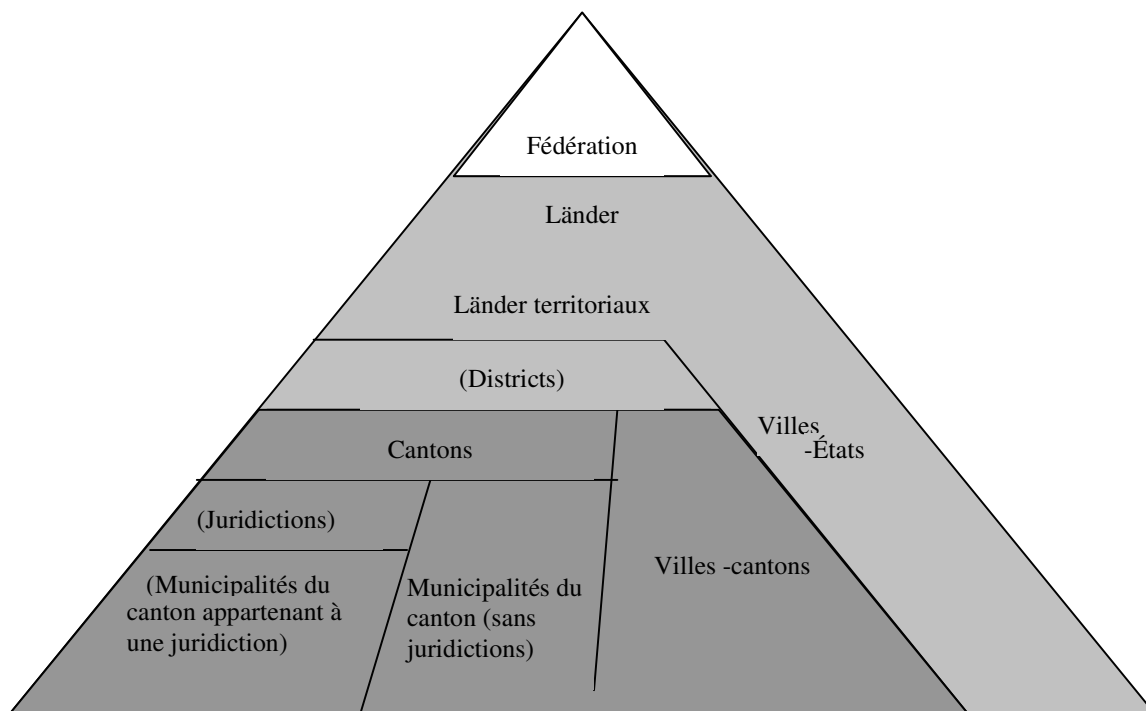
Les organes constitutionnels de l'État et des Länder sont, en fonction de la séparation des pouvoirs :

- les parlements (*Bundestag, Landtage*) ;
- le Président Fédéral (*Bundespräsident*), le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder ;
- les tribunaux fédéraux et les tribunaux des Länder.

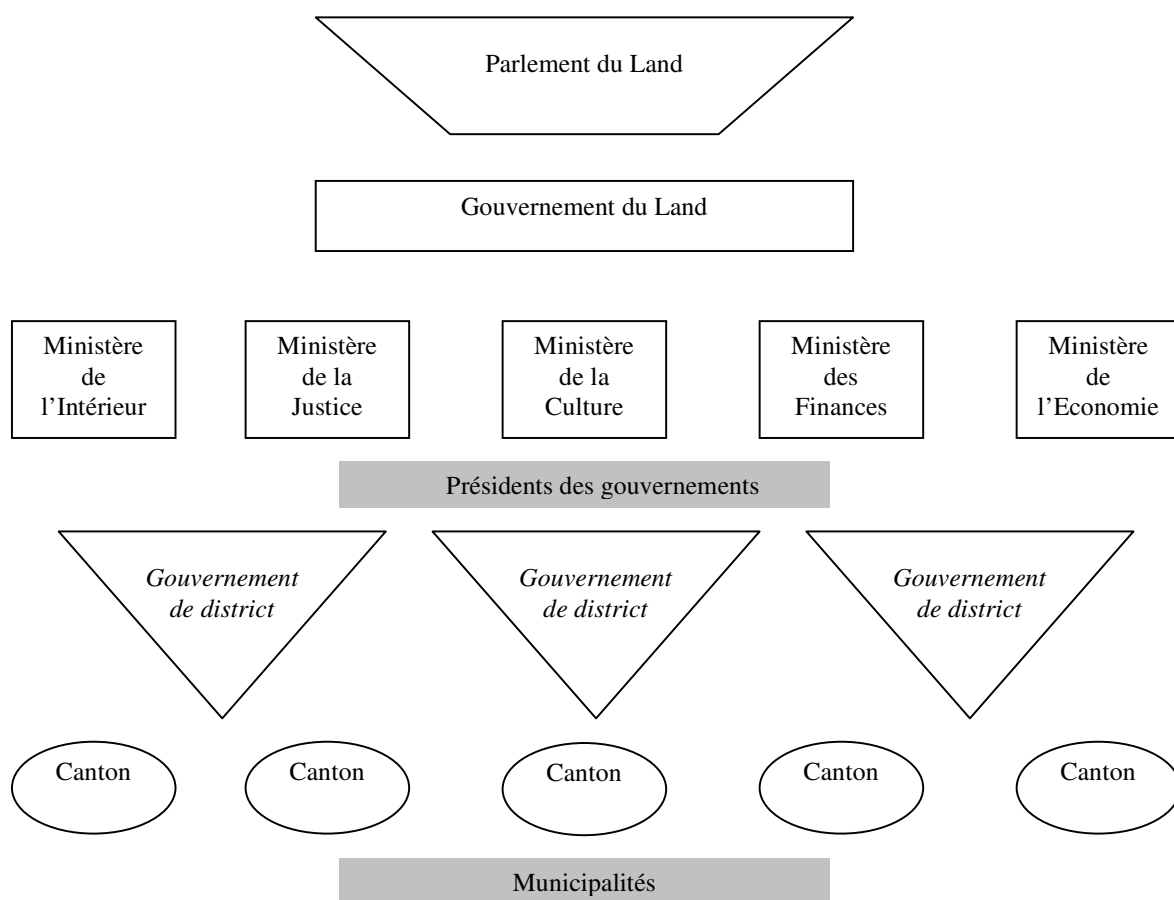
Le système parlementaire de la République fédérale d'Allemagne prévoit deux représentations : la représentation du peuple élue directement compte environ 600 députés (*Bundestag*) ; la représentation des Länder (*Bundesrat*) est désignée par les seize gouvernements des Länder. Le *Bundesrat* agit avant tout pour les lois qui touchent les intérêts essentiels des Länder. La détermination des lignes directrices de la politique allemande et la nomination des ministres fédéraux reviennent au *Bundeskanzler*, le Chancelier Fédéral. Le chef d'État est le *Bundespräsident*, qui n'est pas élu directement par le peuple mais par la *Bundesversammlung* ; ce

comité est constitué de tous les députés du *Bundestag*, de tous les représentants du *Bundesrat* et d'un petit nombre de personnalités de la vie publique choisies par les partis.

D'après la *Grundgesetz* (GG), l'État et l'administration sont organisés de bas en haut, c'est-à-dire des municipalités jusqu'à l'État Fédéral en passant par les Länder. La législation concernant les tâches régionales incombe à chaque Land, les missions ayant trait à l'ensemble de l'État restent sous la responsabilité de l'État Fédéral. La *Grundgesetz* est complétée par l'*Einigungsvertrag* (le Traité d'Unification) du 31 août 1990 entre la RDA et la République fédérale, qui a valeur constitutionnelle et qui vaut aussi pour la bibliothéconomie. Les tâches administratives sont assurées en grande partie par les municipalités et les Länder. L'exercice de la justice est en première ligne une fonction des Länder (c'est-à-dire des tribunaux des Länder). Les tribunaux les plus élevés sont par contre des institutions de l'État Fédéral. Le tribunal le plus haut est le *Bundesverfassungsgericht* (Tribunal Fédéral Constitutionnel) à Karlsruhe. Les municipalités, les Länder et l'État Fédéral ont leurs propres droits souverains et chaque Land possède sa propre constitution. Ils perçoivent des revenus financiers grâce aux ressources fiscales qui leur reviennent.



**Le diagramme montre la structure fédérale à trois niveaux de l'État et de l'administration politique en RFA sous forme d'une pyramide**



### Modèle de la structure administrative d'un Land

La responsabilité pour toutes les affaires culturelles, pour la science et pour l'art ainsi que pour l'éducation revient en grande partie aux Länder. Les villes et les municipalités sont également partie prenante de cette « souveraineté culturelle ». Dans le cadre des règlements de l'ordre municipal de leur Land, elles exercent des compétences propres (autonomie culturelle municipale). Il n'existe pas de « loi sur les bibliothèques » en Allemagne. Cependant quelques groupes régionaux de la DBV sont à l'origine de mouvements pour la création de lois sur les bibliothèques au niveau des Länder. Il n'existe pas non plus de Ministère fédéral de la culture. L'État Fédéral s'efforce toutefois depuis 1998 de concentrer ses différentes missions culturelles sous la responsabilité d'un ministre d'État « chargé par le gouvernement fédéral des affaires culturelles et des médias » ; Celui-ci est également le représentant du gouvernement fédéral à l'étranger pour toute question touchant à la culture. D'après le changement de la *Grundgesetz* entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2006 (Réforme du Fédéralisme), la répartition du pouvoir législatif entre l'État Fédéral et les Länder a été redéfinie, c'est-à-dire que les quelques compétences de l'État dans le domaine de la culture ont été presque entièrement supprimées et ses compétences dans le domaine de l'éducation fortement réduites. Toujours est-il que « l'apprentissage tout au long de la vie » reste dans les compétences du gouvernement fédéral tandis qu'une promotion financière de la culture à ce niveau est exclue depuis lors.

Comme certains projets gardent une importance générale dans le domaine de la science et de la recherche, il est encore possible pour l'État Fédéral de soutenir dans des limites étroites

certaines *Gemeinschaftsaufgaben*, c'est-à-dire des missions communes. Celles-ci concernent avant tout l'aménagement et la construction d'établissements d'enseignement supérieur ainsi que l'« accord-cadre d'aide à la recherche » (*Wissenschaftsgemeinschaft Gottfried Wilhelm Leibniz* – WGL : Communauté Scientifique Gottfried Wilhelm Leibniz). Quelques institutions créées par l'État Fédéral ou les Länder et quelques accords touchent également les bibliothèques : ainsi le *Bundesministerium für Bildung und Forschung* (BMBF : Ministère Fédéral pour la Formation et la Recherche) subventionne entre autres la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* ainsi que plusieurs bases de données et des études de développement dont le programme IuD d'aide à l'information et à la documentation. Il soutient également la mise en place de bibliothèques numériques et le développement des centres d'information spécialisée.

Alors que les Länder considèrent le changement de la Grundgesetz de 2006 comme un renforcement de leur autonomie culturelle et éducative, de nombreux critiques craignent une tendance au développement de particularismes, la réduction sensible des moyens attribués à la culture et à l'éducation ainsi qu'un éparpillement des standards à cause d'un manque de règlements harmonisés.

L'approbation des lois dans chaque Land est du ressort des parlements, nommés *Abgeordnetenhaus* ou *Bürgerschaft* dans les villes-états, *Landtag* dans les autres Länder. Les Länder sont dirigés politiquement et administrés par des *Landesregierungen* (Gouvernements des Länder), à la tête desquels se trouve un *Ministerpräsident* ou un *Regierender Bürgermeister* (Maire Dirigeant) pour les villes-états. Au sein d'un cabinet de 8-10 personnes (le *Senat*), les *Kultusministerien* (Ministères de l'éducation et des affaires culturelles) sont responsables des bibliothèques de lecture publique d'un Land et les *Wissenschaftsministerien* (Ministères de la science) des bibliothèques scientifiques. Dans les grands Länder, il existe des autorités d'État intermédiaires (entre autres les gouvernements de districts, les bureaux de région, les directions de surveillance, de structure et d'autorisation) responsables administrativement soit d'une certaine partie du Land (par exemple la *Regierungsbezirk*, c'est-à-dire le district) soit d'un domaine particulier. L'une des fonctions essentielles de ces autorités est le contrôle étatique sur les municipalités (*Kommunalaufsicht*). La sphère d'action des *Büchereistellen* (Établissements de conseil pour les bibliothèques mis en place ou financés par la plupart des Länder comptant entre autres les *Fachstellen*, *Beratungsstellen* et les *Büchereizentralen*) se situe généralement au niveau du district. Là où les districts ont été abolis ou que les dispositifs de financement ont été centralisés, ces établissements sont responsables de tout le Land. Mis à part dans les villes-états, les *Landkreise* (cantons) et les *Kreisfreie Städte* (villes-cantons) assument la fonction d'autorité administrative de l'État en plus de leur mission originelle d'autogestion municipale.

En principe, les villes et les municipalités assument toutes les missions publiques dans leur région, tant que des lois du Land ou des lois fédérales ne prévoient pas d'autres règles. L'autogestion municipale comprend des missions obligatoires – comme l'aide sociale ou la mise en place d'écoles – et des missions dites volontaires, c'est-à-dire des missions que les communes peuvent fixer à leur guise et que l'on ne peut pas exiger d'elles : c'est le cas de l'ensemble du domaine culturel avec le financement de théâtres, d'orchestres, de musées et de bibliothèques. Lors des élections communales, les représentants politiques municipaux (conseil municipal, conseil général, maire) sont élus. Ils s'organisent en différentes commissions pour chaque domaine ; c'est en règle générale la commission culturelle qui est responsable politiquement de la bibliothèque municipale en tant que service d'intérêt général. Une administration municipale se subdivise – selon la taille du lieu et la structure de l'organisation – en *Dezernate* (divisions), *Fachbereiche* (unités) et *Ämter* (services). La bibliothèque municipale peut être un service autonome ou une subdivision du service culturel et éducatif. Les musées municipaux, les

archives, les *Volkshochschulen* (universités populaires) et les écoles de musique connaissent une attribution similaire. De nombreuses municipalités se sont séparées de certains dispositifs de l'administration centrale et ont adopté de nouvelles formes d'organisation et de fonctionnement sous la forme de régies directes gérées commercialement. Aujourd'hui plusieurs bibliothèques de taille moyenne à importante ont également connu cette transition. Une telle régie est dirigée par la direction et le comité d'entreprise qui compte en règle générale parmi ses membres des Conseillers municipaux.

Divers revenus fiscaux couvrent les besoins financiers de l'État Fédéral, des Länder et des municipalités. Parmi la part du produit total des impôts qu'il leur revient, les municipalités et les Länder bénéficient d'une partie qu'ils peuvent utiliser librement et une autre partie qu'ils doivent utiliser à des fins précises. Les municipalités peuvent fixer leurs propres taxes et impôts municipaux (par exemple les taxes professionnelles, les impôts fonciers) alors que les cantons sont financés par les contributions annuelles des municipalités du canton. Les dépenses pour les bibliothèques financées par les municipalités et l'État sont couvertes par les revenus globaux. Le montant des dépenses et des revenus est indiqué dans les plans budgétaires annuels votés par les parlements. Dans le cadre de la modernisation actuelle de l'administration, qui doit aboutir à une orientation plus importante vers les services au public, à un nouveau schéma de la structure de l'organisation et à une transparence accrue des dépenses des institutions publiques, la gestion financière est également réformée. D'ici 2010, toutes les municipalités auront abandonné la gestion budgétaire administrative pour adopter la comptabilité à partie double du secteur privé et à la budgétisation.

## ***Le système éducatif***

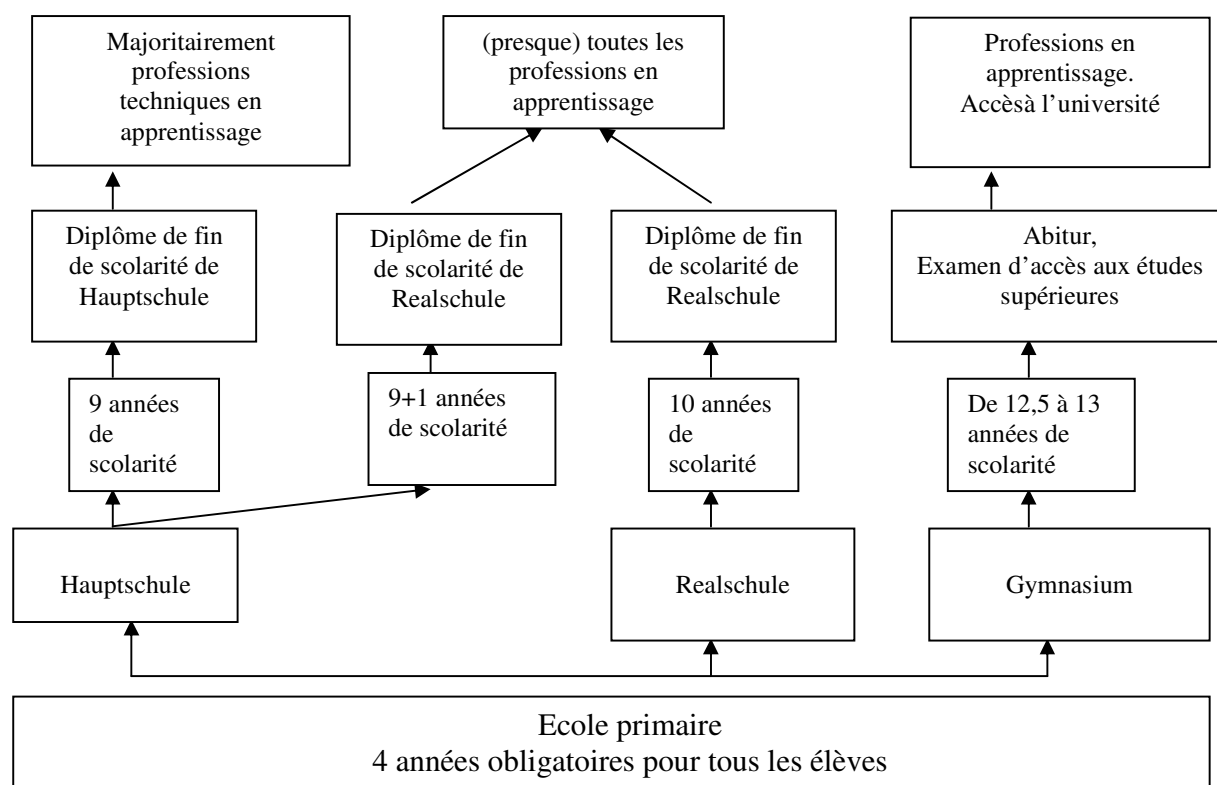
### **Les écoles de formation générale**

Le système éducatif allemand est très fortement marqué par la structure fédérale de l'Allemagne. La grande majorité des écoles et des établissements d'enseignement supérieur sont des institutions publiques. Au sein de leur politique éducative et culturelle, les Länder accordent naturellement une importance moindre aux bibliothèques qu'aux écoles et aux établissements de formation, légalement dans leur domaine de compétence en raison de leurs rôles pédagogiques et éducatifs traditionnels. Dans le cadre de la souveraineté culturelle des Länder, eux seuls sont habilités à fixer la législation pour l'éducation et l'enseignement. La plupart des écoles dépendent financièrement des municipalités et des associations intercommunales, une partie toujours plus importante se trouve sous tutelle privée ou ecclésiastique. Alors que l'organisme de tutelle de l'école doit couvrir les dépenses matérielles (bâtiment, aménagement et entretien), les Länder assument les frais du personnel enseignant.

Selon l'orientation politique du gouvernement de chaque Land, des différences dans l'organisation du système scolaire apparaissent. Pour assurer au niveau fédéral une base commune, la *Ständige Konferenz der Kultusministerien der Länder* (KMK : Conférence permanente des Ministères de l'éducation et des affaires culturelles des Länder) agit en instance médiatrice : la KMK émet par exemple des recommandations sur les questions de la durée de la scolarité, du contenu des programmes d'enseignement, de l'évaluation des performances scolaires ou de la reconnaissance mutuelle des examens et des diplômes. La *Hochschulrektorenkonferenz* (HKR : Conférence des Recteurs de l'enseignement supérieur) joue un rôle similaire pour les établissements d'enseignement supérieur.

En 2005, on comptait en Allemagne environ 40 000 écoles totalisant 400 000 classes, environ 672 000 enseignants et 9,6 millions d'élèves ; la proportion moyenne d'immigrés parmi les élèves se montait à 9,9%. En 2005, quelque 835 000 enfants ont été nouvellement scolarisés dans les écoles primaires, 1,6 millions de jeunes (représentant environ 72% des jeunes sortant de l'école) se sont décidés pour une formation professionnelle ; 0,6 millions (28% des jeunes sortant de l'école) ont commencé des études dans un établissement d'enseignement supérieur.

L'école est gratuite dans tous les Länder. L'école est obligatoire de 6 à 18 ans. Après l'école primaire (en principe 4 ans), les élèves continuent leur scolarité dans un autre type d'établissement (*Hauptschule*, *Realschule* ou *Gymnasium*). Dans quelques Länder seulement, il existe des *Gesamtschulen*, dans lesquelles les différents types d'écoles sont intégrés. Les élèves qui commencent une formation professionnelle doivent aller dans une *Berufsschule*, une école professionnelle. Jusqu'en 2010, le baccalauréat, qui sanctionne la fin de la scolarité au *Gymnasium*, doit être atteint dans tous les Länder après 12 années de scolarité (contre 13 auparavant). Seule une petite partie des écoles sont dotées de bibliothèques satisfaisantes financées par leur organisme de tutelle, principalement les *Gymnasien* et les *Gesamtschulen*. Le taux tourne autour de 15%, tendance légèrement à la hausse.



Modèle de la structure à trois niveaux du système scolaire en Allemagne

## La formation professionnelle

La *Berufsbildungsgesetz* (Loi sur la formation professionnelle) fixe les fondements et les principes de la formation professionnelle en Allemagne. Le constituant principal et le trait

caractéristique de la formation professionnelle initiale sont, dans la plupart des branches, ce que l'on appelle communément le « système dual » ; il repose sur les actions conjointes de deux institutions fondamentalement différentes, d'un côté les entreprises privées, de l'autre, les écoles professionnelles publiques. Alors que les municipalités financent les écoles professionnelles et que les Länder assument la responsabilité de l'organisation des cours, l'État Fédéral est également engagé dans la formation professionnelle, et ce par la détermination des conditions cadres. Le contrôle de l'application des directives de l'État au sein des entreprises incombe aux chambres de commerce et de l'industrie et aux chambres professionnelles. Les organisations patronales et les syndicats se mettent d'accord sur la formulation des contenus des formations au sein de commissions.

La plupart des jeunes débutent leur apprentissage après la *Hauptschule*, la *Realschule* ou le *Gymnasium*. Parallèlement ils doivent suivre des cours ayant trait à leur futur métier dans une école professionnelle encadrant la pratique. Les apprentis signent un contrat par lequel les employeurs s'engagent à laisser aux jeunes le temps nécessaire pour suivre les cours de l'école professionnelle. En règle générale, la formation dure trois ans. À la fin de leur apprentissage, les élèves doivent subir un examen qui est organisé par une institution indépendante, le plus souvent les chambres de commerce et de l'industrie ou les chambres de l'artisanat. Le diplôme final est reconnu dans tout le secteur économique.

Au sein des bibliothèques, il n'existe qu'un métier dont la formation repose sur le système dual. Il fut créé en 1999 en remplacement du précédent métier d'« *Assistent an Bibliotheken* » (assistant en bibliothèque) : lors d'une formation de trois ans, les élèves ayant suivi les enseignements d'une *Hauptschule*, d'une *Realschule* ou d'un *Gymnasium* peuvent se former au métier de « *Fachangestellter für Medien- und Informationsdienste* » (FAMI : employé spécialisé dans les médias et les services d'informations) avec cinq options différentes (bibliothèques, archives, centres de documentation et d'information généraux, archives photographiques, centres de documentation médicaux).

### **Le secteur des médias public et privé : les archives photographiques (Bildstellen), les centres-multimédias (Medienzentren) et les fournisseurs commerciaux**

L'importance croissante des médias audiovisuels et numériques dans le domaine de l'éducation a contribué à l'élargissement du champ des fonctions des *Bildstellen* et des *Medienzentren* apparus en Allemagne dans les années 1930.

Aujourd'hui, il existe environ 600 *Medienzentren* financés par les villes et les cantons ainsi que 15 *Landesmedienzentren* (Centres-multimédias du Land) qui soutiennent l'éducation aux médias dans les écoles et les bibliothèques scolaires et qui participent activement à l'amélioration des compétences des élèves et des enseignants dans ce domaine. Leurs missions englobent entre autre l'acquisition et la mise à disposition de médias audiovisuels, leur didactisation pour des objectifs éducatifs, le conseil en matière d'utilisation et d'achat de documents (vidéos, films, DVD, logiciels éducatifs, CD-ROM) et de matériel audiovisuel (magnétoscopes, appareils photo numériques, appareils de projection de films, ordinateurs) ainsi que la diffusion de connaissances sur la didactique des médias et sur leur influence. Ainsi lors de la réalisation de projets cinématographiques dont ils participent à la conception, les enfants et les adolescents acquièrent des connaissances et des habiletés qui pourront leur être utiles pour leur vie quotidienne ou pour leur vie professionnelle future. En tant que partenaires des écoles et du personnel enseignant, relayés également par les bibliothèques scolaires et les bibliothèques de lecture publique, ce sont

des antennes importantes stimulant une approche à la fois critique et créative des nouveaux médias.

Si l'on considère l'ensemble du marché multimédia, à la fois public et commercial, l'Allemagne, avec environ 350 journaux et 100 chaînes de télévision disponibles, compte, après le Japon, le Royaume-Uni et la Suisse, parmi les pays avec la plus grosse densité de médias : la presse quotidienne vend environ 25 millions de journaux par jour ; 38 millions de récepteurs radio et 34 millions de récepteurs TV sont déclarés. Quelque 60% des foyers allemands sont aujourd'hui équipés d'un ordinateur personnel avec un accès Internet, la tendance étant à la hausse.

Outre la presse et les chaînes de radio et de télévision publiques et privées, l'industrie cinématographique, l'industrie de la musique et le secteur du divertissement avec les jeux électroniques jouent un rôle grandissant au niveau social et économique. Le développement de l'industrie du divertissement et des médias va être marquée par la numérisation des contenus et des circuits de commercialisation. La vente et la location commerciale de films sur DVD et de jeux d'ordinateur et de console connaissent une véritable explosion avec des taux de croissance supérieurs à la moyenne. Depuis longtemps, toutes les formes de documents et toutes les branches du divertissement – livre, film, musique, Internet et jeu – sont liées les unes aux autres, également en ce qui concerne leur commercialisation et leur promotion, et elles influencent la vie quotidienne et le mode de vie de tout un chacun. Les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques scientifiques réagissent à cette évolution et enrichissent continuellement leur collection en documents multimédia et numériques et elles offrent un nombre croissant d'accès Internet ; mais elles n'ont réussi que partiellement à suivre les progrès fulgurants de la technique et de la diversité de l'offre documentaire.

### **La formation continue professionnelle**

La formation continue poursuit deux objectifs principaux en Allemagne : d'une part actualiser les qualifications professionnelles pour se remettre à niveau en ce qui concerne les derniers développements technologiques et l'organisation du travail ; d'autre part, approfondir et élargir les connaissances spécialisées. Ce sont des entreprises privées qui financent généralement la formation continue professionnelle. Mais l'État, les Länder et les municipalités sont également partie prenante de la formation de leurs employés avec leurs propres académies et *Fachschulen* (Écoles spécialisées) et avec de riches programmes internes de formation en ligne. Parallèlement aux entreprises et aux *Fachschulen*, il existe un marché de fournisseurs privés, par exemple les *Technische Akademien* (Académies techniques), les *Bildungswerke der Wirtschaft* (Œuvres de formation de l'économie) ou les *Berufsbildungswerke* (Œuvres de formation continue professionnelle) dépendant des syndicats. Rien que dans le domaine des bibliothèques, au niveau national, plus de 25 organisations d'État ou privées entrent en scène, proposant parfois une volumineuse offre de formations.

### **La formation des adultes et les *Volkshochschulen* (Universités populaires)**

À côté des possibilités de formation continue professionnelle, la formation des adultes contribue de manière importante à la formation générale. La formation des adultes, à la différence de l'école, échappe largement au contrôle de l'état. Les *Volkshochschulen* (VHS), qui existent en Allemagne depuis environ 80 ans, sont les principaux organismes de formation pour les adultes. Aujourd'hui il existe environ mille *Volkshochschulen*, financées par les communes, les cantons, les Églises, les syndicats et des associations privées. Les disciplines enseignées dans les VHS

sont très variées et ouvertes à tous. L'inscription est cependant payante. Parallèlement, de nombreuses organisations privées et soutenues par l'État offrent des cours à distance, notamment des formations par le biais d'Internet, qui, ces sept dernières années, se sont diversifiées et ont gagné en importance.

La coopération entre les bibliothèques municipales de lecture publique et les organismes de formation pour adultes est généralement encore nettement insuffisante. Dans quelques municipalités, on observe cependant des avancées prometteuses : direction commune à la *Volkshochschule* et à la bibliothèque, partage de locaux favorisant la mise en place de centres d'auto-apprentissage, projets pilotes initiés dans plusieurs villes.

## **Universités et autres établissements d'enseignement supérieur**

En Allemagne, presque deux millions d'étudiants sont inscrits dans environ 330 établissements allemands d'enseignement supérieur. Les experts prévoient que d'ici 2014, le nombre d'étudiants aura augmenté d'un demi-million pour atteindre environ 2,6 millions. Parmi les institutions destinées à la recherche, à l'enseignement et à l'étude, on compte, à côté des 80 universités, environ 100 établissements universitaires multidisciplinaires, techniques, médicaux, théologiques, d'art ou de musique, ainsi que 156 *Fachhochschulen* (instituts spécialisés de l'enseignement supérieur) et les deux universités de l'armée. Pour la plupart, ce sont des établissements d'État financés par les Länder. Outre les quelque 45 établissements financés par l'Église reconnues par l'État, de plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur voient le jour, financés par des fondations privées ou des entreprises, avec des cursus et des profils spécifiques. Les enseignants comme l'ensemble du personnel des institutions d'État sont recrutés comme fonctionnaires ou employés de la fonction publique. Grâce à leur autonomie fixée par la loi, les établissements de l'enseignement supérieur ont le droit de déterminer de manière indépendante des règlements importants, comme le règlement des examens. Jusqu'au vote de la réforme du fédéralisme entré en vigueur le 1.9.2006, il existait au niveau fédéral une loi cadre de l'enseignement supérieur, la *Hochschulrahmengesetz* (HRG). D'autre part, l'aide à la recherche, l'accès à l'enseignement supérieur et les bourses pour les étudiants (Bafög) sont déterminées légalement au niveau fédéral ; En raison de la *Hochschulbauförderungsgesetzes* (HBFüG : Loi d'aide au financement et à la construction des établissements de l'enseignement supérieur), l'État Fédéral participe à hauteur de 50 % aux frais de construction des locaux de l'enseignement supérieur et à la dotation standard en équipements informatiques et en documentation scientifique. A partir de 2007, dans le cadre du projet « L'initiative d'excellence » mis en place par l'État et les Länder, l'État va soutenir financièrement la mise en place d'« universités d'élite » capables de concurrencer les établissements de recherche et de formation sur le plan international.

La mise en place dans toutes les universités allemandes des cursus de bachelor et de master préconisés par le processus de Bologne de 1999 doit être achevée d'ici 2010 dans tout le pays. Les diplômes traditionnels, comme le *Diplom*, le *Magister*, ou le *Staatsexam* doivent alors être supprimés. On a pu également remarquer quelques efforts isolés pour privatiser certains établissements de formation jusque-là publics, comme par exemple en Rhénanie du nord – Westphalie.

Alors qu'aux États-Unis, les dépenses publiques destinées aux établissements de l'enseignement supérieur s'élèvent à environ 1,1 % du produit intérieur brut et les dépenses privées à environ 1,2 %, les chiffres allemands atteignent respectivement 1 % et 0,1 % ; en Suède et en Finlande, les dépenses totales représentent dans chaque pays 1,7 % du produit intérieur brut.

La majorité des Länder a maintenant introduit des frais de scolarité pour les étudiants. Ces revenus supplémentaires sont mis à disposition du budget des établissements pour maintenir la qualité de l'enseignement.

Les bibliothèques universitaires sont destinées en première ligne aux enseignants et aux étudiants en tant que service d'information ; mais l'ensemble de la population peut aujourd'hui y avoir accès. Elles sont intégrées de manière relativement stable dans les structures universitaires grâce à des lois, des décrets et des ordonnances des Länder. Leur existence est ainsi assurée à long terme. Cependant, ces principes sont actuellement de nouveau remis en partie en cause dans certains Länder par les nouvelles lignes directrices de construction d'université qui considèrent la bibliothèque comme une division du centre de calcul.

En Allemagne, les établissements de l'enseignement supérieur appartiennent à l'un des types suivants :

- Universités, *Technische Hochschulen* (établissements universitaires techniques) et *Gesamthochschulen* (établissements universitaires multidisciplinaires) : les élèves ayant fréquenté le cycle supérieur de l'enseignement secondaire général ou professionnel et qui ont satisfait aux épreuves de fin de scolarité (en général après 12 ans) ont accès aux universités ou à tout autre établissement de même niveau. La durée effective des études s'élève en moyenne à six ans bien que la durée d'études réglementaire de la plupart des disciplines enseignées ne soit que de quatre ans et demi. Les frais de scolarité nouvellement mis en place doivent contribuer entre autre à la réduction de la durée des études. Les villes qui comptent le plus grand nombre d'étudiants sont Berlin (trois universités totalisant 110 000 étudiants), Cologne (64 000 étudiants), Munich et Münster (avec chacune 44 000 étudiants), Hambourg (40 000 étudiants) et Bonn (38 000 étudiants)
- *Fachhochschulen* (instituts spécialisés de l'enseignement supérieur) : les cursus des 156 *Fachhochschulen* se démarquent des cursus des universités par une orientation plus marquée en direction de la pratique et des applications. La durée réglementaire des études est comprise entre trois et quatre ans, la durée effective des études y est à peine supérieure. Environ 25-28 % des étudiants choisissent de suivre un cursus de *Fachhochschule*.
- *Kunsthochschulen* (établissements universitaires d'art) : il existe des établissements de l'enseignement supérieur distincts consacrés aux arts plastiques, au design, au théâtre, à la musique, au cinéma et à la télévision. L'admission est soumise à un examen d'entrée.

Dans d'autres Länder, il existe d'autres types d'établissements comme les *Pädagogische Hochschulen* (instituts de formation des enseignants) et les *Berufsakademien* (académies professionnelles qui offrent un cursus en alternance).

En résumé, il est intéressant de constater que, considéré dans un contexte international, l'enseignement en Allemagne présente deux particularités. D'une part, la souveraineté culturelle des Länder conditionnée par le fédéralisme donne lieu à un système éducatif général largement autonome. Cette autonomie a été renforcée par la réforme du fédéralisme de 2006. D'autre part, le législateur remet aux entreprises une partie de la formation professionnelle, en leur confiant l'aspect pratique de la formation professionnelle.

Le système éducatif en Allemagne se caractérise avant tout par un degré important de coopération interinstitutionnelle pour répondre aux besoins individuels de formation. Il vise à la perméabilité et à l'égalité des chances. Ainsi, il n'est plus rare aujourd'hui que d'anciens élèves de *Hauptschule*, après diverses qualifications supplémentaires, puissent suivre des études universitaires. Dans le secteur de la formation tertiaire, deux formes d'établissements

d'enseignement supérieur sont en concurrence : d'une part les *Fachhochschulen* et les *Berufsakademien*, aux cursus courts et concrets, et d'autre part les universités, moins attractives pour les métiers pratiques. Cependant le processus de Bologne, en académisant les cursus des *Fachhochschulen*, efface de plus en plus la frontière entre les deux.

Les études internationales PISA ont également pointé certains déficits en Allemagne. Par exemple les élèves issus de milieux peu scolarisés et socialement bas ou issus de familles d'immigrés atteignent en moyenne des niveaux scolaires et professionnels nettement plus mauvais que dans d'autres pays. Les efforts réalisés par l'État et des Länder depuis la publication des résultats des études PISA pour améliorer le niveau scolaire des jeunes portent essentiellement sur la promotion de la lecture. Depuis, un grand nombre d'activités scolaires et extrascolaires visent à augmenter la motivation et le plaisir de la lecture des enfants et des adolescents de tous les milieux. Dans certains Länder des programmes spéciaux ont été mis en place grâce auxquels les bibliothèques publiques peuvent réaliser des actions créatives de promotion de la lecture en partenariat avec les jardins d'enfants et les écoles. En outre la Fondation *Lesen* (Lire) fondée en 1988 à Mayence, s'implique dans la promotion de la lecture. Sous le patronage de Président fédéral, fortement soutenue par le *Börsenverein des Deutschen Buchhandels* et par d'autres partenaires du monde des médias, elle organise au niveau national des projets de promotion, des campagnes scolaires et des actions dans les librairies. L'*Akademie für Leseförderung* (Académie de promotion de la lecture) de la Fondation *Lesen* fut créée en 2004 à la bibliothèque Gottfried Wilhelm Leibniz à Hanovre pour former des intervenants.

### **Les librairies et les éditeurs**

Parmi les partenaires les plus importants des bibliothèques, il ne faut pas oublier les libraires et les éditeurs. En Allemagne, leur histoire remonte au Moyen-Âge. Non seulement ils ont une signification culturelle exceptionnelle mais ils représentent aussi un facteur économique non négligeable. Les relations entre les bibliothèques et les éditeurs sont généralement bonnes mais il existe quelques pierres d'achoppement qui ont mené dans des cas isolés à des confrontations judiciaires, par exemple sur les questions des droits d'auteur et des licences. Les hausses de prix exorbitantes, en particulier pour les revues (électroniques), ont forcé les bibliothèques à abandonner certains abonnements.

L'Allemagne comptait en 2005 environ 2 770 éditeurs imposables, 5 120 librairies et plus de 80 diffuseurs-distributeurs. Une grande partie (6 255 entreprises) fait partie du *Börsenverein des Deutschen Buchhandels e. V.* (Association boursière de l'édition allemande). Cette fédération née à Leipzig en 1825 regroupe fabricants et diffuseurs de livres. Elle siège maintenant à Francfort/Main, où a lieu tous les ans depuis 1949 la plus grande foire du livre au monde, la *Internationale Frankfurter Buchmesse*. En 2006, 7 225 maisons d'édition y ont exposé. À cette occasion, le fameux *Friedenpreis des Deutschen Buchhandels* (Prix de la paix des Libraires Allemands) est remis chaque année. La traditionnelle foire du livre de Leipzig, qui a lieu tous les printemps, a su trouver un profil distinctif et elle s'est imposée au niveau international comme un rendez-vous important pour les auteurs et les livres. Le *Börsenverein* publie une revue spécialisée, le *Börsenblatt des Deutschen Buchhandels*, qui fait non seulement la promotion des nouvelles parutions mais qui contient également des articles rédactionnels sur le monde de l'édition. Le *Börsenverein* édite également le *Verzeichnis Lieferbarer Bücher* (VLB : Répertoire des livres disponibles), qui informe les libraires et les bibliothécaires sur tous les titres disponibles sur le marché et sur leur prix.

Exception aux règles de l'économie de marché et à l'instar d'autres pays, le prix de vente des livres est fixé en Allemagne. Le système de *Sammelrevers* pour la vente de produits éditoriaux à prix fixe, organisé dans le passé sur la base du droit privé et de la bonne volonté fut remplacé en octobre 2002 par une loi, dont le cœur est l'obligation de fixer et de publier des prix de vente impératifs. Seules quelques exceptions sont possibles dans des cas spécifiques. Parmi ces exceptions se trouve le rabais accordé aux bibliothèques qui s'élève à 5 % pour les bibliothèques scientifiques et à 10 % pour les bibliothèques de lecture publique, y compris les bibliothèques scolaires.

Le prix unique des livres en librairie garantit la diversité des titres en Allemagne, que seule l'offre diversifiée des titres en Grande-Bretagne arrive à égaler. Malgré l'offensive des nouveaux médias, la production éditoriale a toujours été croissante dans le passé. En 2006, elle se chiffrait à 90 000 nouveaux titres, dont 78 000 premières éditions. La littérature se trouve au premier rang (14 %) des nouvelles parutions ; la littérature jeunesse est également bien placée (7 %), suivie les autres domaines comme l'économie, la médecine, le droit, la théologie, etc. La grande majorité des nouveaux ouvrages paraît à Munich ; Berlin, Francfort-sur-le-Main, Stuttgart, Cologne et Hambourg sont également des lieux d'édition importants. Ces villes sont aussi celles qui possèdent le plus grand nombre de librairies.

Le nombre de traductions peut être considéré comme un indicateur de l'ouverture culturelle d'un pays. Environ 8% des livres parus en 2005 en Allemagne sont des traductions. Parmi les langues d'origine, l'anglais domine (60%) suivi au loin par le français (9,4 %). Le nombre de traductions est particulièrement élevé en littérature mais aussi en littérature jeunesse et dans le secteur des bandes dessinées. Les demandes de licences pour la traduction de titres allemands témoignent de l'ouverture du bloc de l'est à l'économie de marché : parmi les langues cibles, le polonais, le tchèque, le chinois, le russe, le coréen et l'espagnol se rangeaient en 2005 avant même l'anglais.

Dans de nombreux cas, le Goethe-Institut soutient la traduction d'ouvrages allemands dans d'autres langues. Cela est particulièrement important pour les ouvrages qui ne promettent pas de gains économiques notables.

### 3. La diversité des bibliothèques

#### *Les multiples facettes des bibliothèques en Allemagne*

##### **La diversité des autorités de tutelle**

La diversité des types de bibliothèques est l'une des principales caractéristiques qui distinguent le paysage bibliothéconomique allemand. Il n'est pas rare que les bibliothèques aient vu le jour à une époque historique précise et qu'elles soient donc intimement liées au développement historique, culturel et social de l'Allemagne et de son territoire. Comme elles sont souvent liées à un organisme précis, nous nous intéresserons tout d'abord aux différentes tutelles des bibliothèques dont les plus importantes sont : les institutions publiques, religieuses, et privées.

##### **Les institutions publiques**

###### *L'État fédéral*

Parmi les bibliothèques financées par l'État Fédéral, c'est avant tout la *Deutsche Nationalbibliothek* qu'il faut signaler, la bibliothèque nationale allemande sous l'autorité du Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (BKM). Citons également la *Bibliothek des Deutschen Bundestages* (Bibliothèque du Parlement Allemand) à Berlin, l'une des plus grandes bibliothèques parlementaires du monde avec ses 1,3 million de volumes, les bibliothèques des ministères fédéraux, des administrations fédérales, des tribunaux fédéraux, des centres de recherche fédéraux ainsi que les bibliothèques des deux universités de l'armée à Hambourg et à Neubiberg (près de Munich).

Mais, comme nous l'avons vu précédemment, la science et la formation, la culture et l'art font partie presque exclusivement des domaines de compétence des Länder. Les cas où l'État Fédéral finance des bibliothèques sont donc rares. Cependant, il participe au financement de quelques bibliothèques et institutions d'importance nationale. Ainsi l'État et les Länder subventionnent les quelque 80 instituts de recherche hors université réunis dans la *Wissenschaftsgemeinschaft Gottfried Wilhelm Leibniz* (WGL : Communauté scientifique Gottfried Wilhelm Leibniz) qui disposent de bibliothèques spécialisées correspondant à leur domaine de recherche. Les *Zentrale Fachbibliotheken für Medizin, Technik und Wirtschaft* (Bibliothèques spécialisées centrales de médecine, de technique et d'économie) sont elles-mêmes membres de cette communauté. Les grands organismes de recherche comme la *Max-Planck-Gesellschaft*, la *Fraunhofer-Gesellschaft* ou la *Hermann von Helmholtz-Gemeinschaft Deutscher Forschungszentren*, qui possèdent d'importantes bibliothèques spécialisées, bénéficient également d'un financement mixte.

###### *Les Länder*

À cause de leur souveraineté culturelle reconnue par la constitution, les Länder sont en Allemagne la tutelle la plus importante pour les bibliothèques scientifiques. Dans le domaine de compétence des Länder s'inscrivent en effet presque tous les établissements d'enseignement supérieur et donc leurs bibliothèques ainsi que les bibliothèques d'État, du Land et les bibliothèques régionales. Les bibliothèques des parlements, celles des administrations et des institutions de recherche des Länder, celles des archives d'État et des musées sont aussi à leur charge.

### *Les municipalités*

Les bibliothèques de lecture publique sont en règle générale financées par les villes et les municipalités. La constitution là encore, dans le cadre de l'autogestion communale, les autorise à financer une bibliothèque municipale, appelée *Stadtbibliothek* ou *Gemeindebücherei*, droit dont elles usent fréquemment (services d'intérêt général culturels). Dans certains Länder, les districts financent leurs propres bibliobus, leurs bibliothèques centrales ou des bibliothèques complémentaires de district ainsi que des centres régionaux en coopération avec le Land et les municipalités. Parfois, ils accordent des aides financières aux municipalités pour leur bibliothèque.

### *Les fondations dépendant du droit public*

Plusieurs institutions dépendant du droit public financent d'importantes bibliothèques. Ainsi la *Stiftung Preußischer Kulturbesitz* (Fondation du patrimoine culturel prussien) gère la *Staatsbibliothek zu Berlin*, et la Fondation *Klassik Stiftung Weimar* la Bibliothèque Herzogin Anna Amalia. Citons encore les Fondations *Franckesche* à Halle an der Saale avec leur bibliothèque centrale du même nom et la Fondation *Germanisches Nationalmuseum* à Nuremberg avec son importante bibliothèque spécialisée. La *Zentral- und Landesbibliothek Berlin* a le statut d'une fondation. Elle abrite la *Berliner Stadtbibliothek* (Bibliothèque Municipale de Berlin) et l'*Amerika-Gedenk-Bibliothek* (AGB : Bibliothèque Commémoriale Américaine) et la *Senatsbibliothek* (Bibliothèque du Sénat). En 2007, elle a également intégré la *Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaft* (Bibliothèque centrale allemande pour les sciences économiques).

## **Le financement par les Églises**

Aussi bien l'Église catholique que l'Église évangélique possèdent un grand nombre de bibliothèques. Les bibliothèques de cathédrales, de diocèses et les bibliothèques ecclésiastiques au niveau du Land font partie des bibliothèques spécialisées en sciences humaines, tout comme les bibliothèques des séminaires et d'autres institutions et associations religieuses. En outre les bibliothèques des universités confessionnelles, comme par exemple celle de l'Université catholique d'Eichstätt, font partie intégrante des bibliothèques scientifiques. Les Églises financent au niveau de leur paroisse de petites bibliothèques de lecture publique, gérées le plus souvent à titre bénévole. Dans un nombre assez élevé de régions rurales, les bibliothèques paroissiales assurent la fourniture primaire en documentation, à cause du manque d'institutions municipales.

## **Le financement privé**

Les organismes privés finançant une bibliothèque peuvent aussi bien être des entreprises, des associations que des personnes privées. Pour satisfaire leurs besoins de recherche et de développements, beaucoup de grandes entreprises possèdent leurs propres centres d'information. Ces bibliothèques se sont spécialisées par rapport aux besoins des employés de l'entreprise et, le plus souvent, ne sont pas accessibles au public. Certaines associations à but économique, socioprofessionnel, scientifique ou idéologique gèrent également des bibliothèques scientifiques spécialisées pour soutenir leur travail. Les personnes privées propriétaires de grandes bibliothèques ouvertes au public sont devenues rares en Allemagne. Dans quelques cas exceptionnels seulement, des collections privées sont restées aux mains de la noblesse (Ratisbonne, Sigmaringen). Les *Öffentlichen Bücherhallen* de la ville-état de Hambourg sont

elles aussi sous l'autorité d'une fondation de droit privé. Fondé en 1899, ce réseau est reconnu comme le plus grand réseau de bibliothèques municipales en Allemagne.

### **La diversité des types de bibliothèques**

La source de financement – publique ou privée – des bibliothèques n'est pas le seul point de distinction : leur évolution historique, la taille et la composition de leurs collections et le cercle de leurs utilisateurs constituent également des éléments importants de classification. Ce sont cependant leurs missions et leurs fonctions qui vont être déterminantes pour les différencier. Dans la réalité, on assiste à de nombreux recouvrements en particulier pour ce qui est des bibliothèques ayant une double fonction (par exemple, *Stadt- und Landesbibliothek* : bibliothèque municipale et du Land). La classification qui suit considère donc comme critère déterminant seule la fonction centrale assumée par une bibliothèque.

### **Les bibliothèques à vocation nationale**

En plus de la *Deutsche Nationalbibliothek*, la Bibliothèque nationale allemande, une série d'autres grandes bibliothèques à vocation nationales jouent un rôle prépondérant dans le bibliothéconome allemande.

### **La Deutsche Nationalbibliothek**

À la différence de nombreux autres états, l'Allemagne n'a pendant longtemps pas eu de bibliothèque nationale à cause de son fractionnement territorial et des oppositions politiques internes.

La *Deutsche Bücherei* a été fondée par le *Börsenverein der Deutschen Buchhändler* avec le soutien de la ville de Leipzig et du royaume de Saxe en 1912. En 1945, après le partage de l'Allemagne, elle n'a plus été en mesure de remplir ses missions de bibliothèque et de bibliographie nationales pour la zone ouest. C'est pourquoi fut créée la *Deutsche Bibliothek* à Francfort/Main en 1946 sur une initiative des éditeurs et des bibliothèques. Avec la réunification de l'Allemagne en 1990, les deux institutions ont fusionné sous le nom *Die Deutsche Bibliothek*. En 2006, elle a été renommée *Deutsche Nationalbibliothek* (Bibliothèque nationale allemande) par voie législative. Elle est répartie entre Leipzig, Francfort/Main et Berlin où se situe la *Deutsches Musikarchiv* (DMA : Archives musicales allemandes) fondée en 1970. Les archives musicales seront rapatriées à Leipzig lorsque les travaux d'agrandissement de la *Deutsche Bücherei* y seront terminés.

Avec environ 27 millions d'unités documentaires, dont 13 à Leipzig, 9 à Francfort/Main ainsi que plus d'un million de documents musicaux et de documents sonores à Berlin, la Deutsche Nationalbibliothek est de loin la plus grande bibliothèque d'Allemagne. La « Loi sur la Deutsche Nationalbibliothek » entrée en vigueur le 29 juin 2006 définit ainsi sa mission : Collecter dans leur édition originale, inventorier, répertorier, cataloguer, indexer, conserver à long terme et mettre à disposition de la collectivité :

- les documents publiés à partir de 1913 en Allemagne et
- à partir de 1913 également : les documents publiés à l'étranger en allemand, les traductions en langue étrangère de publications de langue allemande et les documents sur l'Allemagne publiés dans une langue étrangère.

L'obligation de dépôt légal contraint chaque éditeur à remettre deux exemplaires de ses nouvelles parutions, qu'il s'agisse de publications imprimées, de microformes, de documents sonores, de documents audiovisuels ou de toute autre forme de représentation. D'après la

nouvelle loi, les documents sans support, c'est-à-dire les publications en ligne, sont également soumises à l'obligation de dépôt. Les directives légales sont précisées par la *Pflichtstückverordnung* (Décret sur l'exemplaire de dépôt légal) et les *Sammelrichtlinien* (Directives de collecte). La mission de collecte clairement définie fait de la Deutsche Nationalbibliothek la bibliothèque encyclopédique par excellence pour l'espace germanophone, c'est-à-dire qu'elle collecte et répertorie la littérature de tous les domaines du savoir. En raison de sa fonction de conservation, elle ne prête pas de documents mais met ses fonds à la disposition du public pour la consultation sur place.

La Deutsche Nationalbibliothek est non seulement la bibliothèque de conservation centrale et le centre d'archives musicales pour la République fédérale d'Allemagne, mais elle est également le centre bibliographique national. Dans ce cadre, elle réalise et publie la « *Deutsche Nationalbibliographie* » (DNB : Bibliographie Nationale Allemande), subdivisée en plusieurs séries. La référence bibliographique est à son tour le catalyseur de services centraux divers dont profitent des utilisateurs et des clients externes, en Allemagne et à l'étranger. Le transfert des données de la *Deutsche Nationalbibliographie* s'effectue sur différents supports d'information : par fiche titre, disquette, CD-ROM mais aussi grâce à la base de données en ligne (BIBLIODATA) et au téléchargement de données depuis un serveur FTP ou WWW. Différents formats sont disponibles : MAB, USMARC ou UNIMARC. Depuis 1974, le service CIP (Cataloging in Publication), de la Deutsche Nationalbibliothek, auquel contribuaient environ 5 500 maisons d'éditions avec 50 000 titres par an, permettait aux libraires et aux éditeurs aussi bien qu'aux bibliothèques de s'informer rapidement sur les nouvelles parutions. Cette mission est assurée depuis 2003 par un « *Neuerscheinungsdienst* » (service d'information sur les nouvelles publications) mis en place en coopération avec la *MVB (Marketing- und Verlagsservice des Buchhandels GmbH* : Service marketing et éditorial de l'édition) qui publie en version imprimée et numérique le « *Verzeichnis Lieferbarer Bücher* » (Répertoire des ouvrages disponibles).

La Deutsche Nationalbibliothek porte une attention toute particulière aux documents de l'émigration germanophone et de l'exil pendant le régime national-socialiste de 1933 à 1945. La *Sammlung Exil-Literatur* (Collection Littérature de l'exil) à Leipzig et la *Deutsches Exilarchiv* (Archives allemandes sur l'exil) à Francfort/Main rassemblent les ouvrages, les brochures et les revues publiées par les émigrants allemands à l'étranger ainsi que les legs de quelques émigrants et les archives des organisations d'exilés.

La *Deutsche Bücherei* à Leipzig abrite une bibliothèque internationale de recherche de documentation sur l'Holocauste. La *Anne-Frank-Shoah-Bibliothek* vise à donner accès à la littérature parue dans le monde entier sur la persécution et l'extermination des juifs européens et sur l'Allemagne national-socialiste. Font également partie de l'éventail des collections les publications traitant de la persécution d'autres peuples et communautés, qu'il s'agisse d'une persécution ethnique, politique, religieuse, ou autre.

Le *Deutsches Buch- und Schriftmuseum* (Musée du livre et de l'écriture) à Leipzig tient le rôle de centre de documentation sur la culture du livre. À une époque où les documents audiovisuels et électroniques entrent en concurrence avec le livre, la conservation de témoignages précieux de la culture du livre et de l'écriture prend toute sa signification. Ce musée, créé en 1884 est le plus ancien des musées sur le livre. Il présente à un large public ses fonds abondants et précieux dans le cadre d'expositions permanentes et temporaires.

Le *Zentrum für Buchhaltung* (Centre de préservation du livre à Leipzig), intégré jusqu'en 1998 à la *Deutsche Bücherei*, est maintenant une SARL consacrée à la conservation et la restauration du livre en tant qu'objet physique. Des dizaines de milliers de livres dont la matière première n'est pas constituée d'une base textile (drilles) mais de pâte de bois broyé, sont menacés depuis le

milieu du XIXe siècle par la dégradation acide. Avec des méthodes manuelles ou mécaniques, les papiers en danger sont renforcés par la méthode dite du dédoublement puis sont rendus résistants par une désacidification. Le microfilmage préserve en outre les textes des livres menacés.

La Deutsche Nationalbibliothek coopère avec des institutions bibliothéconomiques nationales et internationales et prend part à de nombreux projets. Citons par exemple : la formulation de règles, de standards et de normes communes, la gestion coopérative de listes d'autorité sous la forme de bases de données, le développement de stratégies et de méthodes de désacidification de masse, la définition d'un standard de métadonnées pour l'indexation des ressources numériques et numérisées, la fonction de centre ISSN national pour l'Allemagne.

La mission générale de la Deutsche Nationalbibliothek, limitée pour l'essentiel à la conservation de la littérature en langue allemande, la distingue des bibliothèques nationales d'autres pays qui acquièrent également les publications étrangères ou en langue étrangère les plus importantes. Elles sont ainsi devenues de grandes bibliothèques encyclopédiques possédant une collection considérable en littérature nationale et internationale. Ces missions sont prises en charge en Allemagne notamment par deux importantes bibliothèques encyclopédiques : la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* (Bibliothèque d'État de Berlin - Patrimoine Culturel Prussien, fondée en 1661) et la *Bayerische Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État de Bavière fondée en 1558) à Munich. Elles sont toutes les deux les héritières de bibliothèques de cour princière ; en raison de leurs collections hors du commun et de leurs nombreux services, elles exercent des fonctions nationales. Leurs vastes collections anciennes allemandes et internationales, leurs nombreux fonds spéciaux et leur participation aussi bien au programme d'acquisition spécifique du DFG qu'à la collecte des imprimés allemands font d'elles des bibliothèques encyclopédiques centrales ou nationales. Elles sont complétées par trois bibliothèques spécialisées centrales pour les sciences appliquées et, dans le domaine de la littérature nationale allemande, par les autres bibliothèques de l'*Arbeitsgemeinschaft Sammlung Deutscher Drucke* (Communauté de travail pour la collecte des imprimés allemands).

Statistiques générales 2005 : bibliothèques encyclopédiques nationales et bibliothèques spécialisées centrales

Nom de la bibliothèque	Taille du fonds en volumes	Nombre de prêts	Budget d'acquisition et d'équipement (en euros)	Utilisateurs actifs	Heures d'ouverture par semaine	Prêts entre bibliothèques, fournitures de documents
Berlin SBB	10,25 M	1,47 M	10,61 M	57 450	70,0	78 800
Frankfurt/M Leipzig Berlin DNB	15,30 M	0,95 M	2,16 M	39 112	79,0	13 000
Hannover TIB	2,55 M	0,65 M	8,76 M	11 530	57,5	491 000
Kiel	2,71	0,14 M	1,44 M	7 025	50,0	76 000

IfW/ZBW	M					
Köln ZBMed	1,40 M	0,57 M	4,80 M	6 000	73,0	484 000
München BSB	9,10 M	1,61 M	11,19 M	44 039	74,0	505 700

Source : Deutsche Bibliotheksstatistik, 2006, données du 31.12.2005.

## La Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

La *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* (SBB-PKK : (Bibliothèque d'État de Berlin - Patrimoine Culturel Prussien)) perpétue la tradition de la *Preußische Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État Prussienne), qui était l'une des plus grandes et des plus importantes bibliothèques encyclopédiques scientifiques d'Europe avant la Seconde Guerre mondiale. Son développement fut malheureusement stoppé de manière abrupte par les conséquences de la guerre et la partition de l'Allemagne. La réunification mit enfin un terme aux évolutions séparées de la *Deutsche Staatsbibliothek*, en charge avec la *Deutsche Bücherei Leipzig* des missions d'une bibliothèque nationale pour le territoire de la RDA et de la *Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz*, née des fonds restés à l'ouest de la précédente *Preußische Staatsbibliothek*. Dans ses deux sites du Berlin réunifié *Unter den Linden* et *Potsdamer Platz*, la *Staatsbibliothek* tente de retrouver son ancien rang de bibliothèque de recherche à la pointe du progrès et d'assumer des missions centrales pour la bibliothéconomie allemande.

La bibliothèque possède un fonds d'imprimés impressionnant. Plus de dix millions de livres et de revues de tous les domaines du savoir, de tous les pays, de toutes les époques et de toutes les langues sont mis à la disposition de la recherche. Des ouvrages relatifs à l'Europe de l'Est, à l'Asie de l'Est et à l'Orient, des imprimés officiels et des documents parlementaires, des publications des organisations internationales, des revues et des journaux ainsi que des livres jeunesse constituent les richesses de la collection. Avec 2,5 millions de microfiches et de microfilms, la *Staatsbibliothek* est bien représentée dans le domaine des microformes. Les collections spéciales de la bibliothèque sont d'une importance capitale. Citons entre autres : les manuscrits occidentaux (dont 18 300 manuscrits et 320 000 autographes), les collections musicologiques (dont 457 000 imprimés, 66 500 autographes musicaux), cartographiques (dont plus d'un million de cartes) et orientalistes (41 600 manuscrits). Les archives picturales possèdent un fonds impressionnant de 12 millions de documents : photos, œuvres graphiques, gravures, diapositives et autres représentations picturales.

La *Staatsbibliothek* assume de nombreuses tâches au sein du système national de fourniture de documents et d'information. Dans le cadre du programme des domaines spécifiques d'acquisition de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, elle gère plusieurs domaines d'acquisition dont les sciences juridiques. Dans le programme coopératif d'acquisitions *Sammlung Deutscher Drucke*, elle est responsable de la période s'étendant de 1871 à 1912. Elle collecte les documents officiels allemands et étrangers et les publications des organisations internationales.

Avec ses services bibliographiques, la bibliothèque renoue en partie avec les missions de la *Preußische Staatsbibliothek*. Elle réalise le catalogue collectif international des incunables, elle tient le fichier central des autographes, qui gère électroniquement aujourd'hui 1,2 millions de documents manuscrits, elle est impliquée dans plusieurs projets d'inventaire, par exemple pour les imprimés allemands du XVIe et du XVIIe siècle, et elle s'occupe de la gestion

bibliothéconomique de la base de données des périodiques. Enfin, il faut signaler que la *Staatsbibliothek zu Berlin* abrite l'agence ISBN internationale et l'agence ISMN internationale, qui visent toutes les deux à la diffusion des systèmes de numérotation normalisée, l'une pour les ouvrages et l'autre pour les éditions de musique imprimée.

Avec le numéro international normalisé du livre (ISBN), toute publication non périodique d'une maison d'édition est identifiée précisément par une combinaison de chiffres. Il s'agit d'un numéro jusqu'alors de 10 chiffres, depuis 2007 de 13 chiffres, qui est employé principalement dans les systèmes commerciaux de l'édition. La plupart des bibliothèques l'utilisent aussi pour leurs commandes et pour le catalogage informatisé. Le passage de 10 à 13 chiffres était nécessaire pour pouvoir prendre en considération de nouvelles maisons d'édition dans l'espace anglophone et en Europe de l'Est. L'ISBN 13 fait partie de l'European Article Number (EAN), à l'avenir utilisé également aux États-Unis. La série de chiffres « 978 » placée au début de l'ISBN indique des produits de l'édition ; l'attribution supplémentaire du groupe de chiffres « 979 » double le nombre de numéros disponibles.

## **La Bayerische Staatsbibliothek à Munich**

Avec un fonds de quelque 9 millions de volumes en allemand et en langue étrangère, la *Bayerische Staatsbibliothek* (BSB : Bibliothèque d'État de Bavière) à Munich est la deuxième plus grande bibliothèque encyclopédique scientifique de la République fédérale d'Allemagne. C'est également l'une des plus importantes collections de textes au monde. Elle est à la fois la bibliothèque centrale du Land de Bavière et l'administration d'état en charge de toutes les questions bibliothéconomiques en Bavière ; depuis 1663, elle collecte les exemplaires de dépôt légal publiés en Bavière. Grâce à plus de 47 000 abonnements à des revues et à des journaux, elle est la plus grande bibliothèque de périodiques en Europe après la British Library.

La Bayerische Staatsbibliothek fut fondée en 1558 en tant que bibliothèque de cour de la maison Wittelsbach et porte son nom actuel depuis 1919. Elle acquiert des publications de tous les pays et de tous les domaines. Ses domaines de spécialisation sont l'archéologie, l'histoire, la musique, l'espace de l'Europe de l'Est et du Sud ainsi que l'Orient et l'Asie de l'est. En raison de sa tradition et de son histoire, elle possède des collections spéciales particulièrement importantes de manuscrits, d'imprimés d'avant 1700 et de littérature étrangère de l'après-guerre.

Avec 90 200 pièces, sa collection de manuscrits est l'une des plus larges au monde, tout comme sa collection d'incunables (19 900 volumes). Comme la Bayerische Staatsbibliothek possède la collection la plus importante d'imprimés du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle parus dans l'espace germanophone, elle fut chargée de la coordination de projets d'inventaires bibliographiques nationaux dans ces domaines ainsi que du projet *Sammlung Deutscher Drucke* (pour la période 1450 - 1600, pour les partitions jusqu'à 1800). Dans le cadre du programme d'acquisitions spécifiques de la DFG, la Bayerische Staatsbibliothek a pris en charge plusieurs domaines. Largement tournée vers l'international, la bibliothèque effectue quatre cinquièmes des achats d'ouvrages à l'étranger.

Tout comme la Staatsbibliothek zu Berlin, la Bayerische Staatsbibliothek à Munich est impliquée dans de nombreux projets coopératifs nationaux et internationaux. Elle entretient des relations partenariales avec des instances internationales et des bibliothèques étrangères. Convaincue que l'héritage du passé repose sur le livre, que le livre continuera à jouer un rôle essentiel dans le futur, mais que parallèlement les documents électroniques ouvrent des perspectives totalement nouvelles, la bibliothèque porte ses efforts d'une part sur la conservation du fonds ancien et d'autre part sur la mise en place des techniques modernes. C'est pourquoi la

Bayerische Staatsbibliothek finance à la fois l'*Institut für Buch- und Handschriftrestaurierungen* (Institut pour les restaurations de livres et de manuscrits) et le *Münchener Digitalisierungszentrum* (Centre de numérisation de Munich).

## Les Zentrale Fachbibliotheken

Les trois *Zentrale Fachbibliotheken* (bibliothèques spécialisées centrales) à Hanovre, Cologne et Kiel sont chargées de la fourniture nationale de documents dans les sciences appliquées. Chacune dans un domaine spécifique, qu'elle couvre de manière très pointue et très large, chaque bibliothèque centrale complète la Deutsche Nationalbibliothek et les deux bibliothèques encyclopédiques centrales à Berlin et à Munich dans leurs missions d'envergure nationale. Elles collectent les publications de leur discipline en visant l'exhaustivité. La littérature non conventionnelle et les documents non imprimés de toutes sortes font également partie de leurs fonds qu'elles mettent à disposition du prêt entre bibliothèques et de la fourniture de documents pour des fins d'information et de documentation. Pour cette raison, leur financement est assuré à la fois par l'État Fédéral et les Länder.

La *Technische Informationsbibliothek* (TIB : Bibliothèque d'information technique) à Hanovre, fondée en 1959, est la bibliothèque spécialisée centrale allemande dédiée à tous les domaines de la technique et aux sciences fondamentales correspondantes, en particulier à la chimie, à l'informatique, aux mathématiques et à la physique ainsi qu'à l'architecture. Parmi ses différentes missions, elle privilégie celle de la fourniture de documents qu'elle veut flexible, adaptée aux souhaits de ses clients et rapide. Pour parvenir à ce résultat, elle acquiert et archive des documents conventionnels du monde entier et de la littérature diffusée en dehors du circuit des librairies (appelée littérature grise) dans les domaines de la technique et des sciences de la nature. La bibliothèque réalise ses tâches considérables grâce à ses 18 600 revues spécialisées en cours et ses sept millions de volumes, de microformes et de CD-ROM, dont font partie des actes de conférences, des rapports de recherche (Reports), des brevets, des normes, des standards et des thèses.

La *Deutsche Zentralbibliothek für Medizin* (ZBMed : Bibliothèque centrale allemande pour la médecine) fondée en 1969 à Cologne est la bibliothèque spécialisée centrale pour la médecine, les sciences de la santé, l'alimentation, l'environnement et l'agronomie ainsi que leurs sciences fondamentales et les domaines connexes. Avec plus de 1,4 millions de volumes et 8 000 revues en cours, c'est la plus grande bibliothèque d'Europe dans ces domaines et la deuxième plus grande bibliothèque médicale au monde. En plus de son catalogue en ligne et de la base de données bibliographique sur la médecine allemande CCMed (Current Contents Medizin), elle offre à ses clients la bibliothèque médicale virtuelle Medpilot, réalisée en coopération avec le *Deutsches Institut für Medizinische Dokumentation und Information* (DIMDI : Institut allemand de documentation et d'information médicales), basé lui aussi à Cologne. MedPilot permet la recherche parallèle dans plus de 40 bases de données bibliographiques et factuelles ainsi que dans des catalogues et des répertoires offrant un accès en ligne aux documents primaires (soit sous licences, soit avec le système pay-per-view). La ZBMed conduit des projets novateurs, par exemple dans le domaine de l'indexation sémantique. Elle participe d'autre part à la réalisation du portail « German Medical Science » qui inclut actuellement 13 revues spécialisées et un grand nombre d'actes de conférences médicales.

La *Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaften* (ZBW : Bibliothèque centrale allemande pour les sciences économiques) est une institution répartie sur deux sites : à Kiel et à Hambourg où se trouve le *Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft* (Centre d'information Leibniz

sur l'économie). C'est la plus grande bibliothèque spécialisée en sciences économiques au monde. Elle possède, suite à l'intégration de la bibliothèque des archives sur l'économie mondiale de Hambourg le 1<sup>er</sup> janvier 2007, environ quatre millions d'unités documentaires, dont une collection importante en documents spéciaux comme des feuilles de travail, des statistiques, des thèses et des actes de conférences. Elle est abonnée à 24 500 revues imprimées et électroniques. Sa politique d'acquisition se concentre sur les grands domaines de l'économie d'entreprise, de la macroéconomie et de la microéconomie. L'ensemble de ses collections est répertorié dans le catalogue en ligne ECONIS, totalisant 3,4 millions de titres. Il recense également des articles de revues et de livres indexés. Les fonds sont mis à la disposition des usagers de bibliothèques du monde entier grâce au prêt entre bibliothèques et à la fourniture électronique de documents. La bibliothèque virtuelle EconBiz et le service de référence en ligne EconDesk font partie des autres services offerts par la ZBW.

### ***Les bibliothèques de Land et les autres bibliothèques régionales***

Les quelque quarante bibliothèques de Land et autres bibliothèques régionales ont pour mission de pourvoir une région en documentation. Cette région peut être un Land entier, une partie du Land, une circonscription administrative ou une ville et ses environs ; elles ne travaillent pas pour un établissement de formation ou pour quelque autre institution. Au vu de leurs origines diverses, de leurs tailles, de la constitution de leur fonds, de leurs financements et surtout au vu de leurs dénominations, les bibliothèques régionales se distinguent les unes des autres et forment un groupe qui semble hétérogène. Mais elles ont essentiellement les mêmes fonctions et peuvent être classées dans la même catégorie. Lorsqu'il s'agit exclusivement de bibliothèques de Land ou de bibliothèques régionales au sens propre du terme, elles portent généralement le nom de *Landesbibliothek* (bibliothèque de Land) ou de *Staatliche Bibliothek* (bibliothèque d'État).

Quelques exceptions mises à part, les bibliothèques régionales ont une obligation de collecte clairement encyclopédique, même si de nombreuses bibliothèques se sont spécialisées en fait dans les domaines des sciences humaines et sociales au cours de leur histoire. Elles peuvent ainsi pourvoir aux besoins d'information – scientifique ou non – de la population de leur zone de rayonnement, qu'il s'agisse d'une ville, d'une région ou d'un Land. Mais leur mission spécifique est de collecter de la manière la plus exhaustive possible, d'archiver, de cataloguer et de mettre à la disposition du public toute documentation sur la région en question. Alors que la Deutsche Nationalbibliothek possède le droit du dépôt légal sur l'ensemble de la République fédérale d'Allemagne, les bibliothèques à vocation régionale ont ce droit pour leur région ou leur Land respectif. Actuellement les bibliothèques régionales dépositaires du dépôt légal s'efforcent de faire voter une loi dans chaque Land sur la collecte et l'archivage des publications en ligne et des sites Internet.

Le droit au dépôt légal dont la plupart des bibliothèques régionales bénéficient implique en contrepartie la réalisation et la publication régulière d'une bibliographie régionale, dont l'objectif consiste à répertorier toutes les nouvelles publications sur un Land, ses régions, ses municipalités et sur les personnalités qui lui sont liées. Elle était jusqu'alors publiée sous forme d'une bibliographie imprimée mais la banque de données interrogeable sur Internet a peu à peu remplacé l'édition papier. Les bibliographies régionales couvrent ainsi l'ensemble de la République fédérale d'Allemagne.

Les bibliothèques de Land et les bibliothèques régionales ont aussi pour mission l'inventaire et la gestion du fonds ancien traditionnel, la collecte et le traitement des legs des personnalités du Land, l'administration d'archives et un intense travail culturel et de relations publiques grâce à

des expositions, des conférences, des lectures, des concerts, etc. Pour cela, elles sont généralement aidées financièrement par des sociétés d'amis et des associations de soutien qui peuvent pallier, grâce aux cotisations de leurs membres et aux dons, aux manques de moyens budgétaires ou à la nécessité d'une action « non-bureaucratique ».

La plupart des bibliothèques de Land tirent leurs origines d'anciennes bibliothèques de cour ; quelques-unes doivent leur création à leur fonction de bibliothèque de dépôt pour le patrimoine sécularisé (Amberg, Bamberg, Passau, Ratisbonne) ; d'autres sont étroitement liées aux bibliothèques des lycées de part l'histoire de leur fonds (Coburg, Gotha) ; un petit nombre seulement furent créées au XXe siècle par l'État ou par une autre collectivité territoriale (Aurich, Koblenz, Speyer). Les *Wissenschaftliche Stadtbibliotheken* (bibliothèques municipales scientifiques), dont le nombre a considérablement diminué, sont issues de bibliothèques de mairie ou de bibliothèques municipales historiques (Lübeck, Nuremberg, Ulm) ; quelques-unes ont vu le jour au XXe siècle (ZLB Berlin, Dortmund) ou, dans des cas isolés, proviennent de bibliothèques universitaires (Mayence, Trèves).

L'évolution de la carte historique de l'Allemagne a voulu que certains Länder comptent plusieurs *Landesbibliotheken* et d'autres aucune. Dans ce cas, ce sont les bibliothèques universitaires qui assument les tâches régionales en plus de leurs propres missions. Cette double mission se reflète alors dans leur nom. On trouve ainsi les appellations *Universitäts- und Landesbibliothek* (Bibliothèque Universitaire et du Land : Bonn, Düsseldorf, Halle, Iéna, Münster, Sarrebruck), *Staats- und Universitätsbibliothek* (Bibliothèque d'État et Universitaire : Brême, Hambourg), *Landes- und Hochschulbibliothek* ou *Hochschul- und Landesbibliothek* (Bibliothèque du Land et de l'Enseignement Supérieur : Darmstadt, Fulda). En Rhénanie du nord – Palatinat, Les deux *Landesbibliotheken* de Coblenz et de Speyer ont été fusionnées avec la *Bibliotheca Bipontina* (Zweibrücken) et les centres de services pour les bibliothèques publiques de Neustadt/Weinstraße et Coblenz en un *Landesbibliothekszenrum* aux missions étendues.

Réciproquement, dans de nombreux endroits, les bibliothèques régionales participent à la fourniture en documentation pour les études, la recherche et l'enseignement. Elles s'inscrivent dans les structures régionales et nationales des bibliothèques scientifiques, mettent leurs documents scientifiques à la disposition du prêt entre bibliothèques. Elles présentent un certain intérêt pour la recherche notamment en raison de leurs fonds anciens et spéciaux. Dans certaines villes, en particulier dans celles dont les universités sont récentes (Augsbourg, Bamberg, Trèves), dans celles qui n'abritent que des établissements de l'enseignement supérieur non universitaires (Zwickau) ou celles dont les universités sont issues d'établissements techniques (Hanovre, Karlsruhe, Stuttgart), les bibliothèques régionales assurent de manière complémentaire la fourniture en documentation universitaire.

Certaines anciennes bibliothèques de cour possédant un fonds historique précieux se sont spécialisées dans les domaines de l'histoire culturelle et littéraire et se considèrent aujourd'hui comme des bibliothèques de recherche avec un profil tout à fait spécifique. En tant qu'institutions de recherche non-universitaires, ces bibliothèques ont une activité scientifique propre et soutiennent la recherche par une activité éditoriale, l'attribution de bourses et l'organisation de congrès internationaux. Ce groupe, certes restreint mais important, compte dans ses rangs la *Herzog August Bibliothek* (Bibliothèque Duc Auguste) à Wolfenbüttel, spécialisée en histoire culturelle européenne du début des temps modernes, et la *Herzogin Anna Amalia Bibliothek* (Bibliothèque Duchesse Anna Amalia) à Weimar qui se consacre intensément au classicisme, période phare de la littérature allemande. Ces deux bibliothèques disposent de magnifiques fonds anciens, qui sont proposés au scientifique en consultation sur place et dans une large mesure en

libre accès. En complément, elles acquièrent la littérature secondaire scientifique actuelle correspondante.

La *Forschungsbibliothek Gotha* (Bibliothèque de Recherche Gotha), liée structurellement à la Bibliothèque universitaire d'Erfurt, possède un riche fonds ancien. Tout d'abord encyclopédique, elle se spécialisa à partir de 1850 dans les sciences humaines. La *Hauptbibliothek der Franckeschen Stiftungen* (Bibliothèque principale des Fondations Franckesche) à Halle n'est pas l'héritière d'une ancienne bibliothèque régionale : elle fut créée en 1698 pour des objectifs éducatifs. Elle est considérée comme bibliothèque de recherche dans le domaine de l'histoire de l'Église et de l'éducation du début des temps modernes et elle acquiert la littérature qui s'y rapporte.

### **Les bibliothèques de l'enseignement supérieur**

En République fédérale d'Allemagne, les établissements d'enseignement supérieur font partie en règle générale du domaine de compétences des Länder. La structure des bibliothèques de l'enseignement supérieur se calque sur la classification en trois catégories des établissements de l'enseignement supérieur présentée précédemment.

En comptant les bibliothèques d'instituts, il y a dans les 330 établissements de l'enseignement supérieur environ 3 600 bibliothèques de tailles très diverses. En tout, elles offrent aux quelque 2 millions d'étudiants, environ 160 millions de livres et 534 000 abonnements. Les dépenses d'acquisition se montaient en 2005 à plus de 200 millions d'Euros.

### **Les bibliothèques des universités**

La mission principale des bibliothèques des quelque 80 universités et des établissements d'enseignement supérieur de même rang consiste à fournir la documentation nécessaire aux membres de leur établissement, de l'étudiant au professeur, dans le cadre de leurs études, de la recherche et de l'enseignement. Elles forment ainsi un groupe homogène quant à leurs fonctions, même si, en raison de leur âge et de leur histoire, elles se distinguent parfois considérablement les unes des autres que ce soit au niveau de la taille de leur fonds, du nombre de leurs utilisateurs ou de l'importance de leur budget. Toutes les bibliothèques universitaires peuvent être consultées par des personnes extérieures à l'université pour des fins scientifiques ; de plus, quelques-unes assument même expressément des fonctions régionales. En complément à l'offre documentaire traditionnelle liée aux fonds propres, les bibliothèques universitaires se consacrent depuis longtemps déjà à la diffusion de l'information et à la mise à disposition de bases de données et de publications électroniques dans le cadre de la bibliothèque numérique.

La plupart des bibliothèques universitaires peuvent proposer à leurs utilisateurs entre 1,5 et 2,5 millions de volumes. De nombreuses bibliothèques universitaires plus anciennes (Fribourg, Heidelberg, Iéna, Tübingen) ainsi que l'exceptionnelle *Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg* (Bibliothèque Universitaire et d'État de Hambourg) héritière de la bibliothèque municipale de Hambourg fondée en 1479, la *Universitäts- und Stadtbibliothek Köln* (Bibliothèque Municipale et Universitaire de Cologne), réouverte en 1919, et des cas isolés de bibliothèques fondées dans les années 1960 (Brême, Düsseldorf, Ratisbonne) ont des fonds riches de 2,5 à 3 millions de volumes. Les institutions les plus importantes, possédant entre 3 et 4 millions de volumes, sont notamment la bibliothèque de l'université Humboldt à Berlin, la *Universitätsbibliothek Johann Christian Sencenber*g à Francfort/Main et la *Staats- und Universitätsbibliothek* de Göttingen. Les bibliothèques des petits établissements, en particulier de ceux dont l'éventail des enseignements est assez restreint, possèdent nettement moins d'un

million de volumes (Hildesheim, Coblenz / Landau, Lübeck). Le nombre d'abonnements de la plupart des bibliothèques universitaires tourne entre 5 000 et 10 000 titres. Parallèlement à l'achat de revues imprimées, le recours aux revues électroniques est aujourd'hui de plus en plus important. Celles-ci sont proposées aux membres de l'université dans le cadre de bibliothèques virtuelles.

Les bibliothèques universitaires ont en règle générale une mission de collecte encyclopédique, c'est-à-dire qu'elles prennent également en compte dans leurs acquisitions les matières qui ne sont pas enseignées dans leur établissement. Depuis les années 1960, elles constituent des collections de manuels, pour avoir une collection actuelle à proposer aux étudiants qui en ont besoin dans leurs études. Toute une série de bibliothèques universitaires gèrent un ou plusieurs domaines spécifiques d'acquisition et mettent les documents acquis avec l'aide financière de la DFG à la disposition du prêt entre bibliothèques à l'échelle nationale. Tout aussi importants que les nouvelles acquisitions, les fonds anciens et spéciaux dont disposent notamment les bibliothèques universitaires anciennes, peuvent englober manuscrits, autographes, legs, imprimés anciens, cartes, documents musicaux, etc. Les bibliothèques des établissements techniques possèdent, avec les normes et les brevets, des collections d'un type particulier. Il existe dans les bibliothèques universitaires allemandes deux schémas d'organisation interne fondamentalement différents. L'un est généralement nommé *einschichtiges Bibliothekssystem* (système à un niveau), l'autre *zweischichtiges Bibliothekssystem* (système à deux niveaux). Actuellement, le système à un niveau tend à s'imposer.

Le système traditionnel est celui à deux niveaux : la bibliothèque centrale, constituée d'un magasin et d'une bibliothèque de prêt, abrite une collection de manuels et offre des services comme le prêt entre bibliothèques et la diffusion de l'information. Elle est secondée par un nombre plus ou moins élevé de bibliothèques autonomes, les bibliothèques de séminaires, d'instituts et de facultés qui sont des bibliothèques de consultation sur place en accès libre. Alors que la bibliothèque universitaire acquiert des documents généraux, couvrant plusieurs domaines, les bibliothèques d'instituts, qui bénéficient de fonds propres, se concentrent sur la documentation spécifique à leur domaine, en particulier sur les documents très spécialisés pour la recherche. Pour atténuer les inconvénients de ce dualisme et respecter les suggestions émises par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, de nombreux systèmes coopératifs ont vu le jour au sein des universités. Mais même dans les universités où les nouveaux règlements universitaires désignent le directeur de la bibliothèque centrale comme le supérieur de tous les employés du réseau des bibliothèques au sein d'un système uniforme, la mise en pratique de l'organisation en un seul niveau est une tâche difficile. Les hausses exorbitantes du prix des revues, la mise à disposition et la gestion des ressources électroniques et le recrutement d'un personnel qualifié sont des facteurs qui viennent renforcer les tendances à la centralisation observées actuellement.

Les nouvelles universités fondées depuis la fin des années 1960 ont adopté un système de bibliothèques à un niveau : il n'y a plus qu'une bibliothèque qui prend en charge les deux fonctions, celle de la bibliothèque universitaire centrale et celle des bibliothèques d'instituts décentralisées. Cette structure uniforme avait également été mise en place dans les bibliothèques universitaires de la RDA et elle a été conservée après la réunification. Néanmoins, à cause de problèmes persistants de locaux, sa mise en place n'a pas pu être réalisée dans toutes les universités. Les systèmes à un niveau sont caractérisés par une direction unique contrôlant et gérant l'ensemble du personnel de la bibliothèque et par une répartition centrale des budgets d'acquisition. Le plus souvent, l'ensemble du traitement documentaire est centralisé. Les fonds, en partie empruntables, en partie réservés à la consultation sur place, sont généralement répartis dans plusieurs bibliothèques annexes, mais il arrive qu'ils soient concentrés en un seul endroit.

Dans tous les cas, dans la partie en accès libre, ils sont classés selon un cadre de classement très fin.

## **Les bibliothèques des Fachhochschulen et des autres établissements de l'enseignement supérieur**

Les *Fachhochschulen* (instituts spécialisés de l'enseignement supérieur) représentent un type d'établissements relativement jeune, créé dans les années 1970 dans les Länder de l'ouest et seulement après 1990 dans les Länder de l'est. Elles sont les héritières des anciennes écoles d'ingénieur et des instituts supérieurs en économie, travail social, design, etc. À la différence des universités, les *Fachhochschulen* n'ont pas pour mission d'offrir une formation scientifique théorique : elles proposent, grâce à un enseignement orienté vers la pratique, une formation qui repose sur des bases scientifiques et qui débouche sur une activité professionnelle autonome.

Contrairement aux bibliothèques universitaires, les quelque 156 bibliothèques de *Fachhochschule* ne sont donc pas des bibliothèques encyclopédiques mais des bibliothèques spécialisées, qui se concentrent sur les matières enseignées dans leur établissement. En raison de la mission de formation des *Fachhochschulen*, ces bibliothèques proposent en particulier de la documentation de base et des manuels, souvent en grand nombre d'exemplaires. Leur taille varie énormément. Dans certains cas en effet, plusieurs établissements ont été réunis en une seule *Fachhochschule* ; les bibliothèques de ces établissements présentent alors souvent un fonds de plus de 250 000 volumes et jusqu'à 1 000 abonnements. À l'inverse, les bibliothèques des petites *Fachhochschulen*, offrant un choix restreint de cursus, n'ont qu'un fonds modeste.

Les bibliothèques des écoles d'art et de musique sont, en raison de la moindre importance de la documentation dans les cursus artistiques ou musicaux, plutôt petites ; la bibliothèque de la *Universität der Künste* (Université des Beaux-Arts) à Berlin constitue une exception absolue (290 000 volumes). Les écoles de l'administration, les *Berufsakademien* établies dans certains Länder et les établissements privés possèdent également des bibliothèques ; les *Pädagogische Hochschulen* (Instituts de formation des enseignants) autonomes et leurs bibliothèques n'existent plus que dans le Bade-Wurtemberg ; dans les autres Länder, la formation des enseignants a été intégrée dans les universités ou les *Pädagogische Hochschulen* sont devenues des universités.

## **Les bibliothèques spécialisées**

Le groupe le plus grand et simultanément le plus hétérogène au sein des bibliothèques scientifiques est formé par les quelque 2 700 bibliothèques spécialisées. Ce groupe englobe des institutions publiques, religieuses et privées. Elles ont comme point commun d'être limitées à un domaine particulier et d'être rattachées à une institution, dont elles assurent totalement ou en grande partie la couverture documentaire. Dans les bibliothèques spécialisées, les acquisitions de nouveaux documents sont axées sur les besoins actuels et pratiques des employés de leur institution ; elles prennent particulièrement en considération les écrits parus hors des circuits classiques de distribution. Qu'ils soient imprimés ou électroniques, les périodiques ont dans les bibliothèques spécialisées une importance beaucoup plus grande que les monographies. En particulier dans les domaines des sciences de la nature ou de la technique, la diffusion des informations disponibles en ligne s'impose de plus en plus face à la forme traditionnelle de la documentation ; aujourd'hui, les ressources électroniques représentent pour certaines bibliothèques d'entreprise l'unique source d'information ou presque. Le traitement documentaire est souvent plus approfondi que celui que pratiquent les bibliothèques scientifiques encyclopédiques : il va au-delà du catalogage signalétique et de l'indexation matière et implique

une intense activité documentaire et des services individualisés, adaptés à chaque utilisateur. Les bibliothèques spécialisées sont en règle générale des bibliothèques de consultation sur place, même si beaucoup d'entre elles participent au prêt entre bibliothèques allemand. Comme elles travaillent ordinairement pour une clientèle réduite, dont elles connaissent les besoins d'information et les souhaits en documentation, le souci du service du client est particulièrement développé dans les bibliothèques spécialisées.

Au sein du grand nombre de bibliothèques spécialisées, les bibliothèques des parlements, des administrations ou des tribunaux, dont le nombre dépasse 500, forment un groupe plutôt homogène. Ces institutions, fondées pour la plupart après 1945, sont au service avant tout de l'administration et de la justice. Elles sont donc spécialisées dans l'acquisition de documents juridiques et politiques. Les imprimés officiels et la littérature grise constituent une grande partie de leurs collections. Ce sont également des bibliothèques de consultation sur place et l'accès au public y est limité ou refusé.

À côté des bibliothèques déjà évoquées du *Deutscher Bundestag* (Berlin) et les bibliothèques des parlements et gouvernements des Länder, les bibliothèques des ministères et des plus hautes autorités fédérales doivent être mentionnées. Elles ont parfois un volume considérable, comme la *Senatsbibliothek* à Berlin (466 000 volumes, maintenant intégrés aux collections de la *Zentral- und Landesbibliothek Berlin*), les bibliothèques du Ministère fédéral des affaires étrangères à Berlin (300 000 volumes, 91 000 cartes et atlas), de l'Office allemand des brevets à Munich (728 000 volumes dont les brevets, 46 millions de documents de brevets) et de l'Office fédéral de la statistique à Wiesbaden (440 000 volumes).

Parmi les bibliothèques des tribunaux des Länder et de l'État fédéral se distinguent celle de La Cour fédérale de justice (405 000 volumes) et celle du Tribunal constitutionnel fédéral (344 000 volumes), situées toutes les deux à Karlsruhe. Dans les bibliothèques de tribunaux comme dans toutes les bibliothèques spécialisées, non seulement les livres et les périodiques, les microformes et les documents électroniques, mais aussi les autres types de documents et de médias jouent un rôle important ; la bibliothèque du Tribunal constitutionnel fédéral par exemple alimente une archive qui contient 1,2 millions de coupures de presse, répertoriées en conséquence.

Parmi les bibliothèques spécialisées dans le sens étroit du terme, on compte les bibliothèques des instituts de recherche de l'État fédéral et des Länder, celles des sociétés savantes, des archives, des musées, des cliniques tout comme celles des corporations et des institutions religieuses, dont les abbayes, et celles des entreprises, des fédérations, des associations et des sociétés. Malgré de grandes différences, ces bibliothèques obéissent à des principes communs : leur mission spécifique détermine leur politique documentaire, elles acquièrent une grande part de littérature grise ou de documentation non-conventionnelle, utilisent intensément les ressources électroniques accessibles, pratiquent une indexation pointue en particulier pour les œuvres parues de manière non autonome, gardent leurs fonds en consultation sur place et renoncent à l'archivage durable de titres caduques qui ne sont plus utilisés. L'ampleur de leurs collections diffère énormément : leurs fonds peuvent atteindre plus d'un million de volumes ou se réduire à quelques milliers de titres. L'effectif de leur personnel varie en fonction ; un nombre non négligeable de bibliothèques spécialisées peuvent être qualifiées de *One Person Libraries* (OPL).

Seuls quelques exemples de la large palette des bibliothèques spécialisées peuvent être cités ici. Celles spécialisées dans les domaines des sciences pures, appliquées et de la technique sont richement représentées. Citons par exemple la bibliothèque du *Deutsches Museum* à Munich, spécialisée dans les sciences de la nature, la technique et leur histoire (887 000 volumes), la *Kekulé-Bibliothek* de Bayer AG, une grande entreprise pharmaceutique à Leverkusen (650 000 volumes), la bibliothèque centrale du *Forschungszentrum Jülich GmbH* (Centre de Recherche

Jülich) spécialisée dans la technologie moderne (400 000 volumes, 280 000 rapports) et la bibliothèque de la *Deutsche Akademie der Naturforscher Leopoldina* (Académie allemande Leopoldina en sciences naturelles) à Halle (261 000 volumes). Dans le domaine de la médecine, la bibliothèque centrale du *Deutsches Krebsforschungszentrum* (Centre allemand de recherche sur le cancer) à Heidelberg (100 000 documents) et la bibliothèque médicale centrale de la clinique universitaire de Hambourg- Eppendorf (262 000 documents) sont exemplaires.

Dans les sciences humaines, qui travaillent beaucoup avec la documentation, les bibliothèques spécialisées jouent également un rôle important de soutien à la recherche en dehors du cadre universitaire. Citons par exemple : la bibliothèque de la Fondation Friedrich Ebert à Bonn, institution proche du parti social-démocrate spécialisée dans l'histoire de ce parti en Allemagne et dans le mouvement ouvrier (590 000 volumes), la bibliothèque de l'*Ibero-Amerikanisches Institut* à Berlin (880 000 volumes), la bibliothèque du *Germanisches Nationalmuseum* (Musée national germanique) à Nuremberg, dont les fonds couvrent l'histoire de l'art et l'histoire culturelle (600 000 volumes), la bibliothèque du *Militärgeschichtliches Forschungsamt* (Institut de recherche sur l'histoire militaire) à Potsdam (250 000 volumes). La *Deutsches Literaturarchiv* (Archives allemandes de littérature) à Marbach am Neckar est également remarquable : centre de collecte de la tradition littéraire en langue allemande du siècle des Lumières jusqu'à aujourd'hui, elle joue à la fois le rôle d'archive et de bibliothèque (750 000 volumes, 1 200 œuvres posthumes, 200 000 documents iconographiques).

Dans les domaines de la religion et de la théologie, ce sont naturellement les bibliothèques financées par les Églises qui prédominent. Elles sont au service de la recherche scientifique, souvent aussi de l'administration ecclésiastique et de la formation des théologiens. Du côté catholique, on compte parmi elles les bibliothèques d'abbaye (par exemple, celle de l'Abbaye bénédictine de Beuron, 410 000 volumes) et les bibliothèques de diocèse (par exemple la *Erzbischöfliche Diözesan- und Dombibliothek* à Cologne, 462 000 volumes) ; du côté protestant, citons les bibliothèques des églises régionales (comme la *Nordelbische Kirchenbibliothek* à Hambourg, 180 000 volumes). La bibliothèque Johannes a Lasco à Emden (98 000) est financée par une fondation religieuse de droit civil. C'est une bibliothèque spécialisée dans le protestantisme réformé et dans l'histoire confessionnelle du début des temps modernes.

Dans les sciences politiques, juridiques et économiques, les bibliothèques des parlements, des administrations et des tribunaux déjà évoquées ont une grande importance. D'autre part, les divers Instituts Max-Planck possèdent des bibliothèques spécialisées dans certaines branches pointues du droit; ils se situent à Fribourg (350 000 volumes), à Francfort/Main (270 000 volumes), Hambourg (430 000 volumes), Heidelberg (532 000 volumes) et en deux endroits à Munich (170 000 et 75 000 volumes). Enfin la bibliothèque du *Hamburgisches Welt-Wirtschafts-Archiv* (HWWA, Archive de l'économie mondiale de Hambourg, depuis 2007 intégrée à la ZBW) est très riche (1,2 million de volumes) : elle collecte des documents sur les sciences économiques et sociales et c'est la bibliothèque-dépôt d'organisations internationales.

Quelques bibliothèques spécialisées ont leur siège à l'étranger. Ce sont les bibliothèques du *Deutsches Archäologisches Institut* (Institut archéologique allemand) à Athènes, Bagdad, Istanbul, Lisbonne, Madrid, Rome, Téhéran et au Caire, celle du *Kunsthistorisches Institut* (Institut d'histoire de l'art) à Florence (221 000 volumes, 580 000 photographies), la *Bibliotheca Hertziana* à Rome (254 000 volumes) ainsi que les bibliothèques du *Deutsches Historisches Institut* (Institut historique allemand) à Londres, Paris, Rome, Varsovie et Washington. Elles couvrent avant tout les domaines de l'archéologie, de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'orientalisme. Au delà de leur mission générale, elles participent à l'échange intellectuel avec le

pays d'accueil. La bibliothèque du *Deutsches Institut für Japanstudien* (Institut allemand d'études japonaises) à Tokyo a un fonds assez modeste (11 000 volumes).

Les *Goethe-Instituts* possèdent des bibliothèques spécialisées proposant littérature et documents sur l'Allemagne. Elles s'adressent au grand public de leur pays hôte. Elles travaillent en concert avec la section culturelle et la section des langues des instituts. Les informations qu'elles offrent devant rester actuelles, le roulement du fonds est continu et progressif même s'il est parfois lent ; elles n'ont pas une fonction d'archive. Les collections des bibliothèques des *Goethe-Instituts* totalisent un volume d'environ 2 millions de livres et autres documents.

### **Les bibliothèques de lecture publique**

La bibliothèque de lecture publique (Öffentliche Bibliothek : ÖB) est le type de bibliothèque le plus fréquent en République fédérale d'Allemagne. Face aux quelque 4 000 bibliothèques scientifiques recensées dans le répertoire d'adresses HBZ (bibliothèques de Land, bibliothèques universitaires, bibliothèques administratives et autres bibliothèques scientifiques spécialisées), se dressent environ 11 300 bibliothèques de lecture publique (dont les annexes), tout organisme de tutelle confondu. Les villes, les municipalités et les districts allemands prennent en charge environ 6 500 bibliothèques de lecture publique (dont les annexes) dans environ 5 400 lieux. En tant qu'organisme de tutelle, ils ont également la responsabilité des quelque 2 600 bibliothèques ou médiathèques scolaires. Dans quelques Länder, les *Landkreise* (cantons ruraux) ont mis en place des bibliothèques de canton ou bien des bibliothèques municipales à vocation cantonale (environ 40). Au niveau des paroisses, les églises catholiques et protestantes financent des bibliothèques de lecture publique (environ 5 000). Si l'on comptabilise tous les établissements recensés dans les répertoires d'adresse, qu'ils soient publics, privés ou ecclésiastiques – en incluant les bibliobus, les discothèques, les bibliothèques des hôpitaux, les bibliothèques scolaires, les bibliothèques pour aveugles, les bibliothèques d'entreprise et les bibliothèques de prison ainsi que les artothèques et leurs annexes – on atteint en Allemagne un total d'environ 17 000 localisations répertoriées pour le secteur des bibliothèques de lecture publique, qu'elles soient dirigées par un titulaire ou bénévolement.

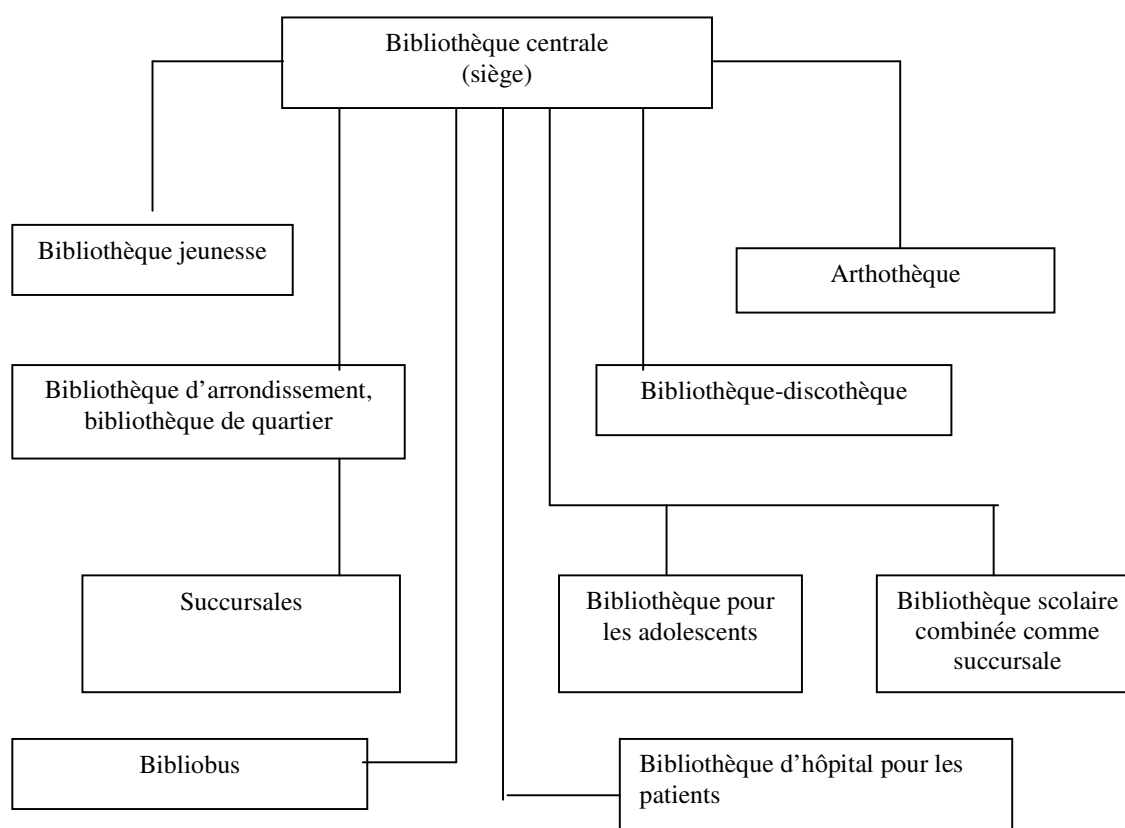
Il est bon de remarquer que le nombre indiqué dans le DBS (Statistiques des bibliothèques allemandes) est toutefois moins élevé car toutes les bibliothèques n'ont pas livré leur données. Seuls les chiffres des bibliothèques ayant répondu sont indiqués dans les tableaux statistiques publiés dans ce livre ; il est ici question de 10 600 localisations pour les bibliothèques de lecture publique, totalisant un fonds de plus de 125 millions d'unités documentaires et ayant réalisé en 2005 environ 356 millions de prêts.

### **Les bibliothèques municipales de lecture publique**

L'Allemagne compte environ 6 500 bibliothèques sous tutelle municipale : 4 00 gérées par un titulaire et environ 2 500 bénévolement. Elles sont appelées dans certains cas *Stadtbücherei* ou *Gemeindebücherei* mais généralement *Stadtbibliothek*. Elles assument la fourniture documentaire élémentaire de toutes les classes sociales de la population. Elles constituent un réseau vraiment dense de bibliothèques. Ce réseau est cependant lacunaire dans les régions rurales et il a tendance à s'éclaircir en raison des problèmes financiers des autorités publiques : comme le financement d'une bibliothèque de lecture publique n'est pas obligatoire pour les municipalités allemandes, moins de la moitié d'entre elles en possède une. Quelques Länder accordent des subventions étatiques pour l'aménagement et le fonctionnement d'une bibliothèque municipale ou pour

l'accroissement du fonds documentaire, dans la plupart des Länder cependant, le financement est du ressort exclusif de la municipalité.

La bibliothèque de lecture publique, quel que soit son financement, représente pour toutes les classes sociales une contribution importante à la mise en pratique du droit fondamental garanti à tous les citoyens par la constitution, le droit de « s'informer sans entraves aux sources qui sont accessibles à tous » (*Grundgesetz* article 5, paragraphe 1). Elle offre au citoyen un moyen de participer à la vie culturelle et sociale et met ainsi en œuvre une exigence que l'IFLA a exprimée en 1994 dans son « Public Library Manifesto ». Avec ses services et son offre documentaire, la bibliothèque de lecture publique accomplit une mission centrale d'éducation. Simultanément, elle contribue à la réalisation de l'égalité des chances de chacun.



#### Modèle de l'organisation d'un réseau de bibliothèques dans une grande ville

Les bibliothèques de lecture publique ne sont pas seulement au service de l'information et de la culture générale ; elles interviennent également dans les domaines de la formation professionnelle initiale et continue ainsi que dans les domaines des loisirs et surtout de la promotion de la lecture. Dans la société de l'information, l'éducation aux médias et à l'information devient de plus en plus importante. La bibliothèque de lecture publique est donc devenue un lieu de la communication, un point de rencontre et elle évolue de plus en plus en un centre culturel proposant des manifestations de toute sorte.

Le fonds des bibliothèques de lecture publique est constitué de documentaires, parfois aussi d'ouvrages scientifiques de tous les domaines du savoir, de manuels pour la formation professionnelle, d'ouvrages de référence de toute sorte, de revues et de journaux, de documents littéraires ou destinés aux loisirs, de livres pour enfants ou adolescents. Elles possèdent également d'autres collections spécifiques à des groupes d'utilisateurs particuliers comme par exemple des fonds dans les langues des grands groupes d'étrangers vivants en Allemagne (turc, grec moderne, russe, etc.) Depuis les années 1970, les collections imprimées ont été constamment complétées, tout d'abord par des médias audiovisuels (vidéos, cassettes de langue et de musique) et des jeux, puis dans les années 1990 par des médias électroniques et numériques (disques compacts, CD-ROM, DVD) et par des PC avec accès public à Internet ; fréquemment, dans les villes de grande et de moyenne taille, les bibliothèques possèdent également des œuvres d'art plastique (artothèque, graphothèque) ainsi que des partitions et d'autres documents musicaux (bibliothèque-discothèque).

Au sein de chaque Land, la taille des fonds est très différente d'une bibliothèque à l'autre et va de 2 000 documents dans les bibliothèques municipales gérées bénévolement jusqu'à un volume situé entre un à trois millions dans quelques réseaux de bibliothèques de grandes villes (Berlin, Brême, Duisburg, Francfort/Main, Hanovre, Cologne, Lübeck, Munich, etc.) La plupart des bibliothèques des grandes villes (de plus de 100 000 habitants) peuvent offrir à leurs lecteurs entre 150 000 et un million de documents. Seul un nombre réduit de bibliothèques atteint la proportion de deux documents par habitant préconisée dans les plans bibliothéconomiques. En 2005, les autorités de tutelle des bibliothèques de lecture publique ont dépensé en moyenne 1,09 Euros par personne pour l'acquisition de nouveaux ouvrages et de nouveaux médias. (En 2001, on atteignait encore en moyenne 1,20 Euros).

Les horaires d'ouverture hebdomadaires varient eux aussi d'une bibliothèque à l'autre : alors que la plupart des bibliothèques dirigées bénévolement (elles se trouvent souvent dans des municipalités de 1 000 à 3 000 habitants) ne sont ouvertes que de quatre à huit heures réparties sur deux jours, les bibliothèques de petites et moyennes villes entre 10 000 et 50 000 habitants dirigées professionnellement offrent déjà des horaires d'ouverture comptant 10 à 25 heures, en règle générale réparties sur trois à quatre jours. La plupart des bibliothèques de grande ville sont ouvertes quotidiennement du lundi au samedi pour un volume moyen de plus de quarante heures d'ouverture par semaine. Mises à part de nombreuses bibliothèques sous tutelle ecclésiastique, les bibliothèques municipales de lecture publique sont fermées le dimanche.

Généralement les collections de la bibliothèque de lecture publique sont présentées en libre accès soit selon un cadre de classement, soit par centres d'intérêt. Elle est considérée aujourd'hui comme une bibliothèque ouverte à toutes sortes d'usagers et elle met à leur disposition de vastes fonds de documents imprimés ou non correspondant à leurs besoins. Le développement ciblé d'offres spécifiques à certains groupes d'utilisateurs, en particulier pour des objectifs d'information, a gagné en importance ces dernières années. La plupart des bibliothèques adaptent leur politique documentaire aux demandes actuelles et éliminent de leur fonds les titres non lus, en particulier les exemplaires multiples. Seules quelques bibliothèques des grandes villes ainsi que les bibliothèques municipales scientifiques ont une fonction d'archivage et disposent d'un magasin.

Aujourd'hui, les bibliothèques de lecture publique des grandes villes sont le plus souvent organisées en un réseau de bibliothèques composées d'une bibliothèque centrale et de plusieurs annexes situées dans les différents quartiers de la ville. Ce réseau peut posséder en outre des équipements spéciaux indépendants ou intégrés à l'un des sites, par exemple une bibliothèque pour enfants ou adolescents, une bibliothèque scolaire combinée, une bibliothèque-discothèque,

une médiathèque, une artothèque ou un bibliobus. Dans quelques rares cas, on y trouve également une bibliothèque pour les patients des hôpitaux ou bien une bibliothèque pour les prisonniers des établissements pénitenciers.

Les bibliobus, qui font des tournées avec trois à six mille documents, ne sont pas seulement mis en place dans les banlieues des grandes villes mais aussi dans les régions rurales peu peuplées. Environ 91 « bibliothèques mobiles » totalisant environ 110 bus sont actuellement en activité en remplacement ou en complément des bibliothèques fixes. Leur fréquentation reste depuis des années à un niveau constant, alors que le nombre des véhicules a constamment diminué (il y avait encore 150 véhicules en 1995). Tout comme dans les bibliothèques fixes, les bibliobus servent activement à la promotion de la lecture grâce à des visites guidées, des heures de lecture en complément des cours, des projets thématiques pour les enfants des écoles maternelles et primaires. Dans le bus, qui s'arrête devant l'école à dates fixes, les enfants et les adolescents ont la possibilité d'apprendre, mais surtout d'écouter des histoires, de jouer et de peindre pour qu'ils prennent plaisir à la recherche d'informations et à la fréquentation des bibliothèques.

Face aux 4 000 bibliothèques municipales gérées par un titulaire à temps plein (y compris les annexes), on trouve environ 7 300 bibliothèques de lecture publique dirigées par un titulaire à temps partiel ou bénévolement, dont environ 2 500 financées par les municipalités et 4 800 sous tutelle ecclésiastique. D'après les estimations des associations, les petites bibliothèques bénévoles emploieraient quelque 25 000 personnes alors que l'on chiffre à 11 275 le nombre d'emplois dans les bibliothèques dirigées par un titulaire. 80 % des 125 millions de documents constituant l'ensemble du fonds des bibliothèques se trouvent dans les bibliothèques gérées « professionnellement », dans lesquelles environ 83 % des 355 millions d'emprunts annuels sont effectués. En l'an 2005, selon la DBS, environ 89 millions d'euros (92 millions en 2001) furent dépensés pour l'acquisition de livres et de médias, dont 15 % par les bibliothèques administrées bénévolement. Toujours en 2005, environ 791 millions d'Euros furent accordés aux bibliothèques de lecture publique pour les dépenses de fonctionnement et de personnel, dont 500 millions pour le personnel. En moyenne, les bibliothèques de lecture publique disposent de 1,6 unités documentaires par habitant et l'ensemble des 15 millions d'unités documentaires est emprunté 1,8 fois par an. Le nombre total d'emprunts s'élève à 355 millions, ce qui signifie qu'en 2005 chaque habitant a emprunté 3,3 unités documentaires en moyenne.

Statistique générale : bibliothèques de lecture publique 2005 (bibliothèques municipales et ecclésiastiques, gérées par un titulaire ou bénévolement) : vue d'ensemble par Land – dans la mesure où les données ont été relevées.

Land	Population au 1.1.2005	Nombre des bibliothèques enregistrées (localisations)	Fonds documentaire total	Emprunts pendant l'année de référence	Dépenses d'acquisition	Animations, expositions, visites	Visiteurs de la bibliothèque
Bade-Wurtemberg	10 717 419	1 191	16 574 000	58 512 000	14 830 000	32 460	18 145 000
Bavière	12 443 893	2 083	21 916 000	61 767 000	15 345 000	33 050	25 114 000
Berlin	3 387 828	77	3 238 000	12 637 000	2 085 000	17 470	5 921 000
Brandebourg	2 567 704	285	4 809 000	9 641 000	1 777 000	9 090	2 849 000
Brême	663	22	727 000	4 427	826	3 010	1 751

	213			000	000		000
Hambourg	1 734 830	44	1 707 000	11 599 000	2 551 000	4 820	4 520 000
Hesse	6 097 765	829	7 384 000	17 951 000	5 334 000	14 930	5 743 000
Mecklembourg Poméranie - occidentale	1 719 653	175	3 110 000	6 694 000	1 658 000	6 160	2 550 000
Basse-Saxe	8 000 909	1 086	10 672 000	29 353 000	7 037 000	26 100	9 102 000
Rhénanie du Nord / Westphalie	18 075 352	2 114	26 280 000	74 840 000	21 575 000	47 070	27 929 000
Rhénanie - Palatinat	4 061 105	798	5 105 000	11 043 000	3 137 000	11 010	2 953 000
Sarre	1 056 417	115	758 000	1 681 000	535 000	1 480	590 000
Saxe	4 296 284	673	8 555 000	22 040 000	4 309 000	14 700	6 887 00
Saxe-Anhalt	2 494 437	346	4 622 000	8 368 000	1 383 000	8 630	2 740 000
Schleswig - Holstein	2 828 760	173	4 965 000	16 117 000	4 756 000	6 260	2 766 000
Thuringe	2 355 280	328	4 658 000	8 585 000	1 605 000	7 160	3 045 000
Total RFA	82 500 849	10 339	125 080 000	355 255 000	88 724 000	243 380	122 607 000

Source / Deutsche Bibliotheksstatistik, 2005

### **Staatliche Fachstellen für öffentliche Bibliotheken (Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques de lecture publique)**

Pour le soutien et le conseil des bibliothèques municipales, les Länder ont mis en place au niveau de la région ou du Land des *Staatliche Fachstellen für öffentliche Bibliotheken* (Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques de lecture publique), appelées aussi *Büchereistellen*, *Büchereizentralen* ou *Beratungstellen für Öffentliche Büchereien*. Les premières ont vu le jour autour de la Première Guerre mondiale, la plupart après 1949. Certes, le financement des bibliothèques municipales est du domaine de compétence des municipalités, mais les Länder, en raison de leur souveraineté en matière culturelle et éducative, sont chargés de contribuer à la mise en place et au développement d'un réseau efficace d'institutions publiques d'information.

La mission des quelque 29 Staatliche Fachstellen est de soutenir les communes dans la construction de bibliothèques conformes aux normes actuelles, de contribuer au développement de réseaux de bibliothèques performants, de conseiller les autorités publiques pour toute question concernant les bibliothèques de lecture publique, et de fournir une assistance pratique aux bibliothèques en cas de besoin. Les Fachstellen doivent encourager la création de nouvelles bibliothèques et l'élargissement des bibliothèques existantes, elles sont associées à la mise en place de bibliobus et à la planification de nouveaux bâtiments, elles incitent à la mise en œuvre des nouveaux médias et des nouvelles technologies et elles soutiennent les actions des

bibliothèques dans les domaines des relations publiques, de la formation continue des employés et de la promotion de la lecture et de la littérature, etc. Elles sont également chargées de faire prendre conscience aux instances politiques et à la société que les bibliothèques de lecture publique sont indispensables à la société de l'information moderne.

Une partie capitale de leurs fonctions est de rééquilibrer les différences régionales et de réduire progressivement le clivage ville-campagne, qui désavantage les habitants des régions rurales en ce qui concerne les offres d'information et l'accès aux documents. Les services des *Fachstellen*, qui diffèrent fortement d'un Land à l'autre, profitent donc en règle générale aux bibliothèques de lecture publique dans les petites et moyennes municipalités ainsi qu'aux bibliothèques scolaires.

Les *Fachstellen* ont créé en 1952 un comité fédéral important sous forme d'un groupement de travail nommé depuis 2007 « *Fachkonferenz der Bibliothekfachstellen in Deutschland* ». Cette coopération se veut un forum pour l'échange national d'expériences et pour la défense des intérêts communs. Les sessions annuelles, appelées également « *Fachkonferenz* », sont le cadre de formations et permettent la coordination interrégionale de nouvelles mesures et de nouveaux concepts. Parallèlement, un portail fut mis en ligne en 2002, le « *Fachstellen-Server* », offrant une autre possibilité d'accès à l'information professionnelle générale grâce à la présentation de documents importants sur des questions touchant les bibliothèques et les *Fachstellen*. En raison de l'absence d'un bureau de coordination centrale pour les bibliothèques de lecture publique, les *Fachstellen* et leurs services ont acquis une portée nationale.

## **Les bibliothèques confessionnelles de lecture publique**

Parmi les 12 446 communes de la République fédérale d'Allemagne en 2006, environ 11 360 disposaient d'une bibliothèque publique ou, dans le cas de réseaux avec des annexes, de plusieurs bibliothèques. Mais seules 6 500 étaient des bibliothèques municipales, les autres, part non négligeable, étant catholiques (pour 3 875 d'entre elles), protestantes (940) ou placées sous une autre tutelle (150). La grande majorité des bibliothèques confessionnelles se trouvent dans les anciens Länder. Malgré le nombre élevé de ces institutions religieuses, leurs fonds, leurs budgets d'acquisition et leurs nombres de prêts sont nettement inférieurs à ceux des institutions municipales, sans parler des heures d'ouvertures et des frais de personnel. Elles jouent cependant un rôle important pour la documentation et la promotion de la lecture auprès des enfants et des adolescents dans les communes sans bibliothèque municipale.

Les organismes qui financent les bibliothèques confessionnelles de lecture publique sont en règle générale les paroisses catholiques ou les communautés religieuses protestantes. Le travail bibliothéconomique catholique est étroitement lié à l'association *Borromäusverein* fondée en 1844 (et au *St. Michaelsbund* en Bavière), à laquelle est rattaché entre autres un service de lectorat et d'aide à l'acquisition de médias à Bonn ; jusqu'à fin 2003, cette association finançait un établissement reconnu de formation pour les bibliothèques de lecture publique et une bibliothèque centrale. Les deux durent être fermées par manque de moyens financiers. La fédération des bibliothèques protestantes s'appelle le *Deutscher Verband evangelischer Büchereien e. V.* (DveB : Association allemande des bibliothèques protestantes) à Göttingen. De manière identique aux Länder, les Églises ont mis en place des *Büchereifachstellen* (Établissements de conseil pour bibliothèques) au niveau des évêchés (catholiques) et des Églises de Land (protestantes) pour le soutien et le conseil de leurs bibliothèques paroissiales ; les dix-huit *Fachstellen* catholiques et les douze protestantes se concertent au sein d'un groupe de travail (*Fachkonferenz*).

## **Secteurs spécifiques des bibliothèques de lecture publique**

### **Les bibliothèques pour enfants et adolescents**

Pour la politique sociale et éducative, le travail des bibliothèques avec les enfants et les adolescents est d'une importance capitale – mots clé : promotion de la lecture, offre documentaire, éducation aux médias. C'est pourquoi les bibliothèques de lecture publique accordent une attention toute particulière à ce public cible. Les enfants et les adolescents de moins de 14 ans fréquentent une bibliothèque de manière beaucoup plus assidue que les autres groupes sociaux et bénéficient dans de nombreuses villes d'une propre bibliothèque pour enfants et adolescents ou tout du moins d'une section aménagée spécialement pour eux au sein de la bibliothèque de lecture publique.

Depuis longtemps déjà, une attention particulière est accordée aux 4 - 12 ans et des *Kinderbibliotheken* (bibliothèques enfants) ou des *Kinderabteilungen* (sections enfants) leur sont spécialement destinées. Alors que les fonds pour les jeunes jusqu'à 15 ans se trouvaient jusqu'à maintenant essentiellement dans des bibliothèques combinées pour enfants et adolescents, la tendance de ces dernières années est de mettre en place pour les plus âgés des sections ou des bibliothèques réservées. Il en va de même pour la section enfants. Les jeunes utilisateurs trouvent ici en accès libre non seulement des livres et des revues mais aussi des jeux, des médias audiovisuels, un nombre croissant de médias numériques et un accès à Internet pour jouer, apprendre et s'informer. Dans le cadre du programme culturel et promotionnel des bibliothèques publiques, les activités et les manifestations pour les enfants occupent une large place.

Malgré la palette des offres pour les adolescents, il est aujourd'hui difficile pour de nombreuses bibliothèques de lecture publique de fidéliser ce groupe d'utilisateurs. Pour les attirer dans leurs installations, les bibliothèques leur proposent des documents et des manifestations appropriées à leur âge, ainsi que des aménagements attirants au design «cool» et aux couleurs vives. La possibilité souvent offerte aux jeunes adultes de participer à la sélection des documents ou à l'aménagement des salles est également une occasion pour réveiller leur intérêt pour la bibliothèque.

### **Les bibliothèques scolaires**

La collaboration avec les écoles ou avec les bibliothèques scolaires illustre de manière particulièrement claire le rôle éducatif des bibliothèques de lecture publique. Il existe deux sortes de bibliothèques scolaires. D'une part celles qui font partie intégrante de l'école, souvent appelée *Mediothek*, d'autre part les bibliothèques dites «combinées», succursales d'un réseau de bibliothèques. Une forte majorité des bibliothèques scolaires font partie du premier type mais, contrairement aux bibliothèques du second type, elles sont rarement dirigées par un titulaire. Elles mettent à la disposition des professeurs et des élèves des livres et d'autres documents destinés à soutenir l'enseignement et l'apprentissage, mais elles possèdent également un fonds tout aussi apprécié en littérature jeunesse et des ouvrages de référence imprimés et numériques. La bibliothèque est non seulement un lieu d'apprentissage qui s'efforce de transmettre des compétences pour la stratégie de recherche d'information et l'utilisation des nouvelles technologies, elle veut également encourager la motivation et le plaisir de lire.

Malgré l'importance reconnue des bibliothèques scolaires au sein de la politique en matière d'éducation, renforcée en l'an 2000 par le manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques scolaires, l'aménagement, l'équipement et l'encadrement des bibliothèques sont insatisfaisants dans de nombreuses écoles en RFA ; quand bien même une école possède une bibliothèque,

celle-ci se situe généralement en dessous des standards internationaux habituels. Selon ces critères, seulement 15 % environ des quelque 40 000 écoles en Allemagne disposent d'une bibliothèque scolaire adéquate, ce qui représente environ 2 600 institutions. Les causes principales de ces déficits reposent dans le manque de directives politiques, institutionnelles et légales et dans la confusion quant à la responsabilité des bibliothèques scolaires.

La situation est particulièrement critique dans les écoles primaires, les Hauptschulen, et les Realschulen, qui ne dispose que rarement d'une bibliothèque scolaire. On ne peut pas parler non plus d'un nombre suffisant dans les Gymnasien. Dans quelques cas seulement, notamment dans les Gymnasien et les Gesamtschulen et Ganztagschulen récents, les recommandations quant à la superficie et au fonds sont respectées. Les mauvais résultats des élèves allemands lors de l'étude comparative internationale des performances des élèves (Étude PISA 2000 de l'OCDE – *Programme for International Student Assessment*) met en lumière à quel point les bibliothèques scolaires sont négligées par les responsables politiques du système éducatif ; depuis lors, un changement notable est en marche.

Un petit tiers des bibliothèques scolaires est encadré par la bibliothèque de lecture publique locale en tant qu'annexe combinée et ouverte au public située dans un centre scolaire. Plus de deux tiers sont placées sous l'unique responsabilité et l'unique financement de l'école et de son autorité de tutelle municipale. Aujourd'hui, des formes variées de coopération entre la bibliothèque municipale, l'école et la bibliothèque scolaire sont possibles. Dans son projet national « *Bibliothek und Schule* » (Bibliothèque et École), la Fondation Bertelsmann documente les différentes réalisations dans ce domaine. Dans quelques grandes villes, des *Schulbibliothekarische Arbeitsstellen* (Ateliers de réflexion sur les bibliothèques scolaires) ont été créées comme sections de la bibliothèque municipale ou de la *Staatliche Büchereistelle* (Flensburg, Francfort/Main, Hambourg, Wiesbaden). En raison de l'importance croissante d'Internet et des médias audiovisuels et numériques pour l'enseignement, la coopération s'est également intensifiée avec les archives photographiques de la ville ou du canton et les centres multimédias du Land.

Des programmes de soutien, financés en partie par l'État fédéral, en partie par des entreprises privées, ont accéléré l'équipement des bibliothèques scolaires en ordinateurs et en accès à Internet. On a pu noter un progrès appréciable de la situation des bibliothèques scolaires à partir de 2002, lorsque les Länder ont accéléré le développement de Ganztagschulen avec l'aide de subventions de l'État. Les bibliothèques sont alors devenues le point de mire en vue d'améliorer l'encouragement à la lecture. Dans le même temps, dans neuf Länder, les sections régionales de la DBV ont pu rendre obligatoire le partenariat entre la bibliothèque de lecture publique et l'école grâce à des accords de coopération avec les ministères de l'éducation. La discussion politique sur l'importance du travail des bibliothèques et sur le rôle des compétences en matière de lecture et d'utilisation des nouveaux médias s'en est vue renforcée. Entre 2004 et 2007, le programme fédéral « *Initiative Bildung und Betreuung (IZZB)* » (Initiative formation et encadrement), en injectant environ six milliards d'Euros au profit des Länder, créa une impulsion positive. Cependant de nombreux experts déplorent que le changement de la constitution dans le cadre de la réforme du fédéralisme de 2006 proscrive les programmes de soutien de l'État fédéral au profit des Länder et des municipalités dans les domaines culturels et éducatifs.

### **Le travail des bibliothèques pour des groupes particuliers d'utilisateurs.**

Le travail des bibliothèques pour des groupes particuliers d'utilisateurs, souvent appelé aussi *travail social des bibliothèques* s'adresse, grâce à des offres ciblées, à des personnes qui sont

défavorisées d'une quelconque manière ou qui se trouvent dans une situation de vie particulière. Le travail social des bibliothèques compte parmi les domaines qui ont été le plus durement touchés depuis les années 1990 par les mesures d'économie des organismes de tutelle publics ou religieux. Grâce à la revalorisation des thèmes multiculturels et démographiques dans la discussion politique, ce secteur semble être revalorisé depuis peu. Les spécialistes réclament aujourd'hui une accélération généralisée de la reconnaissance sociale et politique de ces missions par un soutien financier amélioré. La dénomination de « travail social des bibliothèques » était prise autrefois dans son sens le plus strict. Elle ne faisait référence qu'à des actions comme le « service de livres sur roues », offrant des livraisons de livres au domicile des personnes handicapées ou au chevet des malades, puis le service auprès des prisonniers dans les établissements pénitenciers. Elle s'est maintenant étendue de manière évidente : parmi les personnes dans des situations de vie particulières, les seniors, les désavantagés sociaux, et les personnes issues de l'immigration occupent une place de plus en plus importante et les services et les offres documentaires des bibliothèques doivent les prendre en compte.

Seule une petite douzaine de *Blindenbibliotheken* (bibliothèques pour aveugles), institutions pour la plupart privées et gérées sur une base associative, sont à la disposition des quelque 140 000 personnes aveugles en Allemagne pour répondre à leur besoin de documentation et d'information. Leur fonds total compte environ 200 000 cassettes ou CD de littérature enregistrée et 150 000 livres, revues et partitions en Braille. La modalité de prêt la plus usuelle pour les aveugles reste l'envoi gratuit par courrier. Des institutions religieuses, des sections pour aveugles dans quelques bibliothèques de grande ville, des synthétiseurs vocaux (par exemple à la Deutsche Nationalbibliothek) viennent compléter l'offre des bibliothèques pour aveugles.

En 2005, 36 % des quelque 2 150 hôpitaux et cliniques de l'Allemagne étaient gérés par l'État, 38 % par des organismes d'utilité publique, et 26 % par des entreprises privées. Parmi eux, 254 (environ 8 %) possèdent une bibliothèque pour les patients qui propose ouvrages et autres documents aux malades hospitalisés mais aussi au personnel de l'hôpital. Ces bibliothèques par leur fonds, en moyenne de 6 000 à 8 000 documents, et leurs services sont destinées à contribuer à la fois à la guérison des patients en participant à la satisfaction de tous leurs besoins et à la couverture de leur souhait d'information concernant les maladies. Elles représentent un critère de qualité important au vu des mesures législatives sur l'assurance qualité et la certification des hôpitaux qui en découle.

Il faut bien distinguer les bibliothèques pour les patients, qui appartiennent toutes sans exception au domaine des bibliothèques de lecture publique, et les *medizinische Fachbibliotheken* (bibliothèques spécialisées en médecine), qui sont des bibliothèques spécialisées scientifiques à la disposition des médecins des cliniques et du personnel soignant. Des standards ont été établis en 2004 pour ces dernières et décrivent leur mission, les pré-requis spatiaux, les ressources financières, en personnel, etc.

De petites bibliothèques de prison, possédant en moyenne 2 500 documents existent dans les établissements pénitentiaires, placés en Allemagne sous la responsabilité des Länder. Les bibliothèques de prison doivent offrir un divertissement intéressant dans le cadre d'une resocialisation et permettre une intégration des délinquants dans le monde du travail et dans la société après leur libération.

## **Autres bibliothèques**

Il existe d'autres bibliothèques tout à fait comparables aux bibliothèques de lecture publique de par leur fonction, mais qui ne sont ouvertes qu'à un cercle restreint d'utilisateurs. Ainsi l'armée

finance non seulement des bibliothèques militaires spécialisées, mais aussi de nombreuses *Truppenbüchereien*, des bibliothèques pour les troupes créées pour le divertissement des soldats et qui proposent donc principalement des documents sonores et des DVD. Les quelque 25 *Werkbibliotheken* (bibliothèques d'entreprise) existant encore en Allemagne – leur nombre diminue de plus en plus – sont réservées aux employés des entreprises les hébergeant. Elles sont destinées à la culture générale et aux loisirs. Il ne faut pas les confondre avec les *firmeneigenen Fachbibliotheken* (centres de documentation des entreprises), créées à des fins de recherche et de développement et qui font partie des bibliothèques spécialisées.

### **Les centres de documentation**

La mise en place planifiée d'un réseau de centres d'information et de documentation commença en Allemagne avec le *Programm der Bundesregierung zur Förderung von Information und Dokumentation 1974 - 1977 (IuD-Programm* : Programme du gouvernement fédéral pour la promotion de l'information et de la documentation 1974-1977). L'information spécialisée est généralement considérée comme une branche économique qui doit s'affirmer sur le marché. C'est pourquoi la mission du premier programme IuD – et plus encore celle des suivants – fut définie comme une contribution au développement économique plutôt qu'à la promotion scientifique. Les programmes se sont donc spécialisés depuis le début dans les domaines porteurs des sciences de la nature et des sciences appliquées.

Le résultat le plus important du programme IuD, qui eut également des répercussions sur les bibliothèques, fut la création des *Fachinformationssysteme* (FIS : Réseaux d'information spécialisée) constitués de *Fachinformationszentren* (FIZ : Centres d'information spécialisée) issus de la fusion d'institutions existantes. Le développement de bases de données spécifiques et la multiplication des sources de références bibliographiques accélérèrent la demande en documentation spécialisée, notamment en articles de revues. Auparavant les FIZ avaient recours aux *Zentrale Fachbibliotheken* pour obtenir les documents qu'ils recensaient. Aujourd'hui ils utilisent les circuits de distribution électroniques pour fournir eux-mêmes une partie des documents. Comme l'information spécialisée est une marchandise, tous les services proposés, de la recherche à la fourniture de document, sont payants.

La *Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V.* (DGI : Société allemande pour les sciences de l'information et sa pratique), association fondée en 1948, représente une interface importante entre les différents spécialistes de l'information dans les bibliothèques et les centres d'information. Par son travail, elle repère les perspectives des services d'information et indiquent les nouvelles voies de la gestion du savoir.

Le *Fachinformationszentrum Karlsruhe GmbH* (Centre d'information spécialisé de Karlsruhe, SARL) créé en 1977 est un institut renommé et exemplaire. C'est un centre de services d'utilité publique qui fut chargé de fournir à la recherche en science et en économie des informations spécialisées de grande qualité et utilisables rapidement. Depuis 1983, l'activité principale du FIZ Karlsruhe consiste à gérer le serveur STN International (*Scientific and Technical Information Network*) en Europe. STN International est l'un des services en ligne leaders pour les bases de données scientifiques et techniques : avec ses 210 bases de données bibliographiques et factuelles, il répertorie environ 350 millions de références structurées, interrogeables sur des réseaux en ligne. Il englobe toutes les disciplines des sciences de la nature et de la technique ainsi que des informations sur les brevets. En coopération avec des bibliothèques partenaires, dont les *Zentrale Fachbibliotheken*, le FIZ peut fournir à ses clients les documents primaires souhaités.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, grâce à la création des *Informationsverbänden* (Groupements pour l'information), un coup d'accélérateur a été donné à l'amélioration de la coopération, notamment entre les *Fachinformationszentren* et les *Zentrale Fachbibliotheken*. L'initiative revient au *Document stratégique* du BMBF publié en 2002 sous le titre «Mettre l'information en réseau – activer le savoir». Dans ces groupements, des fournisseurs de bases de données, des bibliothèques, et des instituts de recherche coopèrent pour pouvoir ensemble développer et exploiter des services de fourniture de documents et d'information dans un domaine particulier. En tant qu'acteur dans le domaine de la fourniture professionnelle de documents scientifiques en texte intégral, ils offrent à leurs clients la possibilité de commander du matériel par souscription – également du matériel publié par des maisons d'édition commerciales – ou de l'utiliser selon le système pay-per-view. Jusqu'à maintenant, outre le FIZ Karlsruhe et le DIMDI (Cologne), d'autres institutions des domaines de la technique (Francfort/Main), de la chimie (Berlin), de l'aérospatiale et du génie civil (Stuttgart), de l'agronomie (Bonn), du droit et de la psychologie (les deux à Saarbrücken) ont vu le jour en tant que *Informationsverbände*. Elles forment avec les *Virtuellen Fachbibliotheken* et la bibliothèque électronique de périodiques le noyau d'un portail scientifique national au sein du centre de coordination Vascoda.

## 4. Les métiers et les associations

### *Organisation(s) du paysage bibliothéconomique*

#### **Les métiers des bibliothèques**

Qu'ils travaillent dans une bibliothèque universitaire, dans une bibliothèque scolaire ou dans une bibliothèque spécialisée d'une entreprise, les bibliothécaires sont des professionnels du transfert de l'information et de la gestion du « savoir » en tant que matière première. L'ensemble de leurs missions consistant à collecter, gérer, répertorier et diffuser toute sorte de documents fait d'eux des partenaires professionnels dans les domaines des médias et de l'information. Aujourd'hui déjà, pâle vision du futur, ils naviguent dans les réseaux de données et ils répertorient des informations électroniques dont ils assurent la qualité et la pertinence.

En Allemagne, la palette des fonctions du travail en bibliothèques s'est considérablement élargie en réponse aux nouvelles exigences des usagers. L'évolution rapide des techniques de l'information et de la communication n'en est pas l'unique cause. Les attentes des usagers actuels des bibliothèques quant à la médiation des documents et quant aux services de renseignements et d'information n'ont plus grand chose à voir avec les questions et les besoins d'il y a vingt ou trente ans. Cette attente résulte sûrement de l'augmentation de la conscience démocratique des citoyens, qui exigent avec raison que la bibliothèque d'aujourd'hui soit un centre de services convivial, compétent et moderne.

Les métiers des secteurs de l'information, de la documentation et des médias modernes ont gagné en importance et en ampleur ces dernières décennies. Ils englobent outre les métiers de bibliothécaire, ceux de gestionnaires de l'information, de documentaliste, d'archiviste, de *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* (employé spécialisé pour les centres multimédia et les centres d'information) et de courtier en information (information broker). Leurs missions se rapprochent de plus en plus, même si des différences subsistent : alors que les courtiers en information manient la « marchandise information », qu'ils se procurent à des fins commerciales grâce à des réseaux de données, les documentalistes s'appliquent dans les centres de documentation à répertorier et à dépouiller de façon optimale les données provenant de l'économie, de la recherche et de la technique en vue de produire une information actuelle ; les archivistes sont, quant à eux, pour la plupart employés dans les archives communales et étatiques à la conservation et l'inventaire des témoignages et des sources du passé, et les *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* ont été récemment intégrés dans les bibliothèques, les agences photographiques, les archives et les centres d'information avec des fonctions d'assistance quelle que soit la branche dans laquelle ils travaillent. Entre ces quatre groupes professionnels, les bibliothécaires et les gestionnaires de l'information (prochainement avec des diplômes de bachelor et de master) constituent un maillon indispensable grâce aux fonds documentaires et aux services offerts par les différents types de bibliothèques.

Aujourd'hui, environ 20 000 professionnels diplômés travaillent en Allemagne dans l'environnement large des bibliothèques. De plus, 40 000 personnes travaillent comme bénévoles ou dans le cadre d'un emploi secondaire dans des petites bibliothèques de lecture publique ou des bibliothèques scolaires financées par la commune ou par l'église. Des formations et des cours spécifiques offerts par les Bibliotheksfachstellen des Länder et des Églises leur permettent d'acquérir les compétences pratiques nécessaires à l'organisation d'une bibliothèque.

Les tâches au sein des métiers de « bibliothécaire / gestionnaire de l'information » – de « documentaliste » – d'« archiviste » se sont différenciées de plus en plus les unes des autres au cours du temps. Ainsi chacun est devenu spécialiste dans son domaine. Cette évolution fut plus perceptible en Allemagne que dans les pays anglo-saxons plus pragmatiques. L'émiettement des trois métiers en de nombreuses associations et regroupements corporatifs s'explique notamment par le souhait de décentralisation, voire de démarcation, rencontré tout au long de l'histoire des territoires et des mentalités – ce principe a certes apporté de nombreux développements positifs avec le fédéralisme allemand mais il a aussi provoqué dans d'autres secteurs des particularismes aux conséquences négatives.

Le développement rapide des technologies de l'information et de la communication et le passage vers la société de l'information et de service ont transformé le paysage professionnel bibliothéconomique de manière profonde, en Allemagne comme ailleurs. Ce changement s'accompagne d'un rapprochement visible des métiers, qu'ils aient été autrefois proches ou classés dans des branches différentes, et a permis la création de nouveaux secteurs d'emploi, notamment dans les domaines de la publication électronique, de l'industrie du multimédia et de la culture ou du design multimédia.

Dans l'ensemble le marché de l'emploi allemand offre aux spécialistes de l'information des perspectives de plus en plus intéressantes quand les candidats sont mobiles géographiquement, qu'ils sont flexibles et recherchent la performance. Il est important qu'ils aient accumulé de l'expérience par des stages, des projets personnels ou des emplois étudiants, qu'ils soient à l'aise avec les nouvelles formes de contrat de travail et d'entreprise, et surtout qu'ils puissent faire preuve de connaissances approfondies dans la mise en œuvre de bases de données, des technologies Internet et des systèmes d'information numériques. Néanmoins, les pronostics quantitatifs précis pour le marché de l'emploi des spécialistes de l'information se sont révélés en règle générale très peu fiables.

La formation professionnelle s'est fait l'écho du rapprochement entre les différents métiers de l'information alors que les différentes filières étaient traditionnellement très démarquées : pendant des décennies la séparation des filières ÖB (bibliothèques de lecture publique) et WB (bibliothèques scientifiques) mais aussi la séparation des tâches des bibliothécaires et des documentalistes ont marqué l'image des métiers documentaires. Le paysage professionnel du personnel des bibliothèques était lui-même subdivisé et finement structuré.

La raison fondamentale de cette séparation n'est pas à chercher dans la structure du paysage bibliothéconomique allemand mais plutôt dans le droit du travail et dans l'organisation des carrières. Depuis que les bibliothécaires dits « scientifiques » ont un statut de fonctionnaire, c'est-à-dire depuis la fin du XIXe siècle, les hiérarchies et leurs règlements et non des critères liés à la clientèle et aux services déterminent la définition des postes et le besoin de démarcation correspondant.

Au début du XXIe siècle, la différence entre les filières s'efface de plus en plus au profit d'une distinction des bibliothèques et de leur personnel fondée sur leur ordre de grandeur, leur public cible, leur niveau de qualification et également sur les performances des bibliothèques et l'ampleur des services qu'elles proposent. La définition future des métiers et des formations professionnelles reposera sur des qualifications clef, des capacités et des compétences globales, communes à toutes les branches et qui seront exigées de tous les employés des bibliothèques.

Dénomination de la fonction - employés de la fonction publique -	Dénomination de la fonction - fonctionnaires -	Grille salariale Echelon de rémunération
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Amtsleiter Stadtbibliothek</b> Directeur de la bibliothèque municipale	<b>Leitender Bibliotheksdirektor</b> Directeur général de la bibliothèque	Groupe 15 Ü Échelon A 16
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Amtsleiter Stadtbibliothek</b> Directeur de la bibliothèque municipale	<b>Bibliotheksdirektor</b> Directeur de la bibliothèque	Groupe 15 Échelon A 15
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Stellv. Bibliothekseiter</b> Directeur de la bibliothèque municipale / Directeur adjoint	<b>Oberbibliotheksrat</b> Conseiller supérieur de bibliothèque	Groupe 14 Échelon A 14
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Stellv. Bibliothekseiter / Abteilungsleiter</b> Directeur de la bibliothèque municipale / Directeur adjoint / Directeur de département	<b>Bibliotheksrat (h. D.) Oberamtsrat (g. D.)</b> Conseiller qualifié de bibliothèque	Groupe 13 Échelon A 13
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Stellv. Bibliothekseiter / Abteilungsleiter</b> Directeur de la bibliothèque municipale / Directeur adjoint / Directeur de département	<b>Bibliotheksamtrat</b> Conseiller de bibliothèque	Groupe 12 Échelon A 12
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Stellv. Bibliothekseiter / Abteilungsleiter</b> Directeur de la bibliothèque municipale / Directeur adjoint / Directeur de département	<b>Bibliotheksamtmann</b> Technicien de bibliothèque	Groupe 11 Échelon A 11
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Stellv. Bibliothekseiter / Zweigstellenleiter</b> Directeur de la bibliothèque municipale / Directeur adjoint / Directeur d'une succursale	<b>Bibliotheksoberinspektor</b> Inspecteur supérieur de bibliothèque	Groupe 10 Échelon A 10
<b>Leiter der Stadtbibliothek / Stellv. Bibliothekseiter / Zweigstellenleiter</b> Directeur de la bibliothèque municipale / Directeur adjoint / Directeur d'une succursale	<b>Bibliotheksinpektor(g. D.) Amtinspektor(m. D.)</b> Inspecteur de bibliothèque	Groupe 9 Échelon A 9
<b>Assistent an Bibliotheken / Fachangestellter</b> Assistent de bibliothèque / Employé qualifié	<b>Bibliothekshauptsekretär</b> Secrétaire principal de bibliothèque	Groupe 8 Échelon A 8
<b>Assistent an Bibliotheken / Fachangestellter</b> Assistent de bibliothèque / Employé qualifié	<b>Bibliothekssobersekretär</b> Secrétaire supérieur de bibliothèque	Groupe 7 Échelon A 7
<b>Assistent an Bibliotheken / Fachangestellter</b> Assistent de bibliothèque / Employé qualifié	<b>Bibliothekssekretär</b> Secrétaire de bibliothèque	Groupe 6 / Groupe 5 Échelon A 6/5

Notes explicatives :

Cadre bleu : höherer Dienst (Service supérieur)

Cadre rouge : gehobener Dienst (Service élevé)

Cadre brun : Mittlerer Dienst (Service intermédiaire)

**Les métiers dans les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques scientifiques (Service publique)**

– Vue d'ensemble des carrières des fonctionnaires.

Dans les bibliothèques financées par des fonds publics, le statut du personnel qualifié est soit « employé de la fonction publique » (autrefois agent ou travailleur), soit fonctionnaire. Les bibliothécaires fonctionnaires assument un engagement de service et de fidélité vis-à-vis de leur employeur et sont rétribués selon les lois de l'État Fédéral ou du Land. Les agents employés sont rémunérés sur la base du droit privé ; pour eux s'appliquait jusqu'à peu le *Bundesangestelltentarif* (BAT), grille salariale établie par la négociation collective entre les syndicats et les employeurs publics, qui est remplacée peu à peu depuis fin 2006 au sein des municipalités et de l'État par le *Tarifvertrag Öffentlichen Dienst* (TVöD : grille salariale du service public) et dans les Länder par les *Tarifvertrag der Länder* (TV-L : grille salariale des Länder).

Dans la fonction publique en général, les fonctionnaires sont classés en quatre catégories : « *Einfacher Dienst* » (service simple), « *Mittlerer Dienst* » (service intermédiaire), « *Gehobener Dienst* » (service élevé), « *Höherer Dienst* » (service supérieur). Le classement des employés est similaire. La rétribution ou rémunération du personnel des bibliothèques s'aligne sur ces catégories. L'affectation à telle ou telle catégorie dépend de la formation antécédente et des caractéristiques du poste. Il en va de même pour les employés des organisations ecclésiales. Au contraire, le personnel des bibliothèques des entreprises de droit privé est en règle générale régi par des contrats de droit privé qui sont négociés individuellement ; sa rémunération s'aligne souvent sur les tarifs du secteur public.

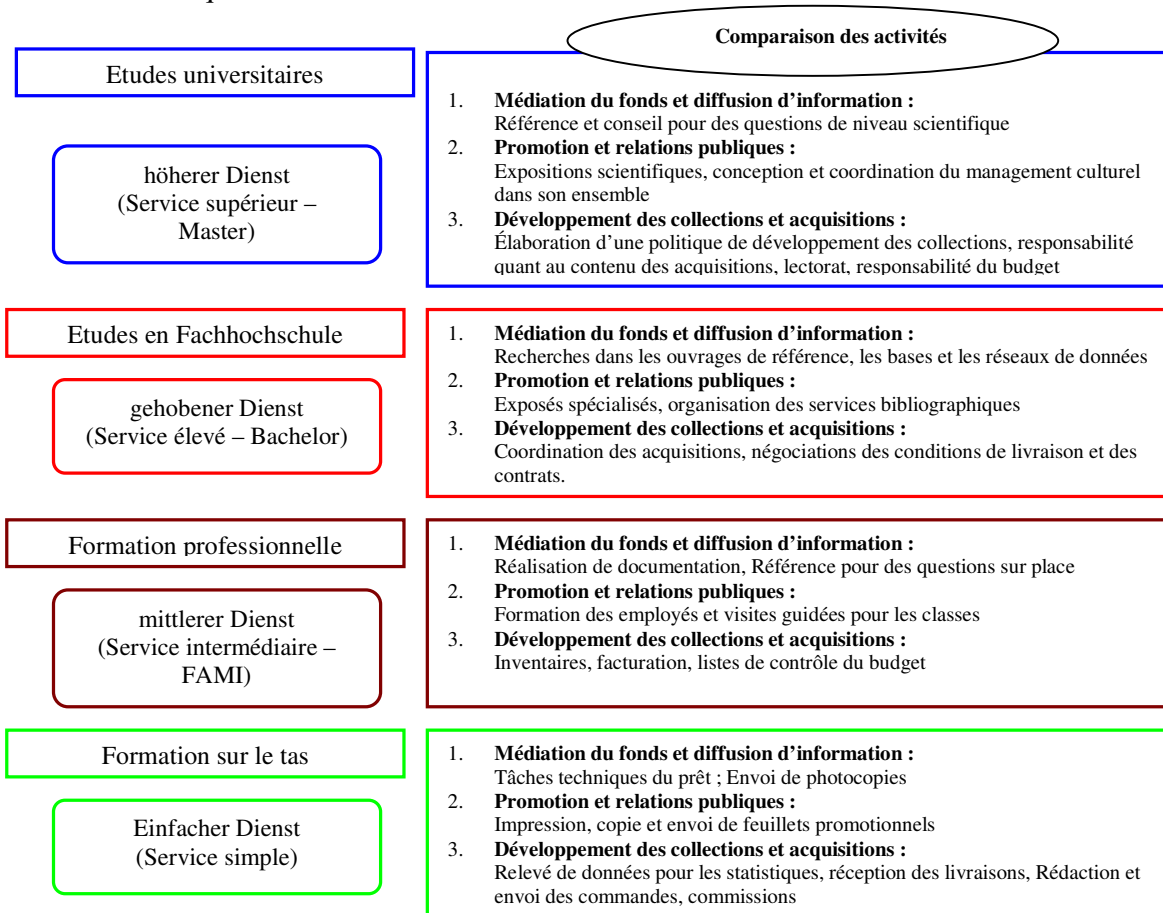
## **À propos de l'histoire de la formation professionnelle de bibliothécaire**

La formation des bibliothécaires et des autres professions similaires subit depuis deux décennies des changements permanents – vouloir en présenter ici un aperçu adéquat serait utopique. Ces transformations expriment d'une part la volonté politique d'adapter les formations aux évolutions actuelles, notamment à l'échelle européenne, et d'en moderniser les contenus. Mais elles montrent également les indécisions des décideurs politiques qui, talonnés par la contrainte de minimiser les coûts, voient la solution miracle dans la fusion des établissements de formation et dans la création d'unités de plus en plus grosses.

Il existe en Allemagne une véritable formation pour le métier de bibliothécaire depuis la fin du XIXe siècle. En 1893, un décret du gouvernement prussien prescrivit une formation professionnelle et fixa son contenu : les diplômés universitaires aspirant au métier de bibliothécaire devaient suivre une formation spéciale post-diplôme. La formation de *Referendar*, considérée pendant des décennies comme le cursus normal pour les bibliothécaires scientifiques et existant encore dans quelques Länder, s'appuie sur ce règlement prussien ainsi que sur le décret bavarois de 1905. La formation de bibliothécaire sur laquelle se basent la plupart des cursus des *Fachhochschulen* débuta en 1914 avec la création de la première *Bibliotheksschule* (École des Bibliothèques) à Leipzig.

A cause de la partition en deux États, le développement de la formation des bibliothécaires en Allemagne a été très hétérogène et à l'ouest notamment, il a été fortement marqué par les structures fédérales et la différenciation des branches. Après la réunification, l'aménagement et le remaniement des contenus des cursus d'étude et de formation sont restés très disparates. La formation des bibliothécaires présente une image passablement colorée, cependant un canon de thèmes et de domaines d'apprentissage homogène forme un tronc commun aux différents cursus : parmi les contenus standards citons par exemple l'économie d'entreprise, le marketing et la gestion des bibliothèques, l'utilisation des bases de données et d'Internet, les stratégies de

recherche, les technologies de l'information et des communications, les services d'information, l'orientation service et client ainsi que le marché littéraire et documentaire. Les efforts pour rester proche des réalités de la profession et offrir de nombreux cours pratiques sont restés également une des caractéristiques déterminantes de tous les cursus.



Description de trois domaines d'activité à différents niveaux à l'exemple d'une bibliothèque scientifique ou d'une bibliothèque d'une grande ville.

### ***La formation de bibliothécaire et les établissements de formation en Allemagne***

Dans la pratique, la hiérarchie rencontrée aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques scientifiques et dans de grandes bibliothèques de lecture publique compte quatre niveaux définis à partir des domaines de compétence : à côté des bibliothécaires scientifiques possédant un diplôme universitaire (*Höherer Dienst* / Master / catégorie 1) et des bibliothécaires / gestionnaires de l'information diplômés de *Fachhochschule* (*Gehobener Dienst* / bachelor / catégorie 2), on trouve des « *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* » ou « *Bibliotheksassistenten* » (*Mittlerer Dienst* / FAMI / catégorie 3) ainsi que des employés de bibliothèque formés sur le tas (*Einfacher Dienst* / catégorie 4).

- Les bibliothécaires du « *Höherer Dienst* » sont principalement des employés spécialisés diplômés de l'université. En règle générale, ils ont acquis une qualification de bibliothécaire complémentaire à la fin de leurs études. Elle se déroule soit sous la forme

d'un cursus d'études de quatre semestres, soit sous la forme d'une formation de deux ans se composant d'un stage dans la fonction publique (*Referendar*, statut de fonctionnaire) et d'un cursus d'études libre (statut d'étudiant). Ces deux qualifications se divisent en théorie et pratique : la partie pratique se déroule dans des bibliothèques scientifiques formatrices, la partie théorique dans un établissement d'enseignement supérieur. La formation de deux ans est sanctionnée par l'examen d'état d'entrée dans la fonction publique supérieure ; le cursus d'études complémentaire alternatif menait jusqu'à maintenant à la qualification de « bibliothécaire scientifique » ou de « Magister Artium » (M.A) et il va conduire à partir de 2007/2008 à l'obtention du « Master of Library and Information Science » (MLIS).

- Dans les bibliothèques scientifiques, la politique d'acquisition, l'indexation de la littérature spécialisée tout comme l'information et le conseil aux lecteurs, la coordination de l'organisation interne et externe de la bibliothèque ainsi que des tâches de planification et de coopération dans le domaine des nouvelles technologies de l'information sont des tâches typiques du bibliothécaire du « *Höherer Dienst* ». Bon nombre des tâches sont reliées à des fonctions de direction.
- Les études pour devenir bibliothécaire diplômé ou gestionnaire de l'information se déroulent généralement aujourd'hui dans des Fachhochschulen. Les anciennes *Bibliotheksschulen* furent peu à peu transformées en Fachhochschulen indépendantes ; maintenant elles sont devenues des départements de Fachhochschulen plus vastes proposant les cursus correspondants. Depuis 2007, les nouveaux diplômes de Bachelor et de Master s'imposent au niveau européen. Alors que la durée des études se situait jusqu'alors entre sept et huit semestres dont plusieurs stages plus ou moins longs ou un semestre de stage, le nouveau cursus de Bachelor ne compte en principe que six semestres, celui de Master quatre semestres supplémentaires. Contrairement aux cursus universitaires, l'aspect pratique joue un rôle important dans les Bachelor, même si l'intégration des stages dans les nouveaux règlements d'études n'est pas encore résolue de manière satisfaisante dans toutes les Fachhochschulen. Dans la fonction publique, les bibliothécaires détenant la qualification de bibliothécaire diplômé (*Diplom-bibliothekar*) ou de Bachelor appartiennent à la catégorie « *Gehobener Dienst* ».
- Les *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* sont formés à toutes les tâches d'assistant au cours d'une formation professionnelle d'une durée de trois ans dans des établissements pour l'information et la documentation ; dans la fonction publique, ils appartiennent à la catégorie du « *Mittlerer Dienst* ». L'aspect particulier de cette formation créée en 1999 est l'orientation de ses contenus vers cinq domaines différents : ces employés qualifiés peuvent se spécialiser non seulement dans les bibliothèques mais aussi dans les archives, les centres d'information et de documentation généraux, les agences photographiques ou les centres de documentation médicale. Des *Berufsbildungsausschüsse* (Commissions pour la formation professionnelle) dans les chambres du commerce et de l'industrie et des autorités compétentes dans les gouvernements des Länder assurent une fonction de conseil et la coordination de ces formations. Un plan cadre de l'État fédéral et un plan de formation technique (pour les entreprises) définissent le déroulement, les objectifs et les contenus de la formation scolaire et de l'apprentissage en entreprise. Les pré-requis d'admission pour cette formation ne sont pas définis précisément, la plupart des candidats possèdent cependant le « *Mittlere Reife* » (diplôme d'école secondaire obtenu à la *Realschule*).

		<b>Diplômes</b>
Berlin	Université Humboldt à Berlin Institut de bibliothéconomie	Bibliothécaire scientifique Bachelior (BA) Master et Magister Artium (MA) Doctorat
Darmstadt	Fachhochschule de Darmstadt Département information et gestion du savoir (Information science & Engineering)	Bachelor of Engineering (BA) Master of engineering (MA)
Hambourg	Haute école en sciences appliquées de Hambourg Faculté de design, médias et information	Bibliothécaire diplômé (FH) Documentaliste diplômé (Medias / FH)
Hanovre	Fachhochschule de Hanovre Département sciences de l'information et de la communication	Bachelor IM (BIM – Gestion de l'information)
Cologne	Fachhochschule de Cologne : faculté en sciences de l'information et de la communication Institut pour les sciences de l'information	Bibliothécaire diplômé (FH) gestionnaire de l'inf. diplômé (FH) Bachelor Rédacteur en ligne (BA) Master en bibliothéconomie et sciences de l'information (MLIS)
Leipzig	Haute école en technique, économie et culture (HTWK) Département médias	Bibliothécaire diplômé (FH)
Munich	Fachhochschule en administration publique et judiciaire Département archivistique et bibliothéconomie	Bibliothécaire diplômé (FH) des bibliothèques scientifiques Archiviste diplômé (FH)
Potsdam	Fachhochschule Potsdam Département sciences de l'information	Bibliothécaire diplômé (FH) Archiviste diplômé (FH) Documentaliste diplômé (FH) Bachelor
Stuttgart	Haute école des médias (HdM) Faculté Information et communication	Bibliothécaire diplômé (FH) gestionnaires de l'information diplômé (FH) Bachelor / Master en information et communication (Gestion des bibliothèques et de l'information)

#### **Lieux de formation en bibliothéconomie en Allemagne**

Il existe différents types d'établissements de formation pour le personnel des bibliothèques :

- des *Berufsschulen*, dans lesquelles la formation pour les catégories « *Mittlerer Dienst* » et « *Höherer Dienst* » et pour le métier de *Fachangestellte*, option « bibliothèque » est assurée ;
- des départements de « bibliothéconomie et science de l'information » ou de « sciences de l'information et de la communication » au sein des *Fachhochschulen* publiques ou internes à l'administration ;
- des filières universitaires en bibliothéconomie ; il n'en existe qu'une seule à l'université Humboldt à Berlin au sein de l'*Institut für Bibliothekswissenschaft* (Institut en

bibliothéconomie) proposant un cursus à distance post-diplôme et un Bachelor en cursus direct.

Les études pour les métiers en bibliothéconomie peuvent être suivies dans neuf lieux en Allemagne – voir le graphique des établissements de formation

### ***La formation continue pour le personnel des bibliothèques***

La formation continue du personnel des bibliothèques est nécessaire dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie pour pouvoir répondre aux exigences professionnelles croissantes dans le domaine des bibliothèques et de l'information. Pour y parvenir, elle doit être conséquente et son contenu bien structuré. L'un de ses objectifs est l'organisation des activités de qualification dans le cadre de la promotion interne du personnel en tant que partie constitutive du management de la bibliothèque.

En Allemagne, il y a de nombreux organismes différents proposant des formations continues pour les bibliothécaires :

- les associations professionnelles DBV, BIB et VDB et leurs antennes ou leurs sections régionales ;
- les bibliothèques à la tête des réseaux, les bibliothèques d'État, d'université et les bibliothèques de Land ;
- les établissements d'enseignement supérieur avec des filières en bibliothéconomie ;
- les Fachstellen publiques ou religieuses ;
- les bibliothèques de grandes villes ;
- les ministères et les administrations ;
- les chambres de commerce et de l'industrie (pour l'obtention de la qualification de formateur) ;
- la ekz-Bibliotheksservice GmbH;
- les entreprises, les fondations, les institutions de droit privé, les associations et les fédérations opérant dans le secteur de la formation et de la culture.

L'offre, environ 800 sessions de formation par an, est très riche et diverse. Cependant après la dissolution du Deutsches Bibliotheksinstitut en 2002, il manque encore une institution coordinatrice de tous les fournisseurs et une base de données nationale sur les formations. Fin 2005 la *Hochschule für Angewandte Wissenschaften* (Haute école de sciences appliquées) de Hambourg sous le parrainage du KNB a pu réaliser le portail consacré aux formations «Wissen-bringt-weiter» (le savoir mène plus loin). Depuis lors, il informe régulièrement sur un grand nombre d'activités de formation pour le personnel des bibliothèques (environ 150 par an).

Pour satisfaire sur les plans national et international aux standards d'une formation professionnelle continue de qualité, qui ouvre aux participants des perspectives de promotion professionnelle, l'ancienne *Bundesvereinigung Deutscher Bibliotheksverbände* (BDB : Fédération nationale des associations allemandes de bibliothèques) a fondé en l'an 2000 une charte de certification et a chargé un groupe d'experts de développer des concepts de formation reconnus par tous. Sous le logo « IQ 2000 » (*Initiative Qualifizierung* : Initiative qualification), des formations professionnelles certifiées sont proposées par certaines bibliothèques centrales de réseau, par des établissements de l'enseignement supérieur et par des bibliothèques universitaires. Citons par exemple le cours de certification « Gestion des bibliothèques » organisé par la Freie Universität de Berlin ou le programme de Master accrédité « Gestion de l'information et du savoir », formation complémentaire payante de la Fachhochschule de Hannovre, destinée aux

diplômés (Diplom ou Bachelor) du domaine des sciences de l'information et de la communication.

### **La coopération institutionnelle en Allemagne**

L'autonomie culturelle des Länder et la structure fédérale de l'Allemagne sont responsables du grand nombre de bibliothèques autonomes financées par une large palette d'organismes de tutelle différents. Cette diversité favorise les évolutions spécifiques et les voies créatives. Cependant, l'individualisation recèle également le danger de la fragmentation. Comme il est impossible pour une bibliothèque isolée de remplir à elle seule l'ensemble de ses missions, les coopérations entre bibliothèques et la mise en place d'institutions avec des fonctions et des services centraux sont d'une importance capitale. Éviter aux bibliothèques de réaliser en divers endroits le même travail et améliorer les performances ne sont pas les seuls objectifs de la coopération ; il s'agit avant tout de contrer la fragmentation persistante grâce à des mesures politiques, stratégiques et structurelles adaptées.

Depuis le début du XXe siècle, diverses organisations, institutions et fédérations de dimension nationale ont été créées en Allemagne, qui ont façonné la bibliothéconomie et qui n'ont pas cessé de donner de nouvelles impulsions à l'évolution des bibliothèques. Certaines s'appuient sur une longue tradition.

Le fait que la coopération entre bibliothèques ne soit pas articulée et organisée par l'État apporte avantages et inconvénients. Elle s'accomplit surtout au sein d'associations et de fédérations de droit privé. On distingue ici les associations de personnel et les fédérations d'institutions. Les associations de personnel sont des organisations dans lesquelles des bibliothécaires et d'autres employés de bibliothèques se réunissent pour défendre leurs intérêts professionnels. Elles sont également des forums de discussion professionnelle et un moyen de représentation commune dans l'espace public. Les fédérations d'institutions sont des groupements de bibliothèques, d'institutions en lien avec les bibliothèques et d'organismes de tutelle, dont les objectifs sont de promouvoir les missions communes assumées par les bibliothèques, de développer des standards unifiés et de renforcer la position de la bibliothèque vis-à-vis du pouvoir politique et de la société.

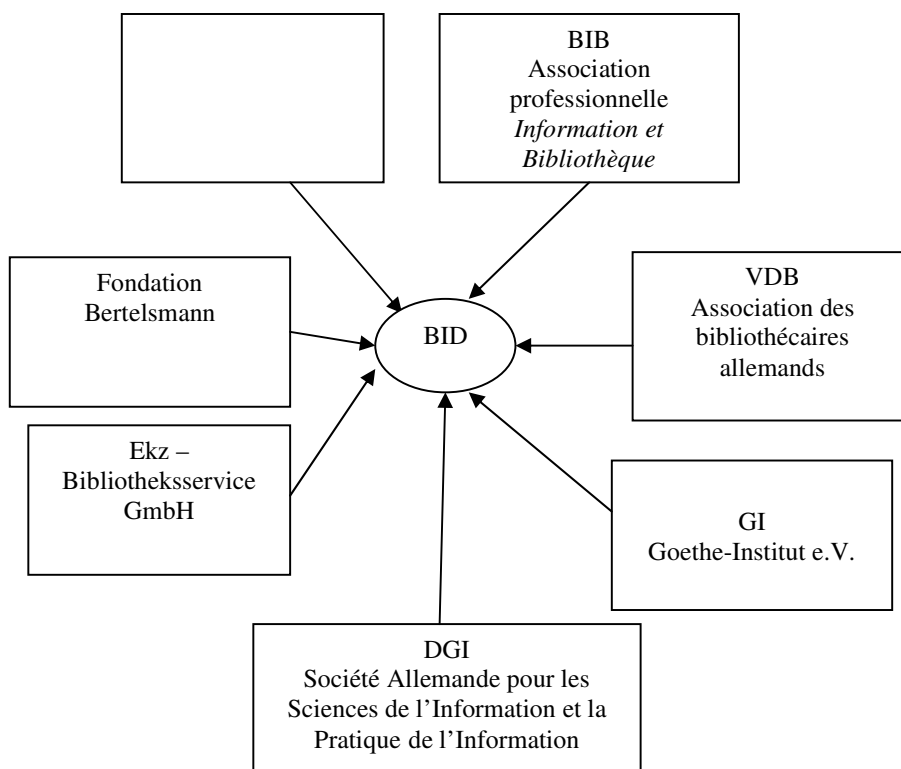
Au milieu des années 1990, les associations de personnel, à l'époque au nombre de quatre, ont tenté sans grand succès de fusionner. Maintenant il n'en reste que deux, le BIB et la VDB, ainsi que la fédération d'institutions DBV. Mettre en place une structure associative semblable à celle de la Suisse, de la Grande-Bretagne, des USA ou à une échelle internationale de l'IFLA, reste cependant pour de nombreux professionnels l'un des objectifs à long terme du travail associatif en Allemagne.

Les organisations les plus importantes sont aujourd'hui les fédérations et les associations, les institutions et les fondations regroupées sous le toit de *Bibliothek & Information Deutschland e.V.* (BID : Bibliothèque et information Allemagne). À côté des organisations reposant sur une structure associative, des fondations et des institutions de droit privé jouent depuis quelque temps un rôle important dans la promotion de la bibliothéconomie, par exemple la Fondation Bertelsmann, la *ekz-Bibliotheksservice GmbH* et le *Goethe-Institut*.

### **La confédération Bibliothek & Information Deutschland e. V. (BID)**

Dans les années 1960 et 1970, la création de la *Deutsche Bibliothekskonferenz* (DBK : Conférence allemande des bibliothèques, fondée en 1963) et la publication du *Bibliotheksplan '73* initièrent en Allemagne la définition de pré-requis professionnels et

stratégiques uniformes destinés à intensifier la coopération et la représentation des bibliothèques dans l'espace public. En septembre 1989, la création de la *Bundesvereinigung Deutscher Bibliotheksverbände e.V.* (BDB : Fédération nationale des associations allemandes de bibliothèques) comme successeur de la *Deutsche Bibliothekskonferenz* visait à centraliser et renforcer le travail de relations publiques ; depuis l'entrée de la DGI dans la confédération, elle se nomme *Bibliothek & Information Deutschland*.



#### Membres de Bibliothek & Information Deutschland

La BID est la confédération qui réunit les trois associations de personnel et d'institutions du milieu des bibliothèques, une fédération du milieu de l'information, la ekz et deux institutions importantes de la promotion de la culture en Allemagne. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, elle représente leurs intérêts communs sur le plan national, européen ainsi que dans des commissions internationales. Son objectif est la promotion et le développement de services et d'innovations pour la fourniture d'informations par les bibliothèques et les centres d'information dans l'optique de garantir une culture de l'information et du savoir démocratique. Son siège est à Berlin. Les organes de l'association sont l'assemblée générale, le conseil de direction et le porte-parole. Ce dernier représente la bibliothéconomie allemande vers l'étranger pendant un mandat de trois ans. Le conseil de direction peut constituer des groupes de travail temporaires ou des commissions permanentes. La BID est membre de l'*European Bureau of Library, Information and Documentation Associations* (EBLIDA).

Un aspect important du programme de la BID est le travail avec l'étranger, soutenu par des subventions du Ministère des affaires étrangères à Berlin et du Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (BKM). En tant que sous-organisation de la BID, *Bibliothek und*

*Information International* (BII) coordonne le transfert de connaissances en bibliothéconomie et sciences de l'information sur le plan international et s'efforce en collaboration avec le Goethe-Institut d'encourager le travail de contact international et l'échange d'expériences et d'informations en organisant des voyages d'étude et des séjours de travail pour des bibliothécaires étrangers et allemands.

Depuis 1996, la BID en coopération avec la *Deutsche Literaturkonferenz* remet lors de la « journée des bibliothèques » (le 24 octobre) la médaille Karl-Preusker en mémoire du fondateur de la première bibliothèque de lecture publique d'Allemagne à Großenhain près de Dresde. Elle récompense des personnalités engagées en reconnaissance de leur mérite hors-pair au service de la bibliothéconomie allemande.

L'organe de publication de la BID est le mensuel *Bibliotheksdienst*. La BID organise tous les trois ans le *Deutscher Bibliothekskongress* (Congrès des bibliothèques allemandes), la plus grande conférence de bibliothèques en Allemagne. Depuis 2004, ce congrès a lieu dans la ville de Leipzig au printemps à l'occasion de la foire du livre.

## **Le Deutscher Bibliotheksverband e.V. (DBV)**

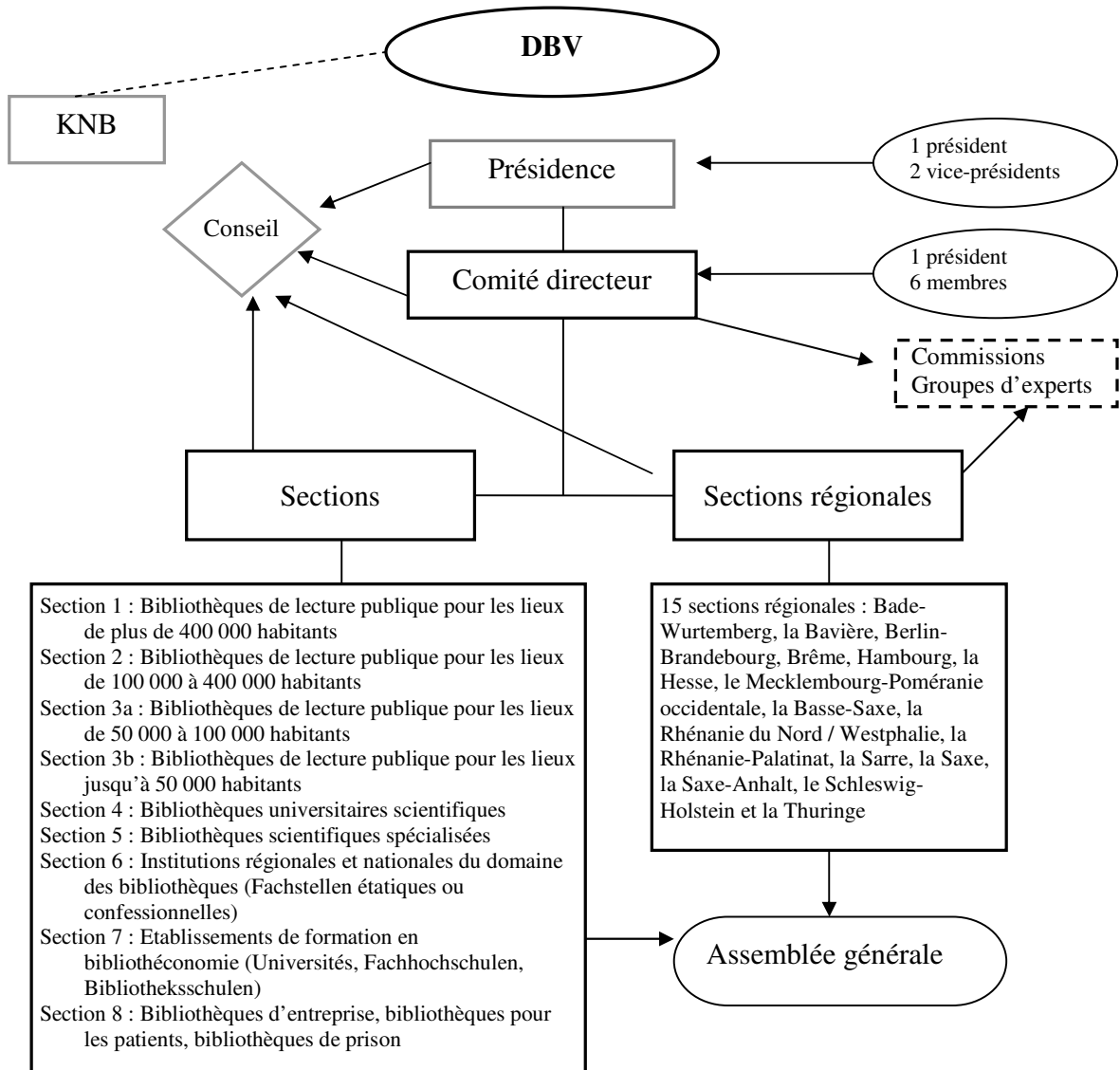
L'histoire du *Deutscher Bibliotheksverband e.V.* (DBV : Association des bibliothèques allemandes) débuta en 1949 en Allemagne de l'Ouest. En RDA, une fédération séparée vit le jour en 1964, baptisée jusqu'en 1990 *Bibliotheksverband der Deutschen Demokratischen Republik* (Association des bibliothèques de la République Démocratique Allemande). En tant que confédération, elle réunissait les bibliothèques gérées par un titulaire ainsi que les institutions et les organisations de l'information et de la documentation.

Après la réunification de l'Allemagne, les deux fédérations fusionnèrent pour former l'actuel *Deutscher Bibliotheksverband e.V.* (DBV). Cette nouvelle fédération englobant différents types de bibliothèques compte actuellement environ 2 000 membres institutionnels. Peut être membre toute bibliothèque gérée par un titulaire, toute Fachstelle (étatique ou confessionnelle) ainsi que toute institution de la bibliothéconomie ou des sciences de la documentation.

La DBV s'est donné comme mission de promouvoir la bibliothéconomie allemande et la coopération au sein du paysage bibliothéconomique. Pour cela, elle définit des desiderata politiques pour l'amélioration de la bibliothéconomie et elle prend position sur des questions de fonds en émettant avis et recommandations. Voici quelques exemples importants de la palette de ses missions :

- recherche de solutions unifiées et efficaces sur des questions bibliothéconomiques et participation à leur mise en œuvre ;
- information du public concernant les objectifs et les fonctions des bibliothèques mais aussi leurs déficits et leurs problèmes ;
- travail de lobbying et de contact auprès des parlements et des ministères au niveau de l'État fédéral et des Länder et auprès des organisations centrales municipales et des corporations ;
- mise en place et suivi d'analyses spécialisées en coopération avec les institutions bibliothéconomiques centrales ;
- mise en place de mesures d'aide avec la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* et la *Kultusministerkonferenz der Länder* (KMK : Conférence des ministères de l'éducation et des affaires culturelles des Länder) ;
- organisation et mise en œuvre de sessions d'information et de formation continue professionnelles ;

- amélioration de la coopération européenne et internationale en bibliothéconomie et adaptation en Allemagne d'expériences étrangères.



### Les organes de l'association et la division de la DBV en sections et en sections régionales

Après la dissolution du Deutsches Bibliotheksinstitut en 2003, la DBV a pris en charge en régie propre le travail laissé soudainement en friche des *commissions* thématiques et professionnelles et des groupes de travail et d'expertise ; les membres bénévoles proviennent tous du monde des bibliothèques. Les trois *commissions* (service, gestion, droit), quatre *groupes d'experts* (acquisitions et médiation du fonds, bibliothèque et école, bibliothèques jeunesse, travail interculturel), et six *groupes de travail* (bibliothèques universitaires, bibliothèques régionales, manuscrits et imprimées anciens, bibliothèques centres d'acquisition spécifiques, bibliothèques de prison et coopération de lectorat) se penchent sur des problématiques fondamentales,

informent et conseillent l'audience professionnelle par des ateliers, des conférences et des publications.

Deux structures du DBV méritent une mention particulière car elles ont vu le jour avant même la création véritable de la DBV :

Le *Verband der Bibliotheken des Landes Nordrhein-Westfalen e.V.* (VdBNW : Fédération des bibliothèques du Land Rhénanie du Nord / Westphalie), fondée en 1948, représente les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques scientifiques. Elle occupe la position d'une fédération régionale au sein du DBV. Elle compte environ 330 membres et publie *Pro Libris*, sa propre revue professionnelle reconnue à l'échelle nationale.

La *Arbeitsgemeinschaft der Spezialbibliotheken e.V.* (ASpB : Groupe de travail des bibliothèques spécialisées), fondée en 1946, est membre de la section 5 du DBV. Elle compte actuellement plus de 650 membres aussi bien institutionnels qu'individuels. Son objectif est de promouvoir la coopération entre les bibliothèques spécialisées, de représenter les intérêts de ce type particulier de bibliothèques auprès du public et de participer à l'échange d'expériences professionnelles et à l'approfondissement des connaissances spécialisées. À cette fin, elle organise notamment des conférences professionnelles bisannuelles, dont les résultats sont publiés régulièrement.

Sur l'impulsion du DBV, la *Deutsche Initiative für Netzwerkinformation* (DINI : Initiative allemande pour l'information en réseau) fut créée en l'an 2002. Elle réunit sous forme de partenariat les *Zentren für Kommunikation und Informationsverarbeitung in Lehre und Forschung* (ZKI : Centres de communication et de traitement de l'information dans l'enseignement et la recherche), la *Arbeitsgemeinschaft der Medienzentren der deutschen Hochschulen* (AMH : Groupe de travail des centres-multimédias de l'enseignement supérieur), et l'Initiative IuK. Cette association soutenue par les moyens financiers de la DFG vise à contribuer aux niveaux régional et fédéral à l'amélioration des services d'information et de communication ce qui implique une évolution nécessaire des infrastructures au sein de l'enseignement supérieur et des organismes spécialisés. Pour cela, elle formule des standards, des recommandations et des projets.

Le prix *Helmut-Sontag-Publizistenpreis* doté de 2 500 Euros fut créé en 1987 par le DBV pour la promotion auprès du public des bibliothèques et la garantie de leur rôle formateur. Il est attribué tous les ans et veut attirer l'attention de la presse et des médias sur les bibliothèques (Helmut Sontag était le président du DBV de 1983 à 1986). Sont récompensés des chroniqueurs et des journalistes qui ont contribué au rayonnement des bibliothèques soit par des articles ponctuels remarquables soit par la continuité de leurs reportages spécialisés dans la presse, à la radio, à la télévision ou sur Internet.

L'important travail de lobbying du DBV est réalisé en grande partie par les sections régionales. De nombreuses impulsions ont été et sont encore données par les conseils de direction des associations des Länder, par exemple récompenser les meilleures bibliothèques au niveau régional, faire voter des lois sur les bibliothèques ou encore créer une journée des bibliothèques et rédiger des plans de survie pour les bibliothèques et les Fachstellen.

Avec leur projet *Deutsche Internet Bibliothek* (DIB : Bibliothèque allemande Internet), le DBV, la Fondation Bertelsmann et les systèmes d'information SISIS ont mis en place en 2003 un catalogue commenté de liens complété par un service national de référence en ligne par courriel. Plus de 90 bibliothèques de lecture publique et bibliothèques scientifiques d'Allemagne, d'Autriche et de la Suisse sont aujourd'hui impliquées dans ce système d'information coopératif.

Pour la première fois en l'an 2000, grâce à l'aide financière et la coopération de la fondation *Zeit-Stiftung Ebelin und Gert Bucerius*, le DBV a pu remettre la distinction *Bibliothek des Jahres*

(Bibliothèque de l'année). Cet prix national unique en son genre est doté de 30 000 Euros ; il récompense le travail exemplaire et modèle d'une bibliothèque quelle que soit sa branche et doit motiver les bibliothèques en compétition à d'avantage de qualité, de créativité et d'innovation. La bibliothèque lauréate est sélectionnée par un jury indépendant dont font notamment partie des membres du gouvernement fédéral, de la Kultusministerkonferenz, du *Deutscher Städtetag* (Conseil des villes allemandes) et du DBV. Le prix est attribué le 24 octobre, date de la « Journée des bibliothèques ». En 2008, cette journée doit être l'occasion d'une campagne de lobbying à l'échelle nationale avec des activités dans plusieurs milliers d'institutions pour manifester auprès du grand public l'importance des bibliothèques.

Le *Kompetenznetzwerk für Bibliotheken* (KNB : Réseau de compétences des bibliothèques), fondé en 2004 sur décision du KMK et financé par les Länder, est affilié directement au DBV par ses domaines d'activité. Il réalise de manière décentralisée plusieurs tâches nationales considérées comme indispensables. Il est contrôlé par un « comité de direction » constitué de représentants de différentes institutions de la scène bibliothéconomique et d'une « coordinatrice » salariée. Ainsi, c'est le *Hochschulbibliothekszentrum NRW* (Centre des bibliothèques universitaires de Rhénanie du Nord – Westphalie) à Cologne qui établit la *Deutsche Bibliotheksstatistik* (DBS : Statistiques des bibliothèques allemandes) ; les missions de coopération internationale reposent elles dans les mains du DBV et de la *Staatsbibliothek* à Berlin. La représentation dans les comités internationaux de normalisation est assurée par le DIN-Institut et par la *Deutsche Nationalbibliothek* dans le cadre du *Normenausschuss Bibliotheks- und Dokumentationswesen* (NABD : Organisme de normalisation en bibliothéconomie et sciences de la documentation). Plusieurs partenaires prirent également en charge en 2005 la réalisation du *Bibliotheksindex* (BIX : Index des bibliothèques), outil national d'analyse comparative pour les bibliothèques publiques et scientifiques. Depuis la fin 2006, le DBV gère un site Internet dans le cadre du KNB grâce aux fonds de la DFG. Il a été développé avec différents partenaires et il est accessible comme un module de la *Virtuelle Fachbibliothek Bibliotheks-, Buch-, und Informationswissenschaft* (ViFa BBI : Bibliothèque spécialisée virtuelle : bibliothéconomie, sciences du livre et de l'information) ; le KNB fait office depuis lors de point d'accès central à toute information actuelle sur la bibliothéconomie allemande.

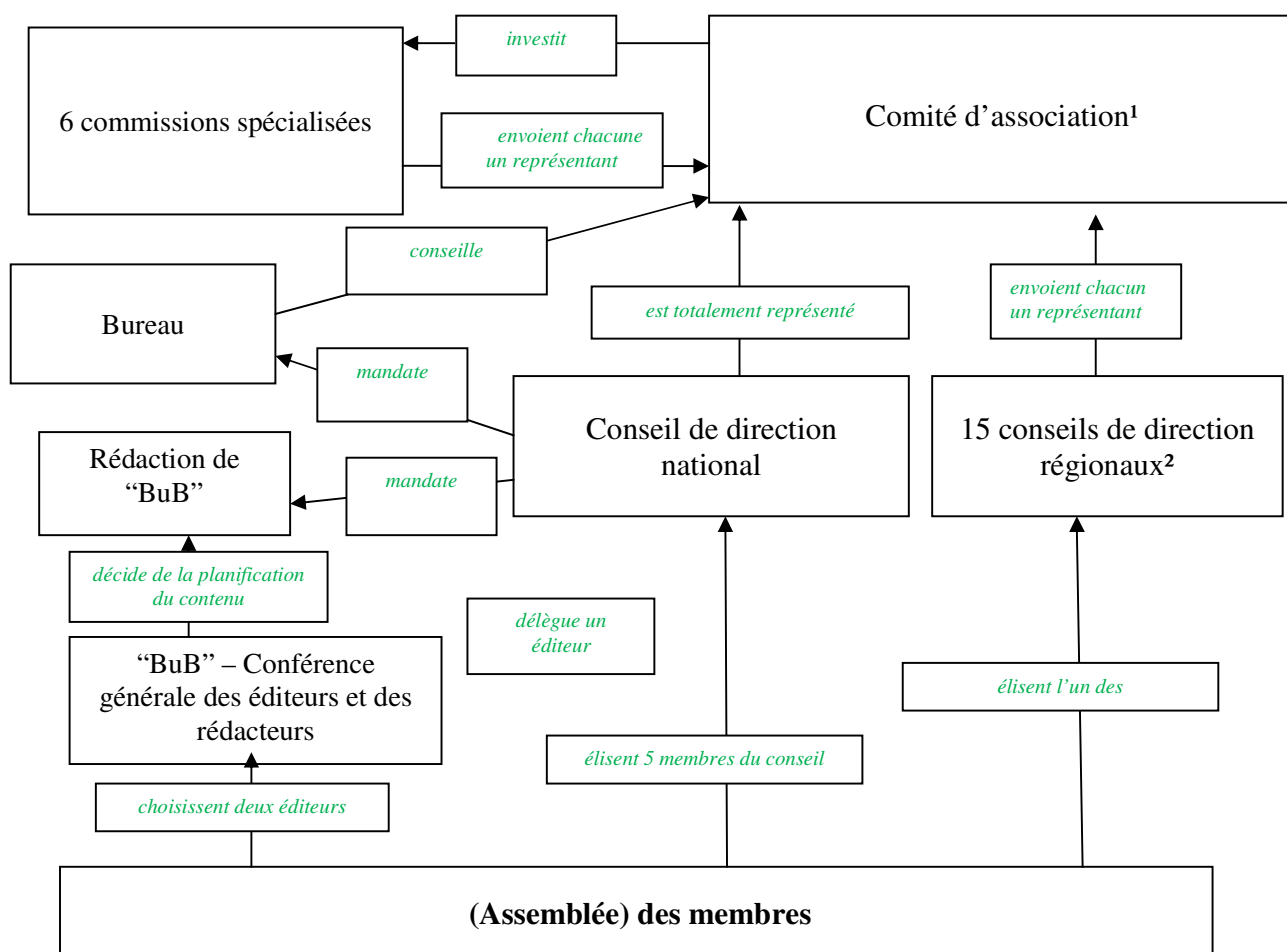
## **Berufsverband Information Bibliothek e.V. (BIB)**

Le *Berufsverband Information Bibliothek e.V.* (BIB : Association professionnelle Information et Bibliothèque) est né en l'an 2000 de la fusion entre l'ancienne association professionnelle autonome, le *Verein der Bibliothekare und Assistenten e.V.* (vba : Association des bibliothécaires et assistants) et le *Verein der Diplom-Bibliothekare an wissenschaftlichen Bibliotheken e.V.* (VdDB, fondé en 1948 : Association des bibliothécaires diplômés en bibliothèques scientifiques). Le vba était lui-même issu de la fusion en 1997 du *Verein der Bibliothekare an Öffentlichen Bibliotheken e.V.* (VBB, fondé en 1949 : Association des bibliothécaires en bibliothèques de lecture publique) et du *Bundesverein der Bibliotheksassistent/innen und Assistenten und anderer Mitarbeiter/innen an Bibliotheken e.V.* (BBA, fondé en 1987 : Association nationale des assistants et autres employés en bibliothèques).

Le BIB compte aujourd'hui environ 6 300 membres, ce qui fait d'elle la plus grande des deux associations de personnel de bibliothèque. Elle ne se considère pas comme une organisation syndicale mais elle place cependant les intérêts professionnels de ses membres au centre de ses missions : aussi tente-elle de contribuer à une amélioration, une modernisation et une uniformisation de la formation, elle s'efforce de construire et de mettre en œuvre une image

moderne de la profession, et elle s’implique dans des sujets comme une rémunération et une grille salariale adéquates, ou la qualification du personnel par des formations ciblées. Par ses nombreuses sessions de formation continue, organisées principalement par les sections régionales, le BIB contribue de manière essentielle à la qualification du personnel des bibliothèques. Depuis 2006, il gère une base de données des filières de formation initiale (DAPS) : elles contiennent tous les établissements de formation, les lieux de stage ainsi que les universités et les Berufsschulen qui proposent des cours dans le domaine bibliothéconomique. Les publics visés sont les jeunes diplômés, les candidats à l’emploi, les personnes souhaitant étudier dans ce domaine, les apprentis, les étudiants ainsi que les bibliothèques formatrices qui souhaitent publier leurs offres de stage.

### Berufsverband Information Bibliothek e.V. (BIB)



<sup>1</sup> Dans le comité d'association sont aussi représentés le représentant de BIB auprès de BIB (a droit de vote) ainsi que l'employé de l'association pour la revue BuB (n'a pas de droit de vote). Le directeur général non plus n'a pas le droit de vote dans le comité d'association.

<sup>2</sup> Le BIB est présent dans tous les Länder, la Basse-Saxe et Brême forment une unique section régionale. Lors des élections des conseils de direction régionaux, seuls les membres des sections régionales en question ont le droit de vote. Le nombre des membres des conseils de direction dépend du nombre de membres dans chaque Land.

Le BIB se consacre aux activités suivantes, pour n'en citer que quelques unes : la réflexion autour de questions touchant à la planification et à la structure de la bibliothéconomie ou de thèmes se rapportant au management, le suivi de contacts nationaux et internationaux, ou encore la mise en place, en collaboration avec le VDB, du *Deutscher Bibliothekartag* (Journée des bibliothécaires allemands), la plus grande conférence professionnelle en Allemagne après le *Deutscher Bibliothekskongress* (Congrès des bibliothèques allemandes). Le BIB ne travaille pas seulement à l'échelle nationale, mais il collabore également étroitement avec des organisations étrangères et internationales à l'échelle européenne et mondiale et entretient des contacts internationaux (BII, EBLIDA, IFLA ; accords de coopération avec les associations professionnelles en Italie, Autriche et la Suisse dans le cadre de la série de conférences « Die lernende Bibliothek – La bibliothèque qui apprend »).

Un comité d'association assiste les cinq membres du conseil national de direction. Les 15 sections régionales, le conseil de direction et les commissions y envoient leurs délégués. Pour tout changement important dans les statuts, une majorité qualifiée de trois quarts des voix est nécessaire. L'association est gérée de manière bénévole et le siège de l'association se trouve à Reutlingen.

La publication de listes de contrôle concernant plusieurs aspects de la gestion et certaines problématiques du travail en bibliothèques constitue un accompagnement professionnel apprécié. Ces dernières années, le BIB a notamment publié :

- *Arbeitsvorgänge in wissenschaftlichen Bibliotheken : Beschreibung und Bewertung nach dem Bundes-Angestelltentarifvertrag / BAT* (2000 : L'organisation du travail dans les bibliothèques scientifiques : description et évaluation d'après l'Accord tarifaire des agents contractuels de la fonction publique) ;
- *Allgemeine Systematik für öffentliche Bibliotheken* (ASB), (1999 : Cadre général de classement pour les bibliothèques publiques) ;
- *Arbeitsvorgänge in öffentlichen Bibliotheken : Beschreibung und Bewertung nach dem Bundes-Angestelltentarifvertrag / BAT* (1999 : L'organisation du travail dans les bibliothèques de lecture publique : description et évaluation d'après l'Accord tarifaire des agents contractuels de la fonction publique).
- Dossier BuB « Bibliothek 2007 » (2005/2006)
- *One-Person-Librarians' Flaschenpost* (les bouteilles à la mer des OPL). Parues jusqu'à maintenant : 1 (1998) – 9 (2006)
- *Checklisten* (Listes de contrôles) de la commission des OPL. Parues jusqu'à maintenant : 1 (2003) – 16 (2006)

En outre, tous les deux ans, le BIB publie un répertoire d'adresses important, le *Jahrbuch der öffentlichen Bibliotheken*, l'Annuaire des bibliothèques publiques. Il édite également la revue professionnelle au tirage le plus élevé (environ 9 000 exemplaires), *BuB : Forum für Bibliothek und Information*, qui existe depuis 1949.

### **Verein Deutscher Bibliothekare e.V. (VDB)**

Le Verein Deutscher Bibliothekare e.V. (VDB : Association des bibliothécaires allemands) fondé en 1990 est l'association des bibliothécaires scientifiques au niveau du « *Höherer Dienst* ». Il compte aujourd'hui 1 600 membres. Son objectif est de stimuler les contacts entre les bibliothécaires scientifiques et de défendre leurs intérêts professionnels, de contribuer aux échanges et à l'élargissement de leurs connaissances professionnelles et de soutenir les bibliothèques scientifiques. Il s'organise en sections régionales et soutient quatre commissions :

la commission pour la qualification professionnelle, la commission pour les questions juridiques, la commission pour le conseil professionnalisé et enfin en coopération avec le BIB la commission pour le management et le contrôle de gestion.

Jusqu'au milieu des années 1970, le VDB soutenait le travail professionnel des bibliothèques ; ces tâches furent reprises par le DBV ou le DBI, et le VDB est devenu une simple association professionnelle. L'un des points forts du travail associatif est la qualification de la relève des bibliothécaires. Depuis toujours, le VDB a pris position sur la formation théorique et pratique des bibliothécaires scientifiques et a publié ses propositions.

L'organe éditorial de l'association est le *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie* (ZfBB : Revue de bibliothéconomie et de bibliographie). Sa publication la plus importante est le *Jahrbuch der deutschen Bibliotheken*, l'Annuaire des bibliothèques allemandes, paraissant tous les deux ans depuis 1902. Il est divisé en deux parties. La première, celle des bibliothèques, regroupe des données statistiques sur les bibliothèques scientifiques. La deuxième, celle du personnel, joue le rôle du répertoire des membres de l'association. Deux fois par ans paraissent à la fois sur Internet et en version imprimée les *VDB-Mitteilungen* (Communications du VDB) contenant des informations actuelles sur la vie de l'association.

Le VDB organise depuis le début du XXe siècle le *Deutscher Bibliothekartag*, la Journée annuelle des bibliothécaires allemands, actuellement en rotation avec le *Deutschen Bibliothekskongress*, le Congrès allemand des bibliothèques organisé tous les trois ans par le BID. Depuis 1952, le VdDB est également partie prenante de l'organisation de ce congrès professionnel central, et le BIB depuis 2002. Les contributions les plus importantes paraissent régulièrement sur Internet et dans des cahiers spéciaux du ZfBB, sous forme d'une série autonome.

## **Ekz-Bibliotheksservice GmbH, Reutlingen**

Parmi les institutions centrales de la bibliothéconomie allemande, la *ekz- Bibliotheksservice GmbH* (ekz : *Einkaufszentrale* : centrale d'achats) fondée en 1947 à Reutlingen occupe une place particulière. C'est une entreprise pour bibliothèques qui a le statut d'une société à responsabilité limitée. Les 48 actionnaires sont cependant presque exclusivement des collectivités du droit public : Länder, villes et cantons. La ekz emploie actuellement environ 240 personnes. Elle est un membre fondateur du BID.

Grâce à la vente de produits et de services ciblés ayant trait à l'acquisition, à l'indexation et à la conservation des fonds, à l'aménagement et à l'organisation des bibliothèques, la ekz contribue au développement des bibliothèques. Pendant des décennies, elle ne s'est principalement adressée qu'aux bibliothèques de lecture publique de la RFA. Mais elle prend depuis plusieurs années un virage très net : au départ établissement dédié au livre et au mobilier, elle est devenue au début du XXIe siècle une entreprise de services commerciaux à l'échelle européenne pour toutes les branches de la bibliothéconomie, proposant toute une palette de documents, d'immobilier, de services et de conseils professionnels. Avec cette panoplie d'offres, c'est l'une des entreprises leader sur le marché de l'Europe centrale dans le secteur des bibliothèques et des médias. Grâce à d'autres services comme le sponsoring de manifestations, les activités de formation et la qualification du personnel de différentes institutions, la ekz s'est adaptée aux conditions économiques actuelles et a conquis avec succès de nouvelles parts de marché.

L'une de ses spécificités est de mettre à la disposition des bibliothèques une palette complète de services adaptés qui peuvent être modulés à partir de divers produits. Avec ses services bibliographiques et de catalogage, la ekz apparaît de plus en plus comme une centrale de données

pour les bibliothèques publiques. Un service de commande en ligne accélère l'acquisition des ouvrages disponibles et leur catalogage, les données bibliographiques pouvant être transmises sous format informatique à la bibliothèque cliente. Sur son site Internet, la *ekz* présente l'ensemble de ses services : les bibliothèques peuvent ainsi non seulement faire des recherches et passer des commandes par voie électronique, mais aussi envoyer des demandes d'information et prendre contact. Les lecteurs professionnels de la *ekz* contribuent aux « services de lectorat » (entre autres à celle des ID-Informationsdienste) réalisés dans le cadre du partenariat entre la *ekz*, le Deutscher Bibliotheksverband e.V. (DBV) et le Berufsverband Information Bibliothek e.V. (BIB). Ces dernières années, la *ekz* a pu aménager non seulement de nombreuses bibliothèques publiques mais aussi un nombre croissant de bibliothèques scientifiques – dont la section en libre accès de la Deutsche Nationalbibliothek à Francfort/Main. En outre, elle a réalisé toute une série de projets d'aménagement dans d'autres pays européens.

Dans le cadre de son « service complet aux bibliothèques », il est possible de s'associer à la *ekz* comme partenaire commercial pour la mise en place d'une bibliothèque financée conjointement sous la forme d'une entreprise enregistrée. Deux municipalités ont tenté l'expérience depuis 1996 : le modèle prometteur de ce partenariat public-privé, mis en œuvre tout d'abord pour huit ans à Schriesheim (Bade-Wurtemberg) et introduit depuis 1999 à Siegburg (Rhénanie du Nord-

Westphalie), n'a cependant pas trouvé d'autres adeptes.

La *ekz* s'engage dans de nouvelles voies avec le projet d'e-learning, mis en place au départ en collaboration avec la Fondation Bertelsmann : sous le nom « Bibweb », une série de cours d'auto-apprentissage en ligne est proposée pour la première fois en l'an 2000 pour les employés des bibliothèques. Les quatre premiers modules sont validés par un certificat final et ils ont déjà été suivis par plusieurs milliers d'employés : outre le cours en trois parties « Entraînement Internet », les nouveaux cours « Objectif clients : l'orientation vers l'utilisateur dans les bibliothèques », « Les offres pour les jeunes en bibliothèques » et « Objectif enfants : les services des bibliothèques pour les enfants jusqu'à huit ans » complètent la palette de l'offre.

En 2005, la *ekz* fonda en tant qu'entreprise participative la DiViBib GmbH (*Digitale Virtuelle Bibliothek* : Bibliothèque virtuelle numérique) à Wiesbaden ; la raison d'être de l'entreprise est l'adaptation du modèle économique de la bibliothèque de lecture publique au monde numérique d'Internet et aux services en ligne. Les usagers des bibliothèques publiques peuvent donc à l'aide de la DiViBib emprunter des livres électroniques, des livres audio et de la musique via Internet. L'entreprise *EasyCheck GmbH*, une filiale de la *ekz* et de B.O.N.D Bibliothekssoftware GmbH (Böhl-Iggelheim), propose depuis 2006 dans le domaine des techniques des bibliothèques des solutions RFID complètes (Radio Frequency Identification) de prêt automatisé et de systèmes de sécurité en bibliothèques.

## **La Fondation Bertelsmann, Gütersloh**

La Fondation Bertelsmann, créée en 1977 par Reinhard Mohn, travaille pour le bien commun dans la tradition de son fondateur. Afin d'investir ses compétences de manière efficace, la fondation s'est organisée en différents champs d'action : « Éducation », « Économie et société », « Compréhension internationale » et « Santé ». Les centres de compétence « Développement de la Fondation », « Culture », « Culture d'entreprise », et « Municipalités et régions » soutiennent le travail opérationnel et prennent en charge des fonctions transversales. La Fondation Bertelsmann est considérée au-delà même des frontières de la République fédérale par les décideurs politiques et administratifs, économiques et sociaux comme un « atelier de réformes »

orienté vers la pratique et un moteur d'entraînement pour la modernisation de l'État et de l'administration. Elle suit quelques principes de base : orientation vers la pratique, orientation vers les clients, innovation, durabilité, travail en partenariat et évaluation.

Depuis sa création, la Fondation Bertelsmann soutenait et accompagnait les bibliothèques de lecture publique, pour développer et tester avec elles des solutions face aux défis de la société de demain ; depuis le début de l'année 2007, la fondation a cependant suspendu ses actions de soutien aux bibliothèques. La fondation accordait une importance toute particulière à la mise à l'épreuve pratique dans le cadre de projets réalisés avec des partenaires en Allemagne et à l'étranger – par exemple en Espagne, en Égypte et en Pologne. En outre, dans le cadre d'un réseau international, des méthodes, des prises de décision innovantes et des expériences pratiques ont été collectées, échangées et adaptées dans les pays à la pointe du progrès dans le domaine des bibliothèques. Dans cette optique, des stratégies éprouvées dans d'autres branches économiques ont été prises en compte pour ancrer une mentalité de management théorique et pratique au sein du travail des bibliothèques.

Aujourd'hui les nombreux projets développés pour le domaine des bibliothèques ont été testés avec succès et un grand nombre d'entre eux peuvent être continués par les partenaires d'alors : ces projets abordaient les questions de l'orientation conséquente vers la clientèle, des formes modernes de présentation et d'aménagement, de la promotion systématique de la lecture, des partenariats de formation avec les écoles ou des stratégies pour une gestion et une organisation efficaces des bibliothèques. Le travail moderne des bibliothèques doit être flexible, ciblé, tourné vers l'avenir et ses performances doivent être évaluables – d'après l'un des slogans de la Fondation. Le projet à long terme de classement des bibliothèques *BIX – Der Bibliotheksindex*, dans lequel les comparaisons des données d'opération fournissent à chaque bibliothèque publique ou scientifique un cadre d'orientation quant à ses propres performances et une base décisionnelle pour une gestion efficace, est poursuivi depuis 2006 par le DBV en partenariat avec le HBZ à Cologne.

Pour faire des employés des bibliothèques des navigateurs qualifiés dans le flot mondial d'informations, la Fondation Bertelsmann a développé avec la ekz le programme de formation en ligne « *Bibweb – das Internettraining für Bibliotheken* » (Bibweb – la formation Internet pour les bibliothèques ». Il est constitué de trois modules qui se suivent et constitue pour les employés des bibliothèques un instrument concret pour la formation initiale ou continue. Depuis la ekz a mis en place d'autres modules complémentaires. Le projet « *Bibliothek 2007* » mené entre 2002 et 2005 en coopération avec la BID déboucha sur un document de stratégie formulant plusieurs revendications vis-à-vis des décideurs politiques de l'État et des Länder. Il est poursuivi depuis 2005 par la confédération du milieu des bibliothèques. Les réactions des différents milieux ont été diverses. Dans le cercle politique, « *Bibliothek 2007* » rencontra un écho en grande partie positif. Cependant les conséquences concrètes qui vont en découler ne sont pas encore envisageables d'autant que la réforme du fédéralisme a mis en place de nouvelles conditions d'action politique que le document de stratégie ne pouvait pas prévoir et prendre en compte.

## **Goethe-Institut e. V., Munich**

Le *Goethe-Institut e.V.* (GI) est chargé par l'État de missions de politique étrangère culturelle et éducative. L'institut poursuit dès lors trois objectifs principaux : le suivi de la coopération culturelle internationale, la promotion de la connaissance de la langue allemande à l'étranger et la diffusion d'une image globale de l'Allemagne grâce à des informations sur la vie culturelle, sociale et politique. Le Goethe-Institut, dont l'administration centrale se situe à Munich (avec un

« bureau de la capitale » à Berlin), n'est pas une institution d'état, mais une association qui bénéficie de subventions de l'État en raison d'un contrat cadre avec le Ministère des Affaires Étrangères. En 2001, le *Goethe-Institut*, fondé en 1951, a fusionné avec succès avec *Inter Nationes* (fondé en 1952) et c'est depuis la plus grosse organisation de médiation de la politique culturelle et éducative allemande à l'étranger avec environ 3 000 employés dans le monde entier.

Aujourd'hui, les 142 instituts culturels de l'association présents dans 81 pays réalisent des programmes culturels, proposent des cours de langue, soutiennent les professeurs, les universités et les administrations dans leur travail de promotion de la langue allemande et offrent des informations actuelles sur l'Allemagne. En Allemagne même, ce sont treize instituts qui proposent tous les ans à plus de 22 000 participants des cours de langue mettant en œuvre les méthodes d'enseignement les plus modernes. Des revues culturelles internationales, des ouvrages, du matériel d'information sur l'Allemagne, des films de fiction et des documentaires et divers services en ligne sont mis à la disposition de toute personne intéressée, quel que soit son pays de résidence. Le programme de visiteurs permet chaque année à plus de 1 500 multiplicateurs étrangers des secteurs de la presse, des médias et de la culture de réaliser un voyage d'études en Allemagne.

Le Goethe-Institut s'engage depuis quelques années de manière plus soutenue dans le domaine de l'information et des bibliothèques afin de promouvoir au niveau international le dialogue professionnel. Dans ce cadre, différents concepts, méthodes et mises en application sont abordés notamment en ce qui concerne la gestion de l'information et du savoir, l'organisation des bibliothèques et la formation initiale et continue. Les missions les plus importantes de la section « Information et Bibliothèque » du *Goethe-Institut* sont entre autres :

- la coopération entre bibliothèques : pour promouvoir les échanges professionnels dans les domaines du livre, des médias et des bibliothèques, des conférences professionnelles, des ateliers, des voyages d'études, des sessions de formation, etc. sont organisées dans les 93 bibliothèques et centres d'information actuels en collaboration avec des institutions du pays d'accueil ;
- la promotion de la littérature et de la traduction : les instituts culturels à l'étranger diffusent la littérature de langue allemande, assurent la promotion de sa traduction et travaillent pour cela étroitement avec la presse, les maisons d'édition et les bibliothèques des pays d'accueil ;
- le travail d'information spécialisé : rendre attentif à des évolutions, des événements, des publications et élaborer de manière ciblée des dossiers thématiques en ligne sur la culture et l'actualité allemandes sont une partie essentielle du travail d'information du Goethe-Institut ;
- la gestion de l'information : les bibliothèques ou les centres d'information des instituts mettent à la disposition du public une offre documentaire à la fois actuelle, d'un niveau élevé et adaptée aux besoins locaux ainsi que des services efficaces et sûrs non seulement dans leurs locaux mais aussi dans de nombreuses bibliothèques partenaires étrangères, par exemple dans les quelque 55 *Deutsche Lesesäle* (salles de lecture allemandes). Celles-ci sont intégrées à des structures documentaires locales bien implantées. La « bibliothèque hôte » met ainsi à disposition des espaces adaptés, son infrastructure documentaire, ainsi que du personnel germanophone qualifié, alors que le Goethe-Institut se charge de la collection documentaire essentielle, de son actualisation annuelle, des équipements techniques ainsi que de la formation continue du personnel.

## **Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V. (DGI)**

La *Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V.* (DGI : Société allemande pour les sciences de l'information et la pratique de l'information) – fondée en 1948 sous le nom de *Deutsche Gesellschaft für Dokumentation* (Société allemande pour la documentation) est une société scientifique et socioprofessionnelle, dont le siège est à Francfort/Main. Elle est spécialisée dans la promotion de la recherche, de l'enseignement et de la pratique dans le domaine de l'information et de la documentation. Elle développe des bases et des méthodes de travail, entretient des relations de coopération avec des institutions nationales et internationales et étudie les possibilités de mise en application des nouvelles technologies ainsi que les questions de droit qui y sont liées. L'organe de publication de l'association est la revue *Information – Wissenschaft und Praxis* (Information – Science et pratique). Le DGI travaille en partenariat avec le *Gesprächskreis Informatik* (GKI : Cercle de discussion informatique), la *Gemeinsame Initiative der Wissenschaftlichen Fachgesellschaften in Deutschland* (IuK : Initiative commune des sociétés scientifiques en Allemagne), le *Hochschulverband Informationswissenschaft* (HI : Fédération de l'enseignement supérieur en sciences de l'information), la Foire du livre de Francfort et le *European Council of Information Associations* (ECIA).

Les *DGI-Jahrestagungen* (Congrès annuels de la DGI, autrefois appelés *Deutsche Dokumentartage*, Journées des documentalistes allemands) organisées tous les ans reflètent l'ampleur et la diversité du champ professionnel de la documentation. Ils sont dédiés notamment aux nouveaux développements et aux questions de gestion ainsi qu'aux marchés et aux opportunités du secteur Information & Documentation. En l'an 2002, la DGI et la BDB organisèrent pour la première fois un congrès commun à Leipzig sur le thème « Information et grand public », simultanément 90e *Bibliothekartag* (Journée des bibliothécaires) et 52e *Dokumentartag* (Journée des documentalistes). Cela montre bien que les orientations et les objectifs des deux associations se sont rapprochés. C'est pourquoi la DGI est devenue membre en 2004 de la nouvelle confédération BID. Depuis, les congrès de Leipzig organisés tous les trois ans offrent aux bibliothécaires et aux documentalistes une plateforme solide pour une cohabitation constructive.

### ***La coopération internationale***

Il est indispensable pour un développement positif de la bibliothéconomie en Allemagne que les bibliothèques coopèrent étroitement et à tous les niveaux possibles avec des partenaires du spectre entier du domaine de l'information et la documentation. Ces coopérations s'étendent aussi au niveau international. Dans le document publié en 2005 « Sur la voie de la société du savoir globale », la BID, en tant qu'instance coordinatrice, a décrit les objectifs et les conditions cadres, les priorités d'action et la structure organisationnelle du travail international. La confédération se trouve au cœur d'un réseau de diverses associations, comités, bibliothèques et thèmes de discussion. Le travail des bibliothèques allemandes un niveau international a considérablement pris de l'ampleur suite au congrès annuel de l'IFLA 2003 à Berlin. Ses piliers de soutien sont BI-International (une sous-organisation de la BID), le Goethe-Institut, le Kompetenznetzwerk/Internationales au sein du DBV et le comité national IFLA.

Depuis la fin du XXe siècle, dans le contexte du développement politique de l'Europe, de nombreuses compétences concernant la bibliothéconomie allemande ont été peu à peu transférées à des institutions et des instances européennes. Les questions du droit d'auteur, du droit de prêt et

du droit fiscal sont aujourd'hui légiférées au niveau européen. D'autres points d'intérêt pour les bibliothèques comme le prêt international, la formation de consortiums, l'équipement avec des lignes de données (Euro-ISDN) ont également pris une dimension européenne. Cependant la libéralisation des marchés prévue par les négociations GATS (Accord général sur le commerce de services) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) va avoir des conséquences que l'on ne peut pas encore jauger.

Le développement des réseaux électroniques et le rapprochement mondial entre la diffusion de l'information et la recherche incitent les bibliothèques allemandes – comme celles de tous les autres pays – à la coopération internationale dans le cadre d'organisations internationales auxquelles des instituts et des experts allemands participent activement. Pour la première fois la société de l'information globale a été le thème principal d'un sommet international lors du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS) en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis, dans le cadre duquel le rôle des bibliothèques a été également au cœur de la discussion.

Certaines institutions et fédérations du milieu des bibliothèques allemandes sont membres de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA), fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions fondée en 1927 à Glasgow. Le siège social de l'IFLA (« Headquarters ») se situe à La Haye, le congrès annuel change de lieu tous les ans. Après Gustav Hoffmann (1958-1963) et Hans-Peter Geh (1985-1991), Claudia Lux sera la troisième présidente allemande de l'IFLA à partir de 2007.

Un comité national IFLA fondé en 1974 permet la coordination de la participation allemande au sein de l'IFLA. Aujourd'hui, non seulement des fédérations membres de la BID et l'*Arbeitsgemeinschaft der Spezialbibliotheken* (AspB : Groupe de travail des bibliothèques spécialisées) sont représentés au sein de l'IFLA mais aussi la Deutsche Nationalbibliothek, la Staatsbibliothek zu Berlin, la Bayerische Staatsbibliothek, la Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek Dresden ainsi que la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG). La DFG tient ici le rôle d'hôte et soutient financièrement l'adhésion des fédérations à l'IFLA.

Au niveau européen, les fédérations allemandes sont représentées par EBLIDA, *European Bureau of Library, Information and Documentation Associations*, créé en 1991 – également à La Haye – pour défendre les intérêts de la bibliothéconomie et des sciences de l'information auprès du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. L'objectif du bureau EBLIDA est d'assurer un travail de lobbying suivi auprès des représentants et des parlementaires de l'Union européenne (UE), grâce à des échanges d'information, des conseils ciblés et un souci constant de communication.

Le travail de contact du bureau EBLIDA est d'une importance majeure notamment en ce qui concerne la rédaction des lois de l'Union européenne qui deviendront plus tard le droit en vigueur dans tous les pays membres de l'UE. Ces dernières années, une grande part de ses activités fut consacrée à émettre des avis quant aux propositions de directives sur les droits d'auteur et sur la numérisation. Les possibilités de subventions de l'UE dont peuvent bénéficier prioritairement les bibliothèques doivent contribuer à conserver la diversité culturelle des pays membres et de leurs régions, à défendre les identités nationales et à faire avancer les projets de numérisation. Le programme de la Commission européenne réservé aux bibliothèques a encouragé jusqu'alors la mise en place de techniques innovantes. Il est prolongé de 2007 à 2013 par le septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'apprentissage tout au long de la vie. Outre les programmes bien connus « Comenius » (Formation scolaire), « Erasmus » (Enseignement supérieur), « Leonardo da Vinci » (Formation professionnelle) et « Grundvig »

(Formation des adultes), l'offre de l'UE regroupe aussi des programmes transversaux comme le programme « Jean Monet » (Intégration européenne).

D'autre part, au niveau européen également, les bibliothèques nationales coopèrent dans le cadre de la *Conference of European National Librarians* (CENL). Résultat important de cette coopération, la « Bibliothèque numérique européenne », l'un des projets principaux dans le cadre de l'initiative « i2010 », fait partie de la stratégie générale pour l'encouragement de l'économie numérique. Le projet « mémoire de l'Europe » vise à mettre en ligne toutes les collections des bibliothèques nationales européennes. Il s'étend également aux archives et aux musées dont les sources et les objets font également partie de l'héritage culturel européen.

LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche), créé en 1971, constitue un rassemblement international de bibliothèques scientifiques sous le patronage du Conseil de l'Europe. De nombreuses bibliothèques d'État, de Land et bibliothèques de l'enseignement supérieur allemand en sont membres. LIBER a d'une part une fonction de conseil auprès du Parlement européen et doit d'autre part aider les bibliothèques scientifiques en Europe à former un réseau fonctionnant au-delà des frontières nationales pour assurer la conservation de l'héritage culturel européen, améliorer l'accès aux collections des bibliothèques européennes et mettre en place des services d'information plus efficaces en Europe.

Fondée en 2002, l'organisation NAPLE (National Authorities on Public Libraries in Europe) réunit des tutelles en Europe pour promouvoir les développements stratégiques dans les bibliothèques publiques européennes sur un plan politique et administratif.

Le groupe de travail EUBAM (Portal zu Europäischen Angelegenheiten für Bibliotheken, Archive, Museen und Denkmalpflege - Affaires européennes pour les bibliothèques, les archives, les musées et la protection du patrimoine) regroupe des représentants de la Conférence des ministres de la culture (KMK), des ministères fédéraux et des Länder, des membres de la DFG ainsi que des experts des domaines des bibliothèques, des archives, des musées et de la protection du patrimoine. L'objectif principal d'EUBAM est l'amélioration de l'accès aux contenus culturels et scientifiques par leur numérisation. Le plus important de ses projets est actuellement la création d'un portail européen appelé « Michael+ » (Multilingual Inventory of Cultural Heritage in Europe) qui regroupe plus d'une douzaine de portails nationaux.

## 5. La coopération en bibliothéconomie

### ***Les services locaux, régionaux et nationaux issus de la coopération***

La coopération intensive et réussie des bibliothèques allemandes n'est pas un phénomène récent. Dès le début du XXe siècle, elle a été initiée tout d'abord en Prusse puis s'est étendue dans tout l'Empire allemand. Les difficultés économiques qui ont suivi la Première Guerre mondiale et les fortes pertes dues à la Seconde Guerre mondiale ont amené les bibliothécaires allemands à chercher d'autres possibilités de coopération. Mais la période décisive se situe seulement dans les années 1960 pendant la phase d'expansion de l'instruction : la fourniture de documents et la diffusion de l'information devant répondre à des exigences d'efficacité toujours croissantes, les bibliothèques allemandes s'efforcèrent de s'organiser de manière rationnelle et de planifier l'avenir. Enfin, la mise en place de l'informatique et le développement des réseaux électroniques donnèrent à la coopération une impulsion nouvelle et constituèrent le point de départ de la voie sinueuse menant à l'ère de la bibliothèque numérique.

### ***Les bases de la coopération***

En 1964, le *Wissenschaftsrat* (Conseil scientifique), une commission consultative reconnue dans le domaine de la science, de la recherche et de la technologie, émit des recommandations pour le développement des bibliothèques scientifiques. Elles contenaient des réflexions fondamentales sur la structure du réseau des bibliothèques scientifiques dans l'ancienne République fédérale, des recommandations pratiques adressées à 82 bibliothèques et des budgets modèles pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur. Elle lança d'autre part d'importants projets comme par exemple le développement de collections de manuels dans les bibliothèques universitaires et la mise en place de catalogues communs répertoriant l'ensemble des ouvrages d'une université. Les recommandations du *Wissenschaftsrat* donnèrent le coup d'envoi pour développer des concepts de planification et d'autres instruments ponctuels (par exemple des modèles de budget, d'organisation du personnel ou des estimations des besoins d'espaces).

Comme il n'existait aucune instance centrale responsable pour l'ensemble du paysage bibliothéconomique allemand, la *Deutsche Bibliothekskonferenz*, l'ancienne organisation fédérative des bibliothèques scientifiques et des bibliothèques de lecture publique, prit les devants et conçut un plan structurel, le *Bibliotheksplan '73*. Son objectif, exprimé dans le sous-titre, est d'ébaucher un « modèle de réseau global de bibliothèques pour la République Fédérale d'Allemagne ». Ce plan reposait sur la conviction que l'on ne peut répondre à « la croissance continue des exigences dans tous les domaines de l'instruction générale, de la formation professionnelle initiale et continue, de la recherche et de l'enseignement » que si « tout un chacun a accès en tout lieu à toute sorte de documentation, qui restera le socle de l'apprentissage de demain, et à tout moyen d'information ». Le plan concluait que seul un paysage bibliothéconomique uni et une participation globale de toutes les bibliothèques pouvait permettre la réalisation de cet objectif. Le *Bibliotheksplan '73* avait été élaboré en accord avec l'Association des villes allemandes.

La prise de position *Bibliotheken '93* conçue par des bibliothécaires de toute l'Allemagne et présentée en 1993 par le BDB, constitue dans son ensemble le fondement de la coopération. Elle concerne tous les types de bibliothèques et dépasse définitivement la séparation traditionnelle entre les deux conceptions de bibliothèques « de lecture publique » et de bibliothèques « scientifiques ». Comme le *Bibliotheksplan '73*, le plan de 1993 indique aux bibliothèques, en

fonction de leur type et de leur taille, leur place respective au sein du système général de la documentation. Les bibliothèques peuvent alors en déduire la panoplie de leurs missions et l'infrastructure nécessaire pour les réaliser. Des tâches globales doivent être prises en charge par des institutions centrales ou au sein d'un réseau, c'est à dire par la coopération.

La nécessité d'une action commune s'est vue notamment renforcée par la structure décentralisée de la bibliothéconomie allemande, par la grande diversité des organismes de tutelle et des types de bibliothèques, par les conditions cadres politiques et administratives d'un État fédératif et par l'absence d'une instance fédérale de planification et de direction. La coopération est devenue tout simplement une caractéristique constitutive du paysage bibliothéconomique allemand. Les multiples projets communs en sont le reflet tout autant que la foule des associations et des assemblées entre bibliothèques. Il est donc clair que la structure particulière du paysage bibliothéconomique allemand n'est en aucun cas un handicap. Au contraire, on s'aperçoit que des résultats impressionnants peuvent être obtenus par un partage réfléchi des tâches et une coopération planifiée. La coopération ne peut cependant combler ni les déficits du financement des bibliothèques ni remplacer une institution centrale avec des fonctions de coordination.

Des actions coopératives sont souhaitables pour deux sortes de missions : soit pour des missions d'importance nationale qui, en raison de leur dimension, de leur objectif ou de leur caractère ne peuvent être réalisées que par un partage des tâches ; soit pour des missions récurrentes, concernant de nombreuses bibliothèques simultanément, dont la réalisation centrale ou partagée a des effets de rationalisation. La coopération peut se dérouler aussi bien à un niveau local, régional ou national que dans un cadre européen ou international. De nombreuses bibliothèques allemandes sont impliquées dans des projets ou des associations se déployant au-delà des frontières, par exemple dans l'espace baltique (*Bibliotheca Baltica*), dans le massif alpin (ARGE Alp), dans la région du Rhin supérieur (EUCOR et BIBLIO 2) ou dans l'EUREGIO Meuse-Rhin et participent à des organisations et à des comités internationaux, notamment au sein de l'IFLA. Certaines bibliothèques allemandes sont également impliquées dans des initiatives et des programmes de soutien de l'Union européenne et dans les activités de l'UNESCO. Dans les paragraphes qui suivent, nous nous intéresserons principalement aux exemples de coopération de dimension nationale dans le domaine des acquisitions, du catalogage et de la diffusion.

### ***La coopération dans le domaine des acquisitions***

Depuis des décennies, les bibliothèques scientifiques collaborent étroitement dans le domaine des acquisitions. Certaines bibliothèques de lecture publique ont même élaboré entre elles des modèles d'acquisition coopérative ; ainsi, les grandes bibliothèques municipales de Rhénanie du Nord / Westphalie se sont entendues sur des domaines spécifiques d'acquisition couverts par des financements du Land. Les projets décrits ci-dessous visent la politique d'acquisition concrète. Cependant, des moyens financiers de plus en plus importants servent à l'achat de licences d'utilisation. Façon de faire courante sur le plan international, les bibliothèques se sont regroupées en consortiums dont le but est l'acquisition coopérative de licences. Il est ainsi possible, surtout pour les produits numériques coûteux, d'élargir la gamme des titres proposés grâce à des accords de consortium sans que le budget d'acquisition ne soit trop fortement grevé.

## La Deutsche Forschungsgemeinschaft et le programme de domaines spécifiques d'acquisition

La Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG : Communauté allemande de recherche) est l'institution autogérée centrale de la science pour la promotion de la recherche dans l'enseignement supérieur et dans les instituts de recherche financés par des fonds publics en Allemagne. Elle aide toutes les branches de la science grâce au soutien financier de projets de recherche et à la promotion de la coopération entre chercheurs. Dans le prolongement de la *Notgemeinschaft des Deutschen Wissenschaft* (Communauté de nécessité de la science allemande) fondée en 1920, elle a été recréeée en 1949. Elle est financée à la fois par l'État fédéral, les Länder et en moindre proportion par des organismes privés. Les allocations d'État reposent sur les Accords cadres du soutien à la recherche signés en 1975 d'après l'article 91 b de la Grundgesetz.

Comme les bibliothèques représentent des infrastructures importantes de la recherche, la DFG soutient les bibliothèques scientifiques. En 2005, elle leur a ainsi alloué 34,3 millions d'Euros. Les mesures de soutien se concentrent sur les programmes à portée nationale qui concernent les domaines suivants :

- La fourniture documentaire à l'information à l'échelle nationale, aussi bien par les documents imprimés que par des documents électroniques grâce à l'acquisition de licences nationales pour l'accès aux bases de données, aux recueils de textes et aux archives de périodiques. La fourniture documentaire est organisée par discipline au sein d'un réseau de bibliothèques virtuelles spécialisées grâce à des bibliothèques chargées de domaines spécifiques d'acquisition et des bibliothèques spécialisées ;
- Les nouvelles formes et les nouveaux procédés de publication notamment la mise à disposition à long terme de documents numériques ;
- Le développement de modèles de services, de structures informationnelles et de réseaux thématiques dans les établissements d'enseignement supérieur et les institutions scientifiques ;
- la transmission culturelle grâce à la numérisation des documents du domaine public, l'inventaire des collections anciennes de valeur et la mise en place de portails thématiques.

L'élément clef du soutien aux bibliothèques de la DFG est le système national de documentation, auquel participent aujourd'hui trois types de bibliothèques : les bibliothèques encyclopédiques avec des domaines spécifiques d'acquisition, les bibliothèques scientifiques spécialisées et les bibliothèques spécialisées centrales. En référence à des traditions anciennes remontant jusqu'au XIXe siècle, la DFG conçut en 1949 un plan de domaines spécifiques d'acquisition pour les bibliothèques scientifiques de la République fédérale. Il a été conçu dans les années de besoin et de reconstruction d'après-guerre pour s'assurer qu'au moins un exemplaire de chaque publication scientifique étrangère importante soit disponible en Allemagne. Au cours du temps, ce plan a évolué en un véritable système de fourniture de documentation nationale au service de la science et de la recherche.

Vingt-trois bibliothèques d'État et bibliothèques universitaires, ainsi que trente bibliothèques spécialisées contribuent aujourd'hui à ce système coopératif d'environ cent domaines d'acquisition répartis par discipline ou par région. Après la réunification, le programme, jusque là limité à l'ouest, fut élargi à des institutions des Länder de l'est grâce à la création ou au déplacement de domaines d'acquisition. La mission de ces centres d'acquisition spécifique est de développer de manière systématique des fonds spécialisés avec l'aide financière de la DFG et de

les mettre à disposition pour une utilisation nationale. Leur mission de collecte est formulée de manière large et concerne tous les supports d'information. Pour assurer l'efficacité du système dans le futur, les centres d'acquisition spécifique sont tenus de prendre en compte les publications numériques dans leur politique d'acquisition ce qu'elles font depuis 2004 avec l'obtention des licences nationales. Comme ce programme ne se concentre pas seulement sur les besoins documentaires de la recherche actuelle mais qu'elle en envisage également les besoins futurs, une solution pour la mise à disposition à long terme des documents numériques reste à trouver.

Différentes publications et un système d'information en ligne permettent de savoir quels domaines ont été mis en place par la DFG, par quelles bibliothèques ils sont hébergés et quelles bibliothèques virtuelles spécialisées existent déjà. Alors que les grandes disciplines de la médecine, des sciences de la nature, de la technique et des sciences économiques sont couvertes par les bibliothèques spécialisées centrales, les domaines restants sont répartis entre de nombreuses bibliothèques scientifiques encyclopédiques ou spécialisées. Celles-ci peuvent se consacrer à certaines disciplines (botanique, science des forêts, psychologie, théologie) ou à certaines régions définies linguistiquement, culturellement ou géographiquement (L'Afrique au sud du Sahara, les langues et cultures indiennes et eskimo, l'Asie du Sud, l'Océanie).

Les fonds acquis dans le cadre de la documentation nationale sont catalogués, indexés et répertoriés dans les catalogues locaux tout comme dans des bases de données collectives régionales ou nationales. D'autre part, les scientifiques intéressés peuvent en prendre connaissance grâce à des publications spéciales, conventionnelles ou électroniques (listes des nouvelles acquisitions, revues de sommaires). Ces fonds étaient auparavant essentiellement disponibles dans le cadre du prêt entre bibliothèques allemand. Aujourd'hui, tous les centres d'acquisition spécifique tout comme les bibliothèques spécialisées centrales participent au service de fourniture de documents *subito*. La numérisation des fonds d'acquisition spécifique permet également une meilleure disponibilité de ces ressources. C'est l'une des priorités du futur.

Avec le soutien financier de la DFG, les centres d'acquisition spécifique complètent leurs offres depuis 1998 par les « *Virtuelle Fachbibliotheken* » (bibliothèques spécialisées virtuelles). Les Virtuelle Fachbibliotheken offrent un accès aux documents imprimés ainsi qu'à des ressources Internet dans la discipline en question dont la qualité a été vérifiée. Le portail *Vascoda* dans lequel toutes les Virtuelle Fachbibliotheken sont regroupées avec les réseaux d'information financés par le Ministère fédéral de l'Éducation et la Recherche (BMBF) permet une recherche transdisciplinaire. Depuis 2005 Vascoda est une association enregistrée comptant plus de trente membres du milieu des bibliothèques et des centres d'information spécialisés.

## **La collecte des imprimés allemands**

Alors que les grandes bibliothèques nationales d'autres pays abritent généralement de vastes collections de littérature nationale, ce n'est qu'en 1912 que l'Allemagne s'est dotée d'une bibliothèque à fonction d'archive centrale pour le patrimoine culturel allemand imprimé avec la création de la *Deutsche Bücherei*. Les bibliothèques qui se sont réunies depuis 1989 dans la communauté de travail *Sammlung Deutscher Drucke* (Collecte des imprimés allemands) se sont donné comme mission de compléter systématiquement les collections lacunaires d'ouvrages parus dans l'espace germanophone pour la période allant de l'apparition de l'imprimerie à 1912. Pendant les cinq premières années, elles ont bénéficié d'un large soutien financier de la part de la Fondation Volkswagen (12,5 millions). La Deutsche Nationalbibliothek et la Deutsche Bücherei se chargent quant à elles de la collecte des imprimés allemands parus après 1913 grâce aux

exemplaires récoltés par le dépôt légal. Ainsi, une bibliothèque nationale virtuelle de plus en plus exhaustive voit le jour.

Le partage du travail entre les bibliothèques impliquées suit une répartition chronologique. Chaque segment a été pris en charge par des bibliothèques qui avaient déjà un fonds particulièrement riche pour la période concernée. Les six bibliothèques de la communauté *Sammlung Deutscher Drucke* sont responsables des périodes suivantes :

1450 – 1600 :	Bayerische Staatsbibliothek München
1601 – 1700 :	Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel
1701 – 1800 :	Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen
1801 – 1870 :	Johann Christian Senckenberg Universitätsbibliothek à Francfort/Main
1871 – 1912 :	Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz
1913 et suivantes:	Deutsche Nationalbibliothek

Chacune des bibliothèques participantes acquiert pour sa période tous les documents imprimés parus dans l'espace germanophone et tous les documents imprimés en allemand, quel que soit leur lieu de publication. La priorité est donnée aux imprimés qui ne sont pas encore dans les fonds d'une bibliothèque allemande accessible au public. Tous les imprimés acquis dans le cadre du projet sont répertoriés dans des catalogues nationaux et peuvent être interrogés sur Internet dans le monde entier. Souvent, les imprimés historiques nécessitent un traitement de conservation particulier complété par un microfilmage à titre de sécurité et de plus en plus fréquemment également par la numérisation des documents.

Même si depuis 1990, plus de 100 000 œuvres originales et plus de 40 000 microformes ont été acquises, la mise en place de cette bibliothèque nationale virtuelle n'en est qu'à ses débuts. Personne n'est capable d'évaluer combien d'ouvrages sont parus en Allemagne depuis l'invention de l'imprimerie. Mais on estime que plusieurs décennies de collecte au rythme actuel sont encore nécessaires. Le projet *Sammlung Deutscher Drucke* est donc un projet de l'ordre du siècle.

### **La Lektoratskooperation (LK : Coopération de Lectorat)**

La coopération de lectorat (LK), initiée en 1976, représente une aide inestimable aux bibliothèques de lecture publique dans leur politique d'acquisition. Elle vise à éviter le travail multiple lors de la sélection des ouvrages et des médias audiovisuels. Son objectif principal est d'aider les bibliothèques de lecture publique dans le passage en revue des quelques 80 000 documents paraissant tous les ans en Allemagne et de leur offrir simultanément une base pour la commande.

La coopération de lectorat associe les avantages d'une veille du marché décentralisée, proche de la pratique, avec l'efficacité d'un système d'annotations organisé de manière centrale. Y contribuent le Deutscher Bibliotheksverband e. V. avec environ 75 lecteurs travaillant dans quelque 60 bibliothèques et institutions, le Berufsverband Information Bibliothek e.V. avec environ 250 critiques et la ekz-Bibliotheksservice GmbH en tant que relais et diffuseur avec un lectorat de plusieurs personnes.

La coopération de lectorat au sens strict ne concerne que les ouvrages documentaires ; la littérature, la littérature jeunesse ainsi que les documents sonores et audiovisuels (littérature enregistrée, CDs audio, CD-ROM, DVD) sont traités par le lectorat de la ekz (pour la veille du marché) et par le BIB (annotations) avec ses commentateurs. La mission des lecteurs LK est de filtrer parmi les nouvelles parutions en allemand les titres qui sont intéressants pour les bibliothèques de lecture publique et de décider s'il les annote lui-même ou s'il les propose pour

une recension détaillée à l'un des critiques du BIB. Les avis des lecteurs et des commentateurs servent de base à une série de services d'annotations réalisés et publiés par la ekz.

Les bibliothèques peuvent s'abonner aux services payants de lectorat. Toutes les semaines, sont publiées les éditions complètes, partielles ou réduites de son *Informationsdienst* (ID : service d'information), qui se distinguent l'une de l'autre par le nombre de titres qu'elles contiennent. La « *Große Ausgabe* » (grande édition) de l'ID avec 14 000 titres par an est destinée aux bibliothèques des grandes villes et à celles des villes moyennes avec un fonds spécialisé ; la « *Basis-Ausgabe* » (édition de base, 10 000 titres par an) vise les bibliothèques de villes moyennes avec un budget d'acquisition proportionnellement plus faible et propose les mêmes informations que la publication publiée parallèlement par la ekz « *BA. Besprechungen und Annotationen* » (BA : critiques et annotations). La « *Auswahlausgabe* » (édition réduite) ne contient que 6 000 titres par an. Le « ID 3000 », avec environ 3 000 annotations mensuelles sélectionnées soigneusement, est destiné aux bibliothèques de lecture publique des petites villes et communes de moins de 10 000 habitants. Pour les documents non-imprimés, un « *Medien-Info* » mensuel contenant 3 000 titres par an paraît de manière séparée. A partir de 2007, la liste de recommandations « *BibTipp* » éditée chaque année par les Fachstellen sous forme de deux cahiers procurera une aide à l'acquisition aux bibliothèques de lecture publique les plus petites, souvent gérées bénévolement, grâce à 1 500 notices environ. En outre, des offres de « commande permanente » triées thématiquement et échelonnées par coût financier permettent d'utiliser les services centraux de la ekz comme émanation de la coopération de lectorat pour les acquisitions locales courantes.

Les bibliothèques de lecture publique profitent de l'abonnement à l'*Informationsdienst* de la ekz de plusieurs manières. D'une part, elles reçoivent des recommandations et des conseils pour leur propre politique d'acquisition ; d'autre part, elles peuvent utiliser les services à distance proposés par la ekz : par exemple, elles peuvent bénéficier des notices bibliographiques et de l'indexation de la Deutsche Nationalbibliothek et de l'indexation matière des quatre systèmes de classification les plus répandues dans les bibliothèques de lecture publique. Ce système exigeant une somme de travail et une logistique importantes fonctionne aujourd'hui grâce à l'utilisation renforcée des technologies modernes de l'information qui permettent une rapidité organisationnelle remarquable et des notices toujours d'actualité.

### **Coopération dans le domaine du catalogage**

La coopération dans le secteur du catalogage et le recours à des services centraux pour le catalogage signalétique et l'indexation matière présupposent que les bibliothèques participantes utilisent les mêmes règles pour la gestion de leur catalogue. Les *Regeln für die Alphabetische Katalogisierung* (RAK : Règles pour le catalogage alphabétique) qui ont trouvé une large diffusion aussi bien auprès des bibliothèques de lecture publique que des bibliothèques scientifiques en Allemagne, et les *Regeln für den Schlagwortkatalog* (RSWK : Règles pour le catalogue par mots-matière), qui sont suivies par de nombreuses bibliothèques scientifiques sont deux ouvrages de référence reconnus. Leur utilisation est soutenue par différents répertoires d'autorité comme la *Gemeinsame Körperschaftsdatei* (GKD : Répertoire d'autorité commun des collectivités, un million de notices), la *Personennamendatei* (PND : Répertoire d'autorité des noms de personne, 2,8 millions de notices) et la *Schlagwortnormdatei* (SWD : Répertoire d'autorité des mots- matière, 0,5 millions de notices). Le développement de l'ensemble de règles normalisées ainsi que la mise en place et le suivi des riches répertoires d'autorité sont non seulement un pré-requis pour la coopération mais également un exemple de coopération réussie entre les bibliothèques allemandes.

L'utilisation de services à distance, certes déjà en place avec les méthodes de travail conventionnelles, ne se déploya vraiment qu'avec le catalogage et l'indexation informatisés. Le *Maschinelles Austauschformat für Bibliotheken* (MAB : Format d'échange automatique pour bibliothèques) développé principalement par la Deutsche Nationalbibliothek à Francfort/Main dans les années 1980 fut un élément central pour l'utilisation des données bibliographiques informatiques.

Le fournisseur le plus important de services bibliographiques est la Deutsche Nationalbibliothek. Chaque année, elle met sur le marché plus de 16 millions de notices bibliographiques actuelles. Produites aujourd'hui encore selon les règles RAK-WB (Règles pour le catalogue alphabétique des bibliothèques scientifiques) pour tous les titres répertoriés dans les différentes séries de la *Deutsche Nationalbibliographie* (Bibliographie nationale allemande), elles sont disponibles sous forme conventionnelle ou électronique. Depuis 1986 les enregistrements des nouvelles parutions contiennent une indexation matière sous la forme de vedettes attribuées selon les RSWK. L'utilisation de la classification décimale Dewey (CDD) est prévue comme instrument d'indexation supplémentaire. Les bibliothèques qui désirent informatiser rétrospectivement leur catalogue sur fiches pour référencer leurs fonds anciens dans leur catalogue en ligne peuvent utiliser pour les titres allemands les données de la Deutsche Nationalbibliographie converties rétrospectivement sous forme électronique depuis 1945 et publiées sur CD-ROM et sur DVD.

À la fin de l'année 2001, le Comité de standardisation hébergé par la *Deutsche Bibliothek* (aujourd'hui la DNB) se prononça en faveur du remplacement du format de données MAB par le format américain MARC ainsi que pour le remplacement des règles de catalogage allemandes RAK par les « *Anglo-American Cataloguing Rules* » (AACR2) – une intention qui provoqua cependant des oppositions immédiates au sein des bibliothèques allemandes. Après vérification de l'étude de faisabilité réalisée dans la foulée, toutes les bibliothèques de langue allemande se convertiront immédiatement à partir de 2007 au format d'échanges de données MARC 21 ; les fournisseurs de logiciels sont contraints d'adapter leurs programmes aux nouvelles structures de données. L'introduction du AACR2 n'est cependant pas encore décidée définitivement ; le besoin de formation qu'il implique sera considérable.

## **Les réseaux régionaux**

Dès les années 1970, les bibliothèques allemandes ont réfléchi à l'utilisation des notices bibliographiques produites par d'autres bibliothèques pour le catalogage de leurs propres acquisitions et ont créé pour cela des réseaux régionaux. Le catalogage coopératif, qui ne concernait au début que le catalogage signalétique, puis fut étendu à l'indexation matière, initia un effet de rationalisation important pour le traitement du livre. De plus, de très riches bases de données bibliographiques ont ainsi été créées qui deviendront ensuite des instruments irremplaçables pour la recherche et la gestion du prêt entre bibliothèques.

Les réseaux de bibliothèques nés tout d'abord sur une base régionale se sont développés au cours du temps en institutions s'étendant au delà des frontières du Land. Ils étaient initialement destinés essentiellement à la mise en place d'une base de données bibliographique gérée de manière coopérative, mais sont devenus peu à peu des acteurs du marché des technologies de l'information grâce à la prise en charge d'autres missions et au développement d'autres services. Les réseaux se consacrent à de nombreuses tâches dont la gestion d'un catalogue central comme instrument de localisation des fonds anciens de leur région ou la conversion rétrospective de ce catalogue sous forme informatique, la planification et l'organisation du développement

informatique de leur région en réseau, la mise en place de nouveaux systèmes de fourniture de documents et de bibliothèques numériques et la constitution d'un large programme de formations continues. La gestion d'un centre de calculs pour les bibliothèques constitue cependant le cœur de leurs fonctions. Celui-ci est chargé du catalogue collectif en ligne qui est utilisé comme instrument central de catalogage et de recherche par les participants. Il s'occupe également de la fourniture des données aux systèmes locaux.

La grande majorité des bibliothèques scientifiques est aujourd'hui rattachée à l'un des six réseaux régionaux ; une concentration plus forte est en train de se dessiner. Les systèmes sont responsables des Länder suivants :

- *Gemeinsamer Bibliotheksverbund*, Göttingen (GBV)

Partenaires: Brême, Hambourg, Mecklembourg-Poméranie occidentale, Basse Saxe, Saxe-Anhalt, Schleswig- Holstein, Thuringe.

394 bibliothèques participantes, 26 M. de titres avec 53 M. de localisations.

- *Kooperativer Bibliotheksverbund Berlin-Brandenburg*, Berlin (KOBV)

385 bibliothèques participantes, 10 M. de titres avec 35 M. de localisations.

- *Nordrhein-Westfälischer Bibliotheksverbund* (NRW-BV),  
*Hochschulbibliothekszentrum des Landes NRW*, Cologne (HBZ)

Partenaires : Rhénanie du Nord / Westphalie, Rhénanie-Palatinat du nord (sans la Hesse rhénane - Palatinat).

1 197 bibliothèques participantes, 12 M. de titres avec 30 M. de localisations

- *Hessisches Bibliotheks-Informationssystem*, Francfort / Main (HEBIS);

Partenaires : la Hesse et la Hesse rhénane - Palatinat

693 bibliothèques participantes, 6 M. de titres avec 9 M. de localisations

- *Südwestdeutscher Bibliotheksverbund* (SWB) *Bibliothekservice-Zentrum Baden-Württemberg*, Constance (BSZ)

Partenaires : le Bade-Wurtemberg, la Sarre, la Saxe (*Sächsischer Bibliotheksverbund*)

1.054 bibliothèques participantes, 12 M. de titres avec 46 M. de localisations

- *Bibliotheksverbund Bayern* (BVB), BSB Munich

115 bibliothèques participantes, 14 M. de titres avec 27 M. de localisations.

Les logiciels de bibliothèque utilisés dans les centres de calcul des réseaux sont divers. Le GBV a choisi dès le début le système Pica importé des Pays-Bas. Depuis 2005, le BSZ gère également le *Südwestdeutschen Bibliotheksverband* avec le logiciel OCLC PICA. Trois réseaux (HBZ, KOBV et BVB) utilisent ALEPH, autre système diffusé sur le plan international. La coopération entre ces réseaux est organisée dans le cadre d'une communauté de travail dont le secrétariat est basé à la Deutsche Nationalbibliothek.

Pour réduire les inconvénients du référencement régional – et non national – des monographies et des autres publications non périodiques, le Deutsches Bibliotheksinstitut à Berlin a fusionné entre 1983 et 1997 les données des réseaux et des bibliothèques isolées en une base de données publiée alors sous le nom de *Verbundkatalog Maschinenlesbarer Katalogdaten Deutscher Bibliotheken* (VK : Catalogue collectif des données bibliographiques informatiques des bibliothèques allemandes), tout d'abord sous forme de microfiches, puis en ligne. Cette base de données était appréciée comme instrument utile pour l'organisation et l'accélération du prêt entre bibliothèques.

À la place du VK, de nouvelles solutions technologiques ont depuis longtemps fait leur apparition. Le *Karlsruher Virtuelle Katalog* (KVK : Catalogue virtuel de Karlsruhe) relie les bases de données des réseaux gérées par des logiciels différents en un catalogue collectif virtuel.

Avec une seule équation de recherche, il est possible d'interroger de nombreux catalogues de bibliothèques et de librairies en ligne. Ensemble, ils rassemblent plus de 100 millions de titres du monde entier. Le KVK est devenu depuis 1996 l'un des plus importants instruments de recherche en Allemagne et il est interrogé tous les mois par environ 1,5 millions d'utilisateurs. D'autres catalogues virtuels, s'inspirant du concept et de la technique du KVK, ont entre temps été réalisés par la Bibliothèque universitaire de Karlsruhe. On trouve ainsi des catalogues virtuels dédiés à une région (par exemple la Rhénanie-Palatinat), une discipline (par exemple les Orientalia), un fonds documentaire particulier (par exemple les bibliographies régionales) ou un type de médias particulier (vidéos). Les réseaux régionaux développent et proposent un nombre de plus en plus élevé d'instruments de recherche similaires dans le cadre de la mise en place de bibliothèques et de portails numériques et de l'introduction de systèmes de commande en ligne.

Aujourd'hui, la *Digitale Bibliothek NRW* (DigiBib : Bibliothèque numérique de Rhénanie du Nord / Westphalie) développée par le centre des bibliothèques de l'enseignement supérieur de la Rhénanie du Nord – Westphalie, bénéficie également d'une large diffusion. Toute bibliothèque de droit public d'Allemagne mais aussi de l'Autriche et de la Suisse et du Luxembourg germanophones peut y prendre part. La DigiBib offre à l'utilisateur la possibilité d'interroger parallèlement, sous une interface de recherche unique, un grand nombre de sources d'informations, dont plus de 300 catalogues de bibliothèques, des serveurs en texte intégral, des moteurs de recherche Internet et des bases de données bibliographiques du monde entier. Les résultats des recherches indiquent si le texte trouvé est disponible en ligne, par fourniture de documents, dans une bibliothèque ou dans une librairie en ligne. En cas de réponse négative, des liens triés par matière pointent vers des bases de données en ligne ou sur CD-ROM (par exemple des encyclopédies, des bases de données spécialisées) ou vers des sites Internet de grande qualité. L'« accès authentifié à DigiBib », disponible seulement à partir du réseau interne d'une bibliothèque participante, donne accès aux membres de l'université et aux membres inscrits de bibliothèque en question aux bases de données et aux textes intégraux gratuits ou sous licence. Les visiteurs du monde entier peuvent utiliser les bases de données gratuites à partir de l'« accès externe ». En outre il est possible d'interroger par le *Dreiländerkatalog* du HBZ (Catalogue des trois pays) l'ensemble des références des collections de toutes bibliothèques de l'espace germanophone ; actuellement, les 31 millions de localisations englobent les données de Rhénanie du Nord – Westphalie / Rhénanie-Palatinat, de Bavière, de l'Allemagne du Nord, de l'Allemagne Centrale (Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe) et de l'Autriche.

### **La base de données de périodiques comme réseau interrégional**

Alors que le catalogage des monographies se déroule de manière décentralisée dans les réseaux régionaux, celui des publications en série bénéficie depuis le début d'un système central, national, la *Zeitschriftendatenbank* (ZDB : Base de données de périodiques). Grâce au soutien financier de la DFG, elle a vu le jour en 1973 sous la forme d'un réseau coopératif, auquel les bibliothèques participantes contribuent en indiquant les titres et la localisation de leurs périodiques. Grâce à sa qualité bibliographique, la ZDB est maintenant considérée comme le répertoire d'autorité pour les titres de périodiques. Le concept du partage des tâches entre deux institutions différentes pour le suivi rédactionnel et le suivi technique est aujourd'hui encore en vigueur. L'unique organisme de tutelle de la ZDB est, depuis la dissolution de la DBI fin 1999, la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz. La responsabilité pour la gestion informatique du réseau a été transférée de la DBI à la Deutsche Nationalbibliothek ; la ZDB utilise maintenant également le système PICA.

Aujourd'hui, ce sont 4 300 institutions qui contribuent au développement et à l'actualisation de la ZDB. Environ 150 grandes bibliothèques cataloguent leurs revues, publications en série et journaux directement dans la ZDB ; les autres bibliothèques inscrivent leurs titres par l'intermédiaire d'une des grandes bibliothèques ou ont recours à la rédaction centrale. Celle-ci assure la cohérence des données et la prévention des doublons. Les données de titres et de fonds rédigées à la ZDB sont retransmises aux réseaux de bibliothèques afin qu'elles soient répertoriées non seulement dans la ZDB de manière centrale mais aussi dans les bases de données des réseaux régionaux et dans les catalogues en ligne locaux. En outre, subito est régulièrement alimenté avec des données actuelles de la ZDB.

La ZDB contient aujourd'hui près de 1,2 millions de titres de périodiques, dont environ 400 000 périodiques vivants, et presque 6 millions de références de localisations dans quelque 4 300 bibliothèques. Elle se présente sous deux formes : comme OPAC actualisé quotidiennement et sous forme de CD-ROM paraissant deux fois par an. Les fonds des bibliothèques d'instituts et autres bibliothèques spécialisées sont indiqués de manière particulière car la majeure partie d'entre elles ne met pas ses périodiques référencés dans la ZDB à la disposition du prêt entre bibliothèques. Les quelque 400 bibliothèques participant au prêt entre bibliothèques possèdent environ 95 % des titres référencés dans la ZDB.

La mise en ligne sur Internet constitua le point de départ de l'avenir de la ZDB. La ZDB travaille à d'autres services innovateurs comme l'implémentation de composants de commande et la connexion de la base de données à des bases de données de dépouillement de revues. La Deutsche Nationalbibliothek, qui aujourd'hui encore catalogue les périodiques parus en Allemagne de manière indépendante, est depuis 2007 membre de la base de données des périodiques. Depuis lors, la ZDB a commencé à référencer les revues allemandes ou en langue allemande de bibliothèques étrangères ainsi que les revues électroniques. Dans ce domaine, elle coopère avec la *Elektronische Zeitschriftenbibliothek* (EZB : Bibliothèque de revues électroniques) qui est gérée par la Bibliothèque universitaire de Ratisbonne. Ce service vise à une utilisation efficace des revues scientifiques en texte intégral sur Internet. Près de 400 bibliothèques et instituts de recherche proposent à leurs usagers un accès à la EZB qui regroupe plus de 28 000 titres de tous les domaines.

## **Le répertoire des imprimés anciens**

Sans bibliothèque nationale jusqu'au XXe siècle, l'Allemagne ne disposait pas non plus de bibliographie nationale en tant qu'inventaire de tous les documents imprimés en Allemagne depuis l'invention de l'imprimerie. Il n'a jamais été question de constituer rétrospectivement une bibliographie nationale. Au lieu de cela, des catalogues d'importance fédérale dédiés à un siècle particulier sont constitués sur la base des fonds traditionnels de bibliothèques sélectionnées. Ainsi la Staatsbibliothek zu Berlin est chargée du *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (GW : Catalogue général des incunables) créé en 1904. Il est à la fois la seule bibliographie complète des incunables et un catalogue répertoriant des exemplaires du monde entier. La Bayerische Staatsbibliothek abrite quant à elle le bureau allemand du *Incunabula Short Title Catalogue* (ISTC), une base de données internationale d'incunables sous le pilotage de la British Library à Londres ; enrichi d'images numériques des pages clefs, le catalogue des fonds en incunables détenus dans les collections allemandes est disponible sous forme de CD-ROM.

Le référencement bibliographique des imprimés des siècles suivants ne peut être réalisé que de manière coopérative. Le *Verzeichnis der im deutschen Sprachbereich erschienenen Drucke des XVI. Jahrhunderts* (VD 16 : Répertoire des imprimés parus dans l'espace germanophone du

XVI<sup>e</sup> Siècle) est une bibliographie publiée depuis 1983 par la Bayerische Staatsbibliothek en coopération avec la Bibliothèque Herzog August à Wolfenbüttel. Elle est maintenant achevée. Les données livrées par d'autres bibliothèques et quelques bibliographies permirent la réalisation d'un répertoire d'environ 75 000 imprimés. Dans une deuxième phase de travail, environ trente bibliothèques allemandes indiquèrent les titres qui n'étaient pas recensés dans la bibliographie ; pour l'instant le supplément ainsi créé contient environ 25 000 autres titres. En complément de la bibliographie imprimée en 22 tomes, un fichier électronique des états de possession fut créé. Depuis la conversion des notices titre de l'œuvre principale, le VD 16 existe complètement sous forme de base de données.

Un projet VD 17 similaire, consacré au XVII<sup>e</sup> siècle, a débuté en 1996. D'une durée évaluée de dix à douze ans, il implique neuf grandes bibliothèques scientifiques encyclopédiques et il est financé, comme le VD 16, par la DFG. Le VD 17 va répertorier toutes les œuvres imprimées et éditées au XVII<sup>e</sup> siècle dans la zone historique germanophone, indépendamment de leur langue. De nombreuses notices titre sont enrichies de caractéristiques d'identification spécifiques (par exemple l'empreinte) et de pages clefs filmées ou scannées (page titre, début de la partie principale, colophon,...) La base de données du VD 17, interrogeable de multiples façons, répertoriait en 2006 déjà plus de 237 000 titres représentant plus de 511 000 exemplaires. Elle constitue donc un répertoire qui répond en tout point aux attentes concernant une bibliographie d'imprimés anciens et qui représente un pas en avant supplémentaire vers une bibliographie nationale segmentée par périodes.

### **Le Handbuch der historischen Buchbestände (Manuel des fonds historiques d'ouvrages)**

Le *Manuel des fonds historiques d'ouvrages* est à considérer comme un complément à la bibliographie nationale rétrospective. Il s'agit là également d'un projet commun des bibliothèques allemandes subventionné par la Fondation Volkswagen. Édité par le spécialiste des livres Bernhard Fabian, il a été publié en 27 volumes par la maison d'édition Georg Olms. À la différence des catalogues et des bibliographies, il ne prend pas en compte le livre isolé mais les fonds des bibliothèques dans leur ensemble. On peut le considérer comme un inventaire des imprimés parus depuis les origines de l'imprimerie jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'exclut aucun genre littéraire et ne fait pas de différences entre les œuvres en allemand et dans une langue étrangère. Il décrit par ordre chronologique et systématique les collections historiques des quelque 1 500 bibliothèques allemandes et englobe tous les types de bibliothèques. Son agencement par Land reflète le caractère régional de la bibliothéconomie en Allemagne.

Le *Manuel des fonds historiques d'ouvrages* représente un instrument de type nouveau pour le travail scientifique et bibliothéconomique et s'adresse plus particulièrement à toutes les domaines de recherche touchant à l'histoire. Il s'est aujourd'hui étendu aux pays voisins de l'Allemagne. À côté du *Manuel des fonds historiques d'ouvrages en Autriche* qui décrit en quatre volumes les collections de plus de 250 bibliothèques, un *Manuel des fonds historiques d'ouvrages allemands en Europe* a vu le jour, vue d'ensemble des collections de quelques bibliothèques sélectionnées, possédant des fonds particulièrement larges et significatifs. Ensemble, ces trois sections du manuel documentent l'histoire culturelle ancienne de l'Europe centrale.

### **La coopération dans la diffusion des fonds et dans l'information**

Le prêt à distance, également appelé prêt interrégional ou prêt entre bibliothèques allemand, constitue un exemple éminent de coopération entre les bibliothèques allemandes dans le secteur

de la diffusion. Il repose sur une tradition remontant au XIXe siècle ; aujourd'hui, il représente un service standard, qui se trouve cependant en concurrence avec les systèmes modernes de commande et de fourniture directe de documents, qui parviennent à surmonter le fossé traditionnel entre la rapidité de la référence et la lenteur de la livraison.

## **Le prêt entre bibliothèques**

Hier comme aujourd'hui, aucune bibliothèque n'a jamais pu posséder tous les livres, périodiques et autres supports d'information recherchés par ses utilisateurs. C'est pourquoi le prêt entre bibliothèques s'est développé dès le début du XXe siècle, basé sur le principe de l'entraide réciproque. Aujourd'hui, le prêt entre bibliothèques national s'étend sur tout le territoire fédéral. Il vise expressément le soutien à la recherche et à l'enseignement. En outre, il permet la diffusion de la littérature scientifique pour la formation initiale et continue et pour l'activité professionnelle.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des fonds d'ouvrages des bibliothèques allemandes et de gérer le prêt interrégional entre bibliothèques, des catalogues régionaux centraux furent mis en place après la Seconde Guerre mondiale. Leurs limites correspondaient souvent aux frontières des Länder mais pouvaient les dépasser. Les catalogues centraux, gérés autrefois en règle générale par les grandes bibliothèques avec des missions régionales, sont aujourd'hui administrés en partie par les réseaux régionaux. Les catalogues centraux existant encore en République fédérale d'Allemagne se trouvent dans les dix centrales régionales de prêt entre bibliothèques à Berlin, Francfort/Main, Dresde, Göttingen, Halle, Hambourg, Cologne, Iéna, Munich et Stuttgart.

Pour le prêt entre bibliothèques se déroulant de préférence à l'échelle de la région, les catalogues centraux ont représenté pendant longtemps des instances indispensables pour la diffusion des documents recherchés. Jusqu'au début des années 1990, les sept catalogues centraux de l'ex- République fédérale référençaient à eux seuls plus de 50 millions de titres. Aujourd'hui, les catalogues centraux ne sont plus pertinents que pour la référence des fonds anciens non informatisés. Les bases de données des réseaux, et depuis peu de temps les moteurs de recherche comme le KVK ou la DigiBib, ont pris en charge leur mission consistant à gérer le prêt entre bibliothèques.

Le nombre de commandes de prêts entre bibliothèques a doublé entre 1966 et 1978, passant de un à deux millions. En 1995, le nombre de commandes de prêt s'élevait déjà à plus de trois millions. Aujourd'hui, ce sont plus de 4,9 millions de commandes (2005) qui sont passées dans le cadre du PEB. Le nombre des bibliothèques participantes a également augmenté de façon constante. Actuellement, plus de 1 100 bibliothèques sont autorisées à participer au prêt entre bibliothèques interrégional. Leur nom et leur sigle (code de reconnaissance) sont référencés dans un répertoire des sigles publié par la Staatsbibliothek zu Berlin, le bureau central des sigles.

Le prêt entre bibliothèques n'existe pas qu'au niveau fédéral. Au sein des réseaux municipaux de bibliothèques, il y a en règle générale des échanges internes entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques de quartier ou le bibliobus. Dans quelques Länder, un *Regionaler Leihverkehr* (prêt régional) autorisant des transitions vers le prêt national fut mis en place. Il faut enfin citer le prêt entre bibliothèques international, auquel les bibliothèques de la République fédérale d'Allemagne participent et qui est encadré par la Staatsbibliothek zu Berlin.

## **La fourniture électronique de documents**

Une nouvelle forme du prêt à distance remplace de plus en plus le prêt traditionnel entre bibliothèques. Elle vise principalement la rapidité de la fourniture des documents (fourniture

directe de documents) et elle utilise les possibilités des technologies modernes de l'information et de la communication. Elle n'a plus lieu entre deux bibliothèques mais directement entre la bibliothèque et l'utilisateur. Elle présuppose que l'utilisateur a un accès aux bases de données bibliographiques. Comme les bibliothèques et les réseaux proposent aujourd'hui leurs bases de données sous forme d'OPAC sur Internet, cette condition est satisfaite. Grâce au recours à des possibilités offertes par les moyens électroniques de commande et de gestion, toute une série de services – payants – de fourniture de documents a vu le jour pendant la dernière décennie.

La Deutsche Zentralbibliothek für Medizin à Cologne offre plusieurs formes de commande et de livraison pour la copie d'articles tirés de son fonds de 8 000 périodiques biomédicaux. Avec TIBORDER-Online, la Technische Informationsbibliothek Hannover fournit articles, ouvrages, rapports et microformes à toute adresse souhaitée. Parallèlement, l'accès en ligne immédiat à des articles de revues électroniques est proposé. La Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaft, Leibniz-Informationszentrum à Kiel et à Hambourg héberge un service de fourniture de documents national et international pour les ouvrages et les copies d'articles.

Plusieurs bibliothèques universitaires proposent pour les fonds documentaires de leurs domaines spécifiques d'acquisition un *Sondersammelgebiets-Schnelllieferdienst* (service de fourniture rapide de documents du domaine spécifique d'acquisition). Les copies d'articles et – avec des restrictions – les ouvrages sont envoyés directement à l'utilisateur, même à l'étranger. Les services centraux des réseaux ont mis en place des systèmes nationaux de commande analogues, complétés par d'autres services : un inventaire de tous les documents numérisés et disponibles électroniquement en texte intégral, un accès à des bases de données de dépouillement d'articles de périodiques, la mise à disposition de bases de données sur CD-ROM avec un système de commande, etc. Le volume des demandes montre à quel point cette nouvelle forme de « prêt à distance » est appréciée : par exemple le système de commande en ligne *GBVdirekt* traitait en moyenne plusieurs centaines de milliers de commandes par an jusqu'à sa interruption fin 2006.

*Subito* est aujourd'hui devenu le service national de fourniture de documents le plus important. Ce projet fut initié en 1994 par l'État fédéral et les Länder pour accélérer les services de documentation et d'information. Depuis lors, *subito* est une entreprise de services tournée vers l'utilisateur, acteur concurrentiel d'un marché économique international. Les membres – ou livreurs – de l'association enregistrée en 2003 *subito – Dokumente aus Bibliotheken* (Subito – Documents de bibliothèques) sont des bibliothèques spécialisées et encyclopédiques, actuellement 35 institutions. Son siège social, géré professionnellement, se trouve à Berlin.

Le service de fourniture de documents permet non seulement les recherches en ligne mais aussi la commande et la livraison directe sur le poste de travail de l'utilisateur de documents spécialisés. Il utilise pour cela Internet. Il concerne aussi bien les articles de revues, envoyés sous forme de copies, que les livres, les œuvres complètes, les thèses, etc., qui sont eux soumis au retour. La commande se passe de manière électronique, la livraison des copies d'articles peut se faire électroniquement, par fax ou par la poste. Les délais de traitement d'une commande sont soit de trois jours ouvrables (service normal) soit d'un jour seulement (service rapide), dans les deux cas en excluant le samedi.

Les coûts dépendent de la forme et de la rapidité de la livraison et du type de clientèle auquel l'utilisateur appartient : on distingue ici les élèves / étudiants, les utilisateurs commerciaux et les personnes privées. Le *subito Library Service*, une offre réservée exclusivement aux bibliothèques allemandes et étrangères, bénéficie d'un tarif particulier. Avec le Library Service, une bibliothèque peut offrir à ses usagers un service de fourniture de documents de 72 heures pour les articles de revues. Le lieu de résidence du client est déterminant pour le type services duquel il

peut bénéficier. On distingue d'une part le « territoire germanophone » avec l'Allemagne, l'Autriche, le Liechtenstein et la Suisse et le « territoire international » regroupant tous les autres pays.

Depuis plusieurs années, les éditeurs allemands et internationaux entreprennent des actions en justice contre *subito*, pour atteindre la suppression de la fourniture de documents et le prêt entre bibliothèques au niveau national et international. L'introduction d'une taxe sur le droit d'auteur dans les tarifs de *subito*, reversée tous les ans sous forme de tantième à la société de gestion collective *Wort* à hauteur de plusieurs millions d'Euros a permis en premier lieu d'atteindre un accord. Les activités de fourniture de documents directement à l'utilisateur final à l'étranger ont dû être cessées en 2003. D'autres plaintes sont encore en cours. Si les tribunaux devaient donner raison aux intérêts des éditeurs, la documentation de la recherche et de l'enseignement serait fortement lésée.

Malgré ces limitations, le volume des commandes passées à *subito* a augmenté continuellement pendant les années passées. En l'an 2005, il se montait à près de 1,3 millions commandes. Avec les autres systèmes de fournitures de documents, *subito* contribue de manière décisive à l'amélioration de la diffusion de l'information en Allemagne. Les services de fourniture de documents cités précédemment complètent le prêt à distance traditionnel. Mais il est impossible de prévoir comment ce « paysage des fournisseurs » s'ordonnera à l'avenir en Allemagne et en Europe.

### **Les services d'informations coopératifs**

La *Deutsche Internetbibliothek* (DIB : Bibliothèque Internet allemande) a été lancée en 2001 par un consortium de bibliothèques sous l'initiative de la bibliothèque municipale de Brême, de la Fondation Bertelsmann et du DBV. C'est un projet de coopération nationale entre des bibliothèques de lecture publique et des bibliothèques scientifiques. Aujourd'hui, ce sont 94 bibliothèques d'Allemagne, d'Autriche et de la Suisse qui gèrent ensemble un service d'information gratuit par courriel ainsi qu'un catalogue de liens annotés qui répertorie plus de 6 350 sites Internet en langue allemande de qualité classés thématiquement. Les utilisateurs de la DIB ont la possibilité d'adresser des questions de tout genre au portail bibliographique et ils reçoivent peu de temps après une réponse compétente des bibliothèques. Le réseau des bibliothèques municipales de Dresde prend en charge la coordination de projet, le centre de services pour les bibliothèques du Bade-Wurtemberg à Constance s'occupe quant à lui de la maintenance technique des serveurs. En 2005, la DIB comptabilisa environ 470 000 visiteurs sur sa page d'accueil, 3,5 millions de pages vues et 4 900 questions par courriel.

D'autres services virtuels et coopératifs d'information en réseau ont été mis en place avec une orientation thématique dans le domaine de l'information scientifique : « DigiAuskunft » par le Hochschulbibliothekszentrum à Cologne et « InfoDesk » par le centre de services pour les bibliothèques du Bade-Wurtemberg à Constance.

## 6. Le futur de la bibliothèque, la bibliothèque du futur

### ***Les conditions cadre et les réflexions stratégiques***

Quel avenir ont les bibliothèques ? Dans dix ou vingt ans, y aura-t-il encore des bibliothèques telles que nous les connaissons aujourd'hui ? Leur glas a-t-il été sonné par les progrès de la révolution numérique, vont-elles être supplantées voire remplacées par des bases de données automatisées et des moteurs de recherche ? Et si les bibliothèques devaient continuer à exister malgré les prédictions de certains oiseaux de malheur, à quoi ressembleront-elles à l'avenir ? Peut-être ne seront-elles qu'une idée, un espace virtuel à moins qu'elles ne restent un lieu physique entouré de murs et recouvert par un toit ?

Ce sont de telles questions que se posent de plus en plus fréquemment les décideurs et les financeurs, la sphère économique et l'opinion publique et surtout les bibliothécaires. Ces questionnements sont justifiés car certains visionnaires et futurologues dépeignent une image de la bibliothèque de demain et d'après-demain avec des couleurs lugubres et entrevoient leur avenir avec scepticisme. Mais il y a aussi beaucoup de voix optimistes qui donnent à la bibliothèque de fortes chances de survie et qui la voient encore comme un lieu réel, même dans un futur lointain. Ce lieu sera fréquenté par des spécialistes de l'information assidus et abritera des rayonnages et des guichets d'information, des postes de travail avec des écrans d'ordinateur et un style appliqué.

Ces dernières années au sein du monde des bibliothécaires, l'Allemagne, peut-être plus que d'autres pays, a perdu de nombreuses certitudes concernant les missions et l'évidence de la bibliothèque. Depuis longtemps, sous l'influence des médias numériques, lire un livre n'est plus une activité qui va de soi. Des prophètes de malheur prédisent la fin du livre. Tout change. Même les usagers des bibliothèques du XXI<sup>e</sup> siècle se sont transformés : ils sont mieux formés, plus riches, plus mobiles et plus émancipés que ceux d'il y a à peine vingt ans. Les clients modernes décident en toute connaissance de cause de ce qu'ils vont faire pendant leurs loisirs, car leur temps libre est plus réduit. La bibliothèque entre en concurrence avec d'autres institutions sur le marché des loisirs. Simultanément, une mutation s'effectue dans les administrations publiques qui commencent à privatiser certains services et à imposer à leurs institutions une comptabilité par activité sévère.

La métamorphose sociale, économique et technologique de la dernière décennie soulève une série de questions importantes : est-ce que les nouvelles technologies vont déplacer sous peu les bibliothèques dans l'espace virtuel et les remplacer par une bibliothèque mondiale en réseau dans le cyberspace ? Les archives, les musées et les bibliothèques du monde vont-elles se fondre en une mémoire de humanité gigantesque en réseau ? Toutes les parties du système actuel de la communication générale et scientifique, qui est constitué des maisons d'édition, des bibliothèques, des fournisseurs de bases de données, des auteurs et des lecteurs, sont remises en cause au vu des transformations radicales, tout comme les médias imprimés que sont le livre et la revue – en fin de compte ils sont tous à redéfinir. Si la bibliothèque est aujourd'hui, en l'an 2007, le fournisseur principal d'informations de tout type pour la science et l'éducation, certains développements laissent déjà entrevoir que dans cinq ou dix ans, elle n'en sera qu'un parmi d'autres. Mais quelles en seront les conséquences ?

Du point de vue actuel, on peut formuler cinq *conditions cadres* à propos du futur proche et on peut les discuter sous forme de thèses :

Thèse 1: la formation sera la question élémentaire tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle, celle qui influencera de manière décisive la société entière, en particulier l'économie.

Thèse 2: Ce n'est pas la fourniture en information qui sera le problème de la décennie à venir mais la limitation à l'essentiel et au pertinent : privilégier la qualité plutôt que la quantité sera plus que jamais au premier plan.

Thèse 3: la bibliothèque comme « place du marché », permettant la rencontre réelle entre des personnes, doit être aménagée autrement qu'en une simple place isolée devant l'écran d'ordinateur avec vue sur le « global village » Internet.

Thèse 4: La bibliothèque de demain doit être considérée comme un espace lié à des bâtiments et doit être une partie intégrante de la vie sociale et culturelle d'une municipalité ; sans le bâtiment de la bibliothèque, une ville serait sans âme et ses citoyens ne pourraient plus trouver des points de repère stables dans une structure virtuelle de machines en réseaux.

Thèse 5: La relation documents imprimés – documents numériques oscillera autour de 50-50 dans les dix prochaines années, le volume des documents non-imprimés ne s'accroîtra plus que de manière minime dans les décennies qui suivront.

L'accroissement de la diversité des médias contribuera sans aucun doute à l'évolution de la bibliothèque de manière positive et négative. Les coûts d'investissement élevés engendrés par la mise en place de nouveaux espaces de stockage numérique et de nouveaux lecteurs ont de quoi effrayer les organismes de tutelle, d'autant plus que leur pérennité et leur présence future sur le marché ne sont pas encore assurées. Les *livres électroniques* (E-books) qui ont été considérés vers l'an 2000 comme un marché d'avenir lucratif et qui peu après ont été mis de côté en souriant car ils étaient considérés comme un phénomène marginal, connaissent ces derniers temps une renaissance inattendue avec un potentiel commercial excellent pour la prochaine décennie. Cet exemple prouve la difficulté de l'évaluation des innovations techniques qu'il s'agisse de nouveaux supports de stockage ou de nouveaux circuits de distribution sur Internet.

L'environnement dans lequel les maisons d'édition et les producteurs de livres et d'autres documents cohabitent, va sûrement jouer un rôle décisif pour l'avenir des bibliothèques. Le marché des périodiques électroniques est un domaine primordial notamment pour les bibliothèques scientifiques. Un grand nombre de revues spécialisées ne paraissent plus depuis longtemps que sous la forme d'*E-journal*, bien que les périodiques imprimés bénéficient encore d'une popularité importante. La spirale des prix amorcée par certaines maisons d'édition renforce l'abandon des versions papier. Pour l'auteur Dieter E. Zimmer, il ne fait donc aucun doute que les nouvelles formes de publication numériques vont supplanter l'imprimerie et la bibliothèque traditionnelle. L'imprimé, selon M. Zimmer, continuera certes à exister mais seulement en marge. Il croit en une bibliothèque mondiale virtuelle, qui est en train de se constituer rapidement et dans laquelle on devrait trouver dans dix à vingt ans d'avantage d'information que dans n'importe quelle grande bibliothèque conventionnelle.

Selon de nombreux spécialistes et auteurs, l'importance fondamentale des bibliothèques n'est pas reconnue ou elle n'est pas prise en considération sur le plan politique, et ce pour différentes raisons. En premier lieu, la connaissance insuffisante du monde politique sur les fonctions de la bibliothèque et le manque de confiance dans la capacité d'innovation de cette institution millénaire que l'on ne croit manifestement pas capable de pouvoir relever les nouveaux défis de la société de l'information sont à l'origine de la dévalorisation de la bibliothèque. Il s'en suit une stagnation du soutien financier, ce qui, ces cinq dernières années, a aggravé la situation financière des bibliothèques dont certaines souffrent maintenant de sous-financement. Contrairement à la situation dans les pays anglo-saxons et scandinaves, les bibliothèques allemandes et leurs lobbys

n'ont apparemment pas encore réussi à ancrer de manière crédible et durable dans les esprits des dirigeants le rôle de la bibliothèque comme institution centrale d'information et de formation.

Le document de stratégie national édité en 2004 par la Fondation Bertelsmann sous le titre « Bibliothek 2007 » décrit un modèle à atteindre, une structure moderne et actuelle du paysage bibliothéconomique allemand, qui a provoqué, tout du moins en partie, une discussion professionnelle et politique sur la conception future de la bibliothèque. Cette discussion doit encore être poursuivie. Les données pour ce projet ont été recueillies par l'institut de sondage Infas grâce à de nombreuses enquêtes d'opinion. La manière dont les bibliothèques sont perçues par leur clientèle est l'un des points les plus intéressants. Pour être bref : les bibliothèques sont jugées comme accueillantes, mais pas assez accueillantes. Seule la moitié des clients est satisfaite de l'atmosphère ambiante. L'importance de « la bibliothèque comme lieu », c'est-à-dire l'aménagement architectural et spatial, n'est pas suffisamment prise en considération. Cela affecte le degré de mécontentement, pour peu que l'offre soit en outre insuffisante et obsolète, que les collections soient lacunaires et que la situation ait tendance à s'aggraver de manière drastique à cause des mesures actuelles d'économie.

Les « représentations mentales » à la fois de nombreux citoyens et de nombreux responsables politiques constituent un grand problème lorsqu'il est question des bibliothèques de lecture publique. Les expressions couramment utilisées de *Volksbücherei* (bibliothèque populaire), de *Leihbücherei* (bibliothèque de prêt) et de *Leseratten* (rats de bibliothèque) lorsqu'on parle des usagers, montrent que des points de vues simplistes souvent forgés à partir de souvenirs négatifs ou d'expériences limitées avec la bibliothèque locale faussent le regard porté aux potentialités et aux chances de développement. Comme les besoins sociaux et les attentes des citoyens ont profondément changé, il serait grand temps que les bibliothèques reviennent au centre des planifications en matière de formation et de culture et que tous les efforts pour renforcer l'image des bibliothèques soient entrepris pour jeter par-dessus bord les fausses représentations et les portraits traditionnellement surannés de la bibliothèque de lecture, de prêt, et d'étude.

Dans le modèle stratégique « Bibliothek 2007 », l'une des étapes les plus importantes pour garantir l'avenir de la bibliothéconomie allemande est la création à l'échelle fédérale d'une instance coordinatrice, une *Agence de développement des bibliothèques* (BEA) sous la forme d'une fondation de droit public ou privée qui jouerait le rôle de générateur d'impulsions pour le renouvellement des bibliothèques. Le secteur des bibliothèques doit s'adapter aujourd'hui comme demain aux besoins de la société et il a besoin, comme le montre certains modèles étrangers, d'un équilibre concerté entre les initiatives locales et une coordination et un soutien centraux. Des investissements ciblés dans le système éducatif et le développement forcé des bibliothèques au sein d'offres de formation en réseau constitueraient à tous niveaux un apport fondamental pour assurer un avenir compétitif et durable à l'Allemagne. Prendre exemple sur les meilleurs et promouvoir l'excellence par des programmes conséquents, mettre en place des standards de qualité et encourager la compétition par des classements, concevoir des plans de développement constructifs et des critères d'assurance-qualité, développer des stratégies de distribution et soutenir les coopérations – ce sont des mots-clefs à partir desquels les initiateurs du projet espèrent créer de nouvelles impulsions pour la bibliothéconomie allemande.

L'avenir de la bibliothèque réside très fortement dans le contexte du mot-clef « Local access, Global information ». Ce devrait être une volonté politique de faire de toutes les bibliothèques des institutions motrices dans la numérisation à la fois des documents, de leur diffusion, des tâches d'information et de la structuration du savoir afin qu'elles servent d'exemple, qu'elles montrent la voie et qu'elle répondent aux besoins des clients. Parallèlement, les bibliothèques doivent être des endroits où trouver des produits culturels, des événements et des informations.

En tout cas il faut prendre en compte certains éléments de rentabilité plus qu'on a pu le faire dans le passé.

### ***Images et modèles de la bibliothèque de lecture publique de demain***

Le sondage réalisé en 2003 à l'occasion de la première édition de cet ouvrage auprès d'une douzaine de spécialistes dévoila une série d'estimations sur la « bibliothèque du futur ». Les mots-clés utilisés pour décrire les fonctions et les missions futures peuvent être associés à deux variantes du modèle de la bibliothèque de demain :

Modèle 1 : plus de trois quarts des personnes interrogées considèrent que la bibliothèque du futur sera principalement une sorte de mélange de médiathèque et d'infothèque, de callcenter et de guichet d'information citoyenne et qu'elle assumera également les rôles supplémentaires de lieu d'apprentissage et de musée du livre.

Modèle 2 : plus de la moitié des personnes interrogées considèrent également la bibliothèque du futur comme un mélange prépondérant de centre de documentation et de serveur de documents en texte intégral, dans lequel est cependant intégré le rôle de centre culturel avec un internet-café.

La perspective amenant le plus de doutes et de scepticisme est celle d'une bibliothèque aux fonctions de centre de calcul, une sorte de centre de données auquel seraient éventuellement associés un cybercafé ainsi qu'une section spéciale abritant les quelques collections restantes de livres à titre muséal. L'idée également que la bibliothèque de demain serait recyclée en un simple guichet d'information citoyenne se heurte en grande partie à un refus.

A quoi pourrait ressembler la bibliothèque de demain – et plus particulièrement ici la bibliothèque de lecture publique – sans tomber dans des représentations trop visionnaires ? Le bibliothécaire Klaus Dahm a développé quatre modèles pour l'édition 2005, qui allient concrètement le présent et le futur et qui méritent réflexion.

#### *La « bibliothèque bien-être »*

Comme le prouve la différence entre le nombre d'« emprunteurs » actifs et le nombre beaucoup plus élevé des « visiteurs » enregistrés, il existe manifestement un besoin considérable en espaces de communication sociaux accessibles publiquement. Aujourd'hui déjà une bibliothèque moderne ne se conçoit pas sans cafétéria. Dans les bibliothèques anglo-saxonnes, on trouve de plus en plus fréquemment des salles meublées de manière agréable, appelées « Living rooms », où les usagers peuvent se retrouver sans contrainte pour discuter, surfer sur Internet, boire un café ou lire de manière détendue. Lors de la planification et de la conception des bibliothèques futures, il faut accorder plus d'attention que jamais à une architecture d'intérieur orientée vers l'expérience et l'aménagement d'espaces variables, « sans fonctions ». En outre, des horaires d'ouverture s'étendant jusque tard le soir et la fin de semaine deviendront une évidence. La bibliothèque de demain est un lieu d'inspiration collective, un lieu où l'on vient pour son ambiance et son style, où l'on séjourne avec plaisir et où l'on rencontre sans contraintes le monde de la recherche d'informations, des livres et des médias modernes.

#### *La bibliothèque-réseau*

Des bibliothèques dotées d'un équipement moderne se révèlent depuis longtemps comme des fournisseurs de services sans barrière et à la disposition de la population entière pour la diffusion de l'information et du savoir quel que soit le niveau de formation des usagers. Comme il est impossible pour une bibliothèque de tout posséder, la bibliothèque de lecture publique de demain

devra faire partie d'un réseau de bibliothèques encore plus fort, qui permettra un accès à une offre globale beaucoup plus grande en documentation et en médias. Le catalogue du réseau, sous forme d'une base de données collective ne sera alors particulièrement efficace, que si les clients peuvent utiliser l'offre du réseau en tout lieu, que ce soit chez eux, à l'école ou sur leur lieu de travail. Les services documentaires impliquant bibliothèques publiques et scientifiques sont à développer de manière plus conséquente ; cela implique que le client de chaque bibliothèque du réseau peut utiliser tous les services avec une seule carte de bibliothèque et que tout document commandé via Internet peut être emprunté dans la « bibliothèque d'origine » ou livré directement à la maison contre une contribution supplémentaire.

### *La bibliothèque combinée*

Aujourd'hui, il n'est pas rare de trouver des bibliothèques aux tutelles et aux fonctions différentes qui cohabitent voire se concurrencent dans la même ville sans que des accords de coopération ne soient signés. Alors que la période économique est difficile, il faudrait rechercher des opportunités de synergie lors de chaque investissement. Une option prometteuse serait la fusion de plusieurs petites bibliothèques en une plus grosse unité que ce soit au niveau des bâtiments, des espaces et de l'organisation. Dans les villes où coexistent plusieurs établissements culturels et éducatifs, une mise en commun directe des locaux est à envisager. Dans ce sens, le musée régional, la bibliothèque scolaire, le centre multimédia, les archives, l'université populaire, la galerie d'art et la bibliothèque pourraient par exemple être réunis en un centre documentaire et multimédias performant.

### *L'agence-bibliothèque municipale*

Si un regroupement des locaux ne semble pas réalisable ou peu judicieux pour diverses raisons, la diversité des tutelles et des fonctions souvent rencontrée parmi bibliothèques de grandes et moyennes villes pourrait être réorganisée en un système de bibliothèques en réseau. On pense ici en particulier au grand nombre de bibliothèques scolaires qui coexistent souvent l'une à côté de l'autre comme de petites îles. La bibliothèque municipale du futur peut devenir ici une agence assumant des fonctions d'intégration et de coordination. Au centre se trouve un « bureau des bibliothèques scolaires » pour toutes les écoles de la ville : il forme et conseille le personnel, il prend en charge les acquisitions documentaires de tous les partenaires, le catalogage et le traitement du fonds, encadre le personnel et développe d'importants bilans de performance.

## ***Vision et réalité au sein des bibliothèques scientifiques***

Tout comme les représentants du secteur des bibliothèques de lecture publique, les spécialistes de la scène des bibliothèques scientifiques développent également des visions et des plans pour la configuration de l'avenir des bibliothèques. Mais même si jusqu'à maintenant on regarde vers le futur lointain, comme l'on fait des représentants renommés de la bibliothéconomie et de la science du livre pour la première édition de cet ouvrage, il ne faut pas dissimuler les évolutions à court terme parfois mises en marche depuis longtemps. Celles-ci sont déterminées par les changements constants du rôle des bibliothèques dans la société dite de l'information.

L'information est en effet devenue une ressource fondamentale et les documents informatifs de tout type bénéficient d'une importance centrale. À tous les niveaux de la société, non seulement le besoin en information a grandi, mais aussi l'offre, frôlant souvent déjà la surabondance. Les bibliothèques sont impliquées dans la couverture des besoins en information avec des documents traditionnels et électroniques. Dans ce cadre, le caractère, la fonction et la compréhension de la

bibliothèque se transforment. Quelques observations et thèses à ce sujet vont être présentées dans les paragraphes qui suivent. Elles touchent en général tous les types de bibliothèques, mais les transformations des exigences informatives sont surtout remarquables dans le domaine de la science, de la recherche et de l'enseignement. Dans ce contexte, plus que les bibliothèques de lecture publique, ce sont les bibliothèques scientifiques qui sont le plus sensiblement touchées par le changement de leur fonction – tout du moins pour la prochaine décennie.

Il faut tout d'abord se rappeler que tous les visionnaires qui étaient convaincus de voir arriver la fin de l'ère du livre et la victoire en solitaire des documents électroniques et numériques se sont trompés. Le livre, ou de manière plus générale les documents imprimés ont pu conserver leur place parce qu'ils font preuve sans aucun doute de plusieurs avantages par rapport aux « nouveaux médias » - par exemple leur autonomie par rapport à l'énergie électrique, leur simplicité d'utilisation, la possibilité de les utiliser partout et en tout temps, leur longévité démontrée, leur lisibilité plus facile pour des textes plus longs, l'authenticité de l'œuvre, etc. sans parler des aspects liés au livre comme objet en particulier les aspects esthétiques et bibliophiles. Ces certitudes sont valables jusque dans les domaines scientifiques, pour lesquels d'autres aspects comme l'assurance de la qualité, la réputation, la preuve de la qualification scientifique jouent un rôle. Il faut donc partir du fait que le média qui sera le plus adapté aux différents besoins de chaque groupe d'utilisateurs va s'affirmer à long terme.

D'une part les bibliothèques sont des institutions culturelles dont l'une des missions consiste à archiver, répertorier et conserver le patrimoine culturel et le savoir transmis sur papier pour qu'ils soient à la disposition des générations présentes et futures – sans parler des activités d'encouragement de la culture et de la communication que les bibliothèques développent en tout temps. D'autre part, les bibliothèques sont des institutions de formation, et cela signifie que ce sont des lieux où l'on acquiert grâce à diverses offres et mesures deux compétences clefs : les compétences en lecture et celles en utilisation des nouveaux médias. Alors que les bibliothèques de lecture publique proposent avant tout des programmes pour la diffusion de compétences élémentaires de lecture et d'utilisation sûre des documents imprimés qui s'adressent en règle générale, mais pas exclusivement, aux enfants et aux adolescents, les bibliothèques scientifiques proposent des pré-requis pour l'obtention d'une « littératie » d'un niveau académique. La littératie est à son tour une condition préalable pour l'acquisition de la prochaine capacité extrêmement importante, à savoir celle de rechercher des informations, de les évaluer et de les transformer en savoir. La bibliothèque doit donc servir à la fois l'utilisateur qui a besoin d'informations et celui qui cherche de la « belle littérature ».

Non seulement les enquêtes auprès des experts mais aussi les statistiques des bibliothèques montrent que la croissance de la masse de documents imprimés, et plus encore celle du nombre des documents numériques est constante et que le nombre d'utilisateurs des bibliothèques continuera à augmenter en raison des tendances démographiques et des décisions politiques fondamentales en matière d'éducation. Mais comme les budgets des bibliothèques ont eux tendance à stagner plutôt qu'à augmenter, les bibliothèques doivent faire leurs adieux à l'orientation vers les collections qui dominait dans le passé pour adopter une plus forte orientation vers la localisation et à la fourniture (access versus holding). En particulier les bibliothèques scientifiques se spécialisent ici dans ce qu'on appelle la *gestion du savoir*.

Certaines assemblées comme le Conseil de la science sont convaincues que les documents imprimés garderont une importance élevée pour la fourniture d'information de la recherche et de l'enseignement, mais que l'on assistera simultanément à une croissance notable de l'importance des publications numériques. Par conséquent, de cette double fonction résulte à court terme un type de bibliothèque scientifique qui doit conserver un assortiment de publications et de sources

d'information imprimées et numériques – la *bibliothèque hybride*. Comme on ne peut pas compter sur des hausses de budget, l'équilibre entre les deux genres de documents doit être bien jaugé et continuellement ajusté en fonction de l'offre et de la demande.

Cependant, un certain clivage se dessine dans le domaine du besoin d'information et de la manière de le satisfaire : alors que dans les domaines des sciences de la nature, de l'ingénierie, de la médecine et de l'informatique, les documents imprimés ne sont plus considérés comme des sources d'information primaires, et que la bibliothèque va même perdre son rôle dominant de fournisseur d'information, pour les autres domaines scientifiques, la bibliothèque garde un rôle d'archives pour les collections imprimées. Néanmoins, même dans les « sciences du livre », les acquisitions classiques reculent à cause des contraintes budgétaires et des progrès de la numérisation. Ainsi, la bibliothèque universitaire en particulier se trouve devant la tâche difficile de s'adapter aux différentes cultures scientifiques.

### **La bibliothèque numérique**

Il s'agit cependant avant tout de l'élargissement de l'offre aux services d'information électroniques dans le cadre de la *bibliothèque numérique*. Même si pour le Conseil pour la Science l'élargissement des bibliothèques universitaires en des centres de diffusion manipulant des informations et des publications numériques semblait au début encore trop frileux, les bibliothèques ont depuis lors accéléré ce développement. L'opinion largement répandue dans les médias que la numérisation de la société entière est une mission culturelle et que les bibliothèques ont donc l'obligation de se rendre elles-mêmes superflues en numérisant tous les documents imprimés est cependant énergiquement réfuté dans le milieu des bibliothèques ; toutefois, la formule magique actuelle de la quasi-totalité des bibliothèques est « numérisation ».

De nombreuses bibliothèques scientifiques ont commencé à numériser une partie de leur fonds par elles-mêmes ou en partenariat. Deux *Digitalisierungszentren* (Centres de numérisation) ont été ouverts il y a des années à Munich et à Göttingen et ils réalisent également des travaux sur contrat. Depuis 2005, il existe un système central de localisation et d'accès aux matériels des bibliothèques rétro-numérisés en accès libre, le *Zentrale Verzeichnis Digitalisierter Drucke* (le répertoire central des imprimés numérisés), réalisé sur une base coopérative. Ce portail offre non seulement une vue d'ensemble sur les collections et les bibliothèques numériques, mais il reflète également la diversité étonnante des projets de numérisation qui laisse deviner que la « philosophie » dont relève la numérisation a de multiples facettes.

À la question de savoir si la numérisation totale est finançable ou économiquement viable, les bibliothèques répondent plutôt non. On a par exemple calculé que les coûts pour la numérisation de toutes les collections de la Bayerische Staatsbibliothek seraient plus élevés que leur valeur marchande et atteindraient même plus du double. C'est pourquoi il faut se remédier à faire une sélection rigoureuse qui prend en considération le point de vue scientifique, la demande des usagers, des arguments de conservation et l'aspect juridique. Les bibliothèques ne peuvent certainement pas gagner la course avec des projets de numérisation commerciaux à fort budget comme par exemple Google Print ; la force des offres des bibliothèques ne réside pas dans la quantité mais dans la qualité et surtout dans la garantie d'un accès libre et d'une disponibilité à long terme.

Ensemble avec les institutions de recherche allemandes et les nombreuses organisations scientifiques, les associations de bibliothèques soutiennent également les opportunités qu'offre Internet pour la représentation complète et interactive du savoir humain à condition de prendre en considération l'héritage culturel et de garantir un accès mondial. Le *mouvement de l'accès libre*

diffuse l'idée d'utiliser les possibilités alternatives d'Internet pour l'échange des connaissances scientifiques à côté de la forme classique de la diffusion du savoir.

Le « principe du libre accès » présuppose idéalement la participation active de chaque producteur de connaissance scientifique et de chaque gestionnaire d'héritage culturel. Dans ce système de publication, chaque auteur et chaque ayant droit doit transférer à tous les usagers le droit de libre accès et de libre utilisation. Il doit d'autre part déposer une version intégrale de sa publication sur un serveur d'archives d'une institution fiable qui soutient le mouvement d'accès libre pour que l'accès à long terme soit garanti.

Comme ce modèle alternatif de publication fait concurrence à la forme classique de la diffusion du savoir par les maisons d'édition, les éditeurs ont une attitude critique vis-à-vis de la publication en accès libre. Il en est de même pour de nombreux auteurs qui voient ici un risque de sécurité à la fois pour les producteurs et pour les destinataires des connaissances scientifiques ; ils s'inquiètent de la garantie de la qualité des publications, de l'intégrité des données, de la disponibilité à long terme des documents et de la reconnaissance de leurs publications sur Internet auprès de la communauté scientifique pour forger leur réputation personnelle et leur carrière.

L'*Archivage à long terme des publications électroniques* représente sans aucun doute un grand défi. La nouvelle loi sur la Deutsche Nationalbibliothek représente la condition juridique nécessaire pour la collecte et l'archivage des « documents immatériels » publiés en Allemagne pour qu'ils soient accessibles au public à long terme. Des élargissements de cette mission de collecte des publications en réseau pour les bibliothèques régionales responsables du dépôt légal sont également envisagés à l'échelle des Länder. Depuis des années déjà, les conditions techniques, documentaires et organisationnelles de l'archivage à long terme ont été développées et éprouvées. *Nestor – Kompetenznetzwerk Langzeitarchivierung und Langzeitverfügbarkeit digitaler Ressourcen* (Nestor – Réseau de compétences pour l'archivage et l'accessibilité à long terme des ressources numériques) représente depuis 2003 une plateforme d'information et de communication pour tous les aspects de l'archivage à long terme à la disposition de tous les partenaires qui s'intéressent à ce sujet.

Le projet *Kopal – Kooperativer Aufbau eines Langzeitarchivs digitaler Informationen* (Kopal – Mise en place coopérative des archives à long terme des informations numériques) débuté en 2004 complète Nestor dans les domaines de la technique, du développement logiciel et des processus. Il doit indiquer la voie pour l'organisation du travail lors de la mise en place d'archives numériques fiables qui garantissent à long terme l'intégrité, l'authenticité et l'accessibilité des objets conservés numériquement. En 2006, Kopal a été mis en service en tant que *Digitales Langzeitarchiv* (Archives numériques à long terme) ; plusieurs dizaines de milliers de documents électroniques des deux partenaires du projet, la Deutsche Nationalbibliothek et la Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen ont aujourd'hui été archivés, dont 47 000 travaux universitaires que la DNB a reçus depuis 1997 de tous les établissements d'enseignement supérieur. Dans la prochaine étape du projet, des processus de migration et d'émulation seront testés sur le plan de l'interprétation à long terme des documents et donc de leur utilisation.

Un autre défi est lancé aux bibliothèques par Internet. Des moteurs de recherche comme Google, qui aujourd'hui répertorient apparemment plus de dix millions de sites, et des services comme Google Scholar, Google Print, Google Earth ou Google News représentent également pour les bibliothèques une concurrence notable, tout comme les plates-formes interactives selon le modèle de Wikipedia et des blogues. Appelés également réseaux sociaux, ces plates-formes sont typiques de l'évolution d'Internet (Web 2.0). Une grande partie des usagers des bibliothèques, des étudiants et des membres des universités choisissent comme point de départ de

leur recherche un moteur de recherche et ne font appel aux services spécifiques des bibliothèques que dans les étapes postérieures. Pour les bibliothèques, il semble donc que la mise en réseau technique et logique des sources hétérogènes d'information contenues sur Internet représente une solution pleine de promesses.

Sur le plan quantitatif, les bibliothèques ne dépasseront sûrement jamais la concurrence presque surpuissante des entreprises commerciales. D'un point de vue qualitatif, elles ne peuvent positionner leurs produits seulement si elles se fixent de hauts standards de qualité. Une grande importance devrait ainsi être accordée à un recensement exhaustif et détaillé des ressources scientifiques intéressantes et au développement de systèmes de navigation et de recherche interdisciplinaires. Citons dans ce contexte les *virtuelle Fachbibliotheken* (Bibliothèques virtuelles spécialisées) mises en place dans le cadre du portail scientifique national Vascoda représentent et les systèmes globaux de localisation et d'accès comme le *Datenbank-Infosystem* et la *Elektronische Zeitschriftenbibliothek*. Et tout comme il va de soi pour les bibliothèques d'utiliser Internet pour diffuser leurs services en matière d'information, elles devraient également mettre en œuvre les techniques interactives de manière conséquente afin d'améliorer la communication avec leurs usagers.

Comme le montrent des enquêtes dans différentes universités, on attend des bibliothèques universitaires qu'elles répertorient et qu'elles rendent accessibles par un moteur de recherche confortable des ressources Internet importantes au niveau scientifique. Les bibliothèques doivent jouer le rôle de « navigateurs dans l'océan du savoir ». Avec des outils adaptés, elles doivent affronter la surenchère d'informations pour la rendre accessible à la capacité d'assimilation limitée des personnes qui recherchent de l'information. En outre, on attend des bibliothèques qu'elles développent leur offre en documents et services électroniques sans pour autant délaisser l'entretien des collections de livres et de revues, le livre restant dans de nombreux domaines le document primaire. Le développement d'une bibliothèque numérique implique non seulement l'accès à des revues et des textes intégraux en ligne, à des bases de données et à d'autres ressources Internet, mais aussi une *gestion de l'information* active. Cela implique la mise en place de solutions sous forme de portail et de moteurs de recherche qui articulent les offres diversifiées des sources d'information numériques et traditionnelles. Les bibliothèques réalisent ainsi, dans le sens de la bibliothèque hybride, le lien entre le monde numérique et le monde imprimé, ce qui pourrait en partie garantir leur existence.

En effet parmi les souhaits particuliers des étudiants, on compte en outre la diffusion active des compétences nécessaires à la recherche d'information et à l'utilisation des nouveaux médias et l'aide à la réalisation de nouvelles formes de travaux scientifiques (tutoriel en ligne, documentation électronique, etc.) et de publications scientifiques (publications électroniques, présentations multimédia, etc.) Pour relever ces défis, les bibliothèques ont besoin d'une infrastructure technique et organisationnelle adaptée et les bibliothécaires des connaissances et des capacités nécessaires.

La réponse des bibliothèques aux nouvelles exigences de leurs usagers débouche à long terme sur un *système d'information numérique intégré*. La DFG soutient la mise en œuvre d'un tel système global pour la fourniture d'information scientifique dans le cadre d'un programme d'aide qui prendra fin en 2015. La publication électronique ainsi que la gestion de l'information – dont la création d'environnements de recherche et d'apprentissage numériques – font partie des différents domaines d'application.

## ***Résumé et perspectives***

Les bibliothèques, qu'elles soient de lecture publique ou scientifique, ne peuvent apporter leurs services au citoyen de la manière présentée que si leur existence est garantie et qu'elles sont dotées par leurs tutelles d'une masse salariale et de budgets de fonctionnement adéquats. La question de l'avenir des bibliothèques n'est donc pas seulement une question de contenus et de technologies mais elle a aussi une dimension politique. Il s'agit de faire comprendre non seulement aux responsables politiques mais aussi aux médias et à l'ensemble de la population qu'un rôle clef incombe aux bibliothèques dans la société de l'information. Les bibliothèques ne peuvent remplir ce rôle et les attentes qui y sont liées que si elles reconnaissent et qu'elles acceptent les défis de la société de l'information, qu'elles utilisent les marges pour les innovations technologiques et les améliorations organisationnelles de manière conséquente, qu'elles répondent aux points faibles financiers et structurels de la bibliothéconomie allemande par des actions efficaces et rentables. Dans ce cas les bibliothèques resteront à l'avenir ce qu'elles ont toujours été : des portails qui ouvrent de nombreuses voies et de nombreuses potentialités.

## Annexes

### Les auteurs

**Jürgen Seefeldt**, né en 1953,

études en bibliothéconomie à Cologne, option « bibliothèques de lecture publique ».

Bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Hamm, au centre de documentation des *Vereinigte Elekzitätswerke Westphalen* (Centrales électriques réunies de Westphalie) à Dortmund ; de 1979 à 1985, directeur adjoint de la bibliothèque municipale de Herne, de 1985 à 1991, directeur de la bibliothèque cantonale d'Unna ; de 1991 à 2004, directeur de la *Landesbüchereistelle Rheinland-Pfalz* (Établissement de conseil pour les bibliothèques du Land Rhénanie-Palatinat) à Coblenz ; depuis 2004, directeur de l'un des établissements du *Landesbibliothekszenrum Rheinland-Pfalz* (Centre bibliothéconomique du Land Rhénanie-Palatinat). Chargé de cours dans les Fachhochschule de Cologne et à Bonn. De 1995 à 1998, coéditeur de la revue spécialisée *BuB*, de 1998 à 2001, membre du comité de direction national du DBV, depuis 1998, codirecteur de la section régionale de la Rhénanie-Palatinat du DBV. Auteur de nombreux articles. Coauteur de l'ouvrage « *Seefeldt/Metz : la littérature populaire dans les bibliothèques de lecture publique* », de la troisième édition du manuel « *Busse-Ernestus-Plassmann- Seefeldt : la bibliothéconomie de la République Fédérale d'Allemagne* » et du manuel « *Bibliothèques et société de l'information en Allemagne – Une introduction* » (Plassmann, Rösch, Seefeldt, Umlauf).

**Lugder Syré**, né en 1953,

études d'histoire et de littérature allemande à Fribourg, Munich et Tübingen et thèse en histoire de l'Europe orientale ; formation de bibliothécaire scientifique à Tübingen et Cologne ; depuis 1987, conseiller spécialisé en histoire auprès de la Bibliographie du Land de Bade-Wurtemberg et directeur de la section technique de la *Badische Landesbibliothek* (Bibliothèque de Land Badoise) à Karlsruhe ; chargé de cours à l'Institut d'Histoire de l'Université de Karlsruhe ; entre 1992 et 2002, deux ans membre du comité de direction et huit ans membre du comité de gestion du *Verein Deutscher Bibliothekare* ainsi que sept ans président de la section régionale du Bade-Wurtemberg du VDB ; auteur de nombreuses publications.

## **Adresses Internet**

Arbeitsgemeinschaft der Spezialbibliotheken  
(Groupe de travail des bibliothèques spécialisées [www.aspb.de](http://www.aspb.de))

Bayerische Staatsbibliothek  
(Bibliothèque d'État de Bavière)  
[www.bsb-muenchen.de](http://www.bsb-muenchen.de)

Bertelsmann Stiftung  
(Fondation Bertelsmann)  
[www.bertelsmann-stiftung.de](http://www.bertelsmann-stiftung.de)

Berufsverband Information Bibliothek (BIB)  
(Association professionnelle Information et Bibliothèque)  
[www.bib-info.de](http://www.bib-info.de)

Bibliothek & Information International (BII)  
[www.bi-international.de](http://www.bi-international.de)

Bibliotheksindex (BIX)  
(Index des bibliothèques)  
[www.bix-bibliotheksindex.de](http://www.bix-bibliotheksindex.de)

Bibliotheksportal des Kompetenznetzwerks für Bibliotheken  
(Portail du réseau de compétences pour les bibliothèques KNB)  
[www.bibliotheksportal.de](http://www.bibliotheksportal.de)

Bibliotheksservice-Zentrum Baden Württemberg  
(Centre de services pour les bibliothèques du Bade-Wurtemberg)  
[www.bsz-bw.de](http://www.bsz-bw.de)

Bibliotheksverbund Bayern  
(Réseau régional des bibliothèques de Bavière)  
[www.bib-bvb.de/](http://www.bib-bvb.de/)

Büro der Europäischen Bibliotheksverbände (EBLIDA)  
(*European Bureau of Library, Information and Documentation Associations*)  
[www.eblida.org](http://www.eblida.org).

Bibliothek & Information Deutschland e.V. (BID)  
[www.bideutschland.de](http://www.bideutschland.de)

Datenbank-Infosystem  
(Système d'information sur les bases de données)  
[www.bibliothek.uni-regensburg.de/dbinfo/](http://www.bibliothek.uni-regensburg.de/dbinfo/)

Deutsche Bibliotheksstatistik (DBS)  
(Statistiques des bibliothèques allemandes)  
[www.bibliotheksstatistik.de](http://www.bibliotheksstatistik.de)

Deutsche Forschungsgemeinschaft – Wissenschaftliche Literaturversorgungs- und Informationssysteme  
(Communauté allemande de recherche : Systèmes d'information et de documentation scientifiques)  
[www.dfg.de/lis](http://www.dfg.de/lis)

Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis (DGI)  
(Société allemande pour les sciences de l'information et la pratique de l'information)  
[www.dgi-info.de](http://www.dgi-info.de)

Deutsche Internet-Bibliothek (DIB)  
(Bibliothèque Internet allemande)  
[www.internetbibliothek.de](http://www.internetbibliothek.de)

Deutsche Nationalbibliothek  
(Bibliothèque nationale allemande)  
[www.ddb.de](http://www.ddb.de)

Deutscher Bibliotheksverband (DBV)  
(Association des bibliothèques allemandes)  
[www.bibliotheksverband.de](http://www.bibliotheksverband.de)

Deutscher Bildungsserver  
(Serveur allemand pour la formation)  
[www.bildungsserver.de](http://www.bildungsserver.de)

DigiAuskunft  
(Service d'information numérique)  
[www.hbz-nrw.de/angebote/digiauskunft/Digitale Bibliothek](http://www.hbz-nrw.de/angebote/digiauskunft/Digitale_Bibliothek)  
[www.digibib.net](http://www.digibib.net)

ekz-Bibliotheksservice GmbH  
(Centrale d'achat – services aux bibliothèques SARL)  
[www.ekz.de](http://www.ekz.de)

Elektronische Zeitschriftenbibliothek (EZB)  
(Bibliothèque de revues électroniques)  
[www.bibliothek.uni-regensburg.de/ezeit](http://www.bibliothek.uni-regensburg.de/ezeit)

Fachstellen-Server  
(Serveur des Fachstellen)  
[www.fachstellen.de](http://www.fachstellen.de)

Fortbildungsportal für Bibliothek und Information der HAW  
(Portail des offres en formation continue en bibliothéconomie et sciences de l'information)  
[www.wissenbringtweiter.de](http://www.wissenbringtweiter.de)

Gemeinsamer Bibliotheksverbund (GBV)  
(Réseau régional Gemeinsamer Bibliotheksverbund)  
[www.gbv.de](http://www.gbv.de)

Goethe-Institut  
[www.goethe.de](http://www.goethe.de)

Hessisches Bibliotheksinformationssystem (HEBIS)  
(Réseau régional Hessisches Bibliotheksinformationssystem)  
[www.hebis.de](http://www.hebis.de)

Hochschulbibliothekszentrum NRW  
(Centre des bibliothèques universitaires de Rhénanie du nord - Westphalie)  
[www.hbz-nrw.de](http://www.hbz-nrw.de)

ID2010 (Informationsgesellschaft Deutschland 2010)  
(Société de l'information Allemagne 2010)  
[www.bmwi.de/BMWi/Navigation/Technologie-und-Innovation/informationsgesellschaft,did=6090.html](http://www.bmwi.de/BMWi/Navigation/Technologie-und-Innovation/informationsgesellschaft,did=6090.html)

IFLA-Nationalkomitee Deutschland  
(Comité national allemand de l'IFLA)  
[www.ifla-deutschland.de](http://www.ifla-deutschland.de)

InfoDesk  
<http://titan.bsz-bw.de/cms/digibib/virtausk/>

Karlsruher Virtueller Katalog (KVK)  
(Catalogue virtuel de Karlsruhe)  
[www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk.html](http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk.html)

Kirchlicher Verbundkatalog  
(Catalogue collectif des bibliothèques en théologie)  
[www.kivk.de](http://www.kivk.de)

Kompetenznetzwerk für Bibliotheken (KNB)  
(Réseau de compétences pour les bibliothèques)  
[www.bibliotheksportal.de](http://www.bibliotheksportal.de)

Kooperativer Bibliotheksverbund Berlin-Brandenburg (KOBV)  
(Réseau Kooperativer Bibliotheksverbund Berlin-Brandenburg)  
[www.kobv.de](http://www.kobv.de)

Sammlung Deutscher Drucke  
(Collecte des imprimés allemands)  
[www.ag-sdd.de](http://www.ag-sdd.de)

Staatsbibliothek zu Berlin PK  
(Bibliothèque d'État de Berlin)  
[www.sbb.spk-berlin.de](http://www.sbb.spk-berlin.de)

subito  
[www.subito-doc.de](http://www.subito-doc.de)

Vascoda  
[www.vascoda.de](http://www.vascoda.de)

Verband der Bibliotheken des Landes NRW  
(Association des bibliothèques de Rhénanie du Nord - Westphalie)  
[www.vbnw.de](http://www.vbnw.de)

Verein Deutscher Bibliothekare (VDB)  
(Association des bibliothécaires allemands)  
[www.vdb-online.org](http://www.vdb-online.org)

Virtuelle Deutsche Landesbibliographie  
(Bibliographie virtuelle sur les Länder allemands)  
[www.landesbibliographie.de](http://www.landesbibliographie.de)

Zeitschriftendatenbank (ZDB)